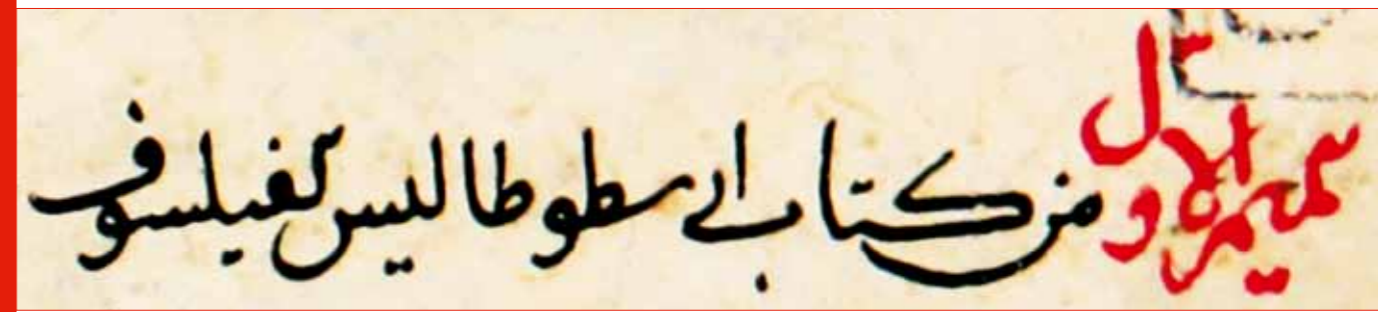
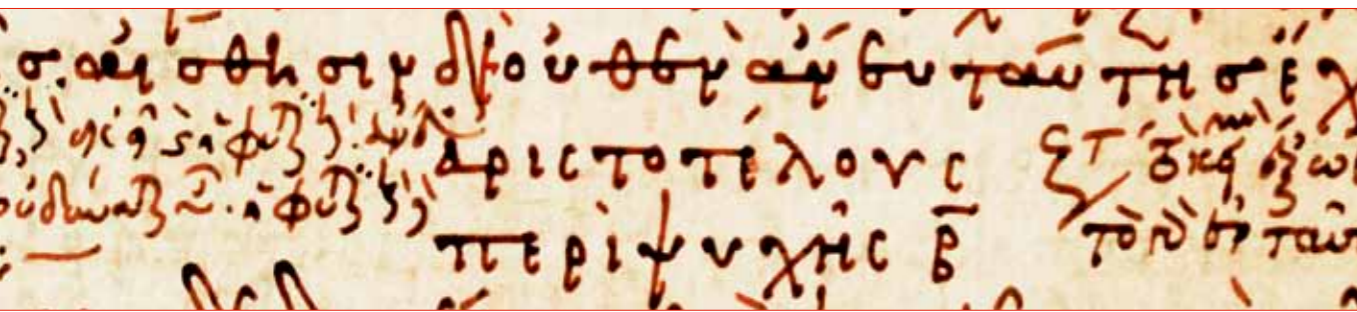


Studia graeco-arabica



Studia graeco-arabica

3

2013

Studia graeco-arabica

The Journal of the Project

Greek into Arabic

Philosophical Concepts and Linguistic Bridges

European Research Council Advanced Grant 249431

3

2013



Published by
ERC Greek into Arabic
Philosophical Concepts and Linguistic Bridges
European Research Council Advanced Grant 249431

Advisors

Mohammad Ali Amir Moezzi, École Pratique des Hautes Études, Paris
Carmela Baffioni, Istituto Universitario Orientale, Napoli
Sebastian Brock, Oriental Institute, Oxford
Charles Burnett, The Warburg Institute, London
Hans Daiber, Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt a. M.
Cristina D'Ancona, Università di Pisa
Thérèse-Anne Druart, The Catholic University of America, Washington
Gerhard Endress, Ruhr-Universität Bochum
Richard Goulet, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris
Steven Harvey, Bar-Ilan University, Jerusalem
Henri Hugonnard-Roche, École Pratique des Hautes Études, Paris
Remke Kruk, Universiteit Leiden
Concetta Luna, Scuola Normale Superiore, Pisa
Alain-Philippe Segonds (†)
Richard C. Taylor, Marquette University, Milwaukee (WI)

Staff

Elisa Coda
Cristina D'Ancona
Cleophea Ferrari
Gloria Giacomelli
Cecilia Martini Bonadeo

Web site: <http://www.greekintoarabic.eu>
Service Provider: Università di Pisa, Area Serra - Servizi di Rete di Ateneo

ISSN 2239-012X

© Copyright 2013 by the ERC project Greek into Arabic (Advanced Grant 249431).
Studia graeco-arabica cannot be held responsible for the scientific opinions of the authors publishing in it.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, translated, transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without prior written permission from the Publisher.
Registered at the law court of Pisa, 18/12, November 23, 2012.
Editor in chief Cristina D'Ancona.

Cover

Mašhad, Kitābhāna-i Āsitān-i Quds-i Raḍawī 300, f. 1v
Paris, Bibliothèque Nationale de France, grec 1853, f. 186v

The Publisher remains at the disposal of the rightholders, and is ready to make up for unintentional omissions.

Publisher and Graphic Design



Via A. Gherardesca
56121 Ospedaletto (Pisa) - Italy

Printing

Industrie Grafiche Pacini

Studia graeco-arabica

3



2013

Sur la lecture tardo-antique du Peri Hermeneias d'Aristote: Paul le Perse et la tradition d'Ammonius

*Édition du texte syriaque, traduction française et commentaire
de l'Élucidation du Peri Hermeneias de Paul le Perse*

Henri Hugonnard-Roche

Abstract

The aim of this paper is to provide the critical edition, with translation and commentary, of a short Syriac treatise by Paul the Persian (6th century) about Aristotle's *Peri Hermeneias*. The text is edited from a unique manuscript, preserved in a convent near Mosul (Iraq): Notre-Dame des Semences 53. The commentary examines in detail Paul's Syriac text by comparison with the Greek commentaries by Ammonius and Stephanus on the *Peri Hermeneias*. From this comparison, the evident influence of the Greek Ammonian tradition on the Syro-oriental philosophical milieu will become clear. The study will also substantiate the claim that, in Paul's eyes, the treatise of Aristotle does not deal with propositions, seen as the components of the syllogism, but with the contradictory pairs of propositions. Moreover, Paul approaches the analysis of contradiction by interpreting the propositions in terms of their material subject.

Introduction

Actif sous le règne de Chosroes Anushirvan (531-578/9), Paul le Perse est principalement connu comme l'auteur d'un traité de logique, qu'il dédia au souverain sassanide et qu'il composa à l'époque du catholicosât d'Ézéchiel (567-580), selon le témoignage de Barhebraeus.¹ Il composa aussi une introduction à la philosophie d'Aristote sur le modèle des introductions grecques, dont on a montré qu'elle était proche de celle d'Élias.² Enfin, on conserve de lui une brève "Élucidation du *Peri*

¹ Voir *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum: quod e codice Musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinitate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archaeologicis illustrarunt Joannes Baptista Abbeloos et Thomas Josephus Lamy, Peeters, Louvain 1872-1877, vol. III, col. 98.*

² *Pauli Persae Logica* (cité par la suite sous le titre *Traité de logique*), dans J.P.N. Land (éd.), *Anecdota Syriaca*, t. 4, Brill, Leiden 1875 (réimpr. Biblio, Osnabrück 1989, p. 1*-32* texte syriaque; p. 1-30 traduction latine; p. 99-113 notes). L'introduction à la philosophie d'Aristote, s'appuyant sur une classification des livres du Philosophe, n'est conservée que dans une version arabe incluse dans le *Kitāb Tartīb al-sā'ādāt wa-manāzil al-'ulūm* (*Classification des bonheurs et hiérarchie des sciences*) du philosophe et lettré persan Miskawayh (m. 1030). Le texte de Paul le Perse est très étroitement inspiré des discussions que l'on trouve sur le même sujet dans les prolégomènes à l'étude de la philosophie d'Aristote, chez les commentateurs alexandrins, et il y a lieu de penser qu'il s'agit d'un fragment d'un ouvrage de plus grande ampleur sur le modèle des Prolégomènes de la tradition grecque néoplatonicienne. Voir la traduction française partielle du texte de Paul dans M. Arkoun, *Contribution à l'étude de l'humanisme arabe du IX^e/X^e siècle: Miskawayh philosophe et historien*, Vrin, Paris 1970, p. 228-33. Sur ce texte, voir D. Gutas, "Paul the Persian on the Classification of the Parts of Aristotle's Philosophy: a Milestone between Alexandria and Baghdad", *Der Islam* 60 (1983) p. 231-67, qui analyse les relations entre le texte de Paul et ses antécédents grecs, représentés par le commentateur néoplatonicien alexandrin Élias, ainsi que ses relations avec le traité arabe d'al-Fārābī (m. 950) sur l'*Iḥṣā' al-'ulūm* (*Énumération des sciences*).

Hermeneias": tel est le titre donné à cet opuscule dans la suscription du texte syriaque, dans l'unique manuscrit connu où il est préservé.³

On ne sait rien ni du lieu où Paul a pu faire ses études, ni même, de façon certaine, de la langue dans laquelle il a écrit ses œuvres. Dans la suscription de l'*Élucidation*, il est dit que cet opuscule a été traduit du persan en syriaque par Sévère Sébokht, évêque de Qenneshrin. Il s'agit là du maître fameux (mort vers 665) de la plus importante école d'études grecques dans l'aire culturelle syriaque au milieu du VII^e siècle. Sévère composa lui-même plusieurs opuscules touchant la logique d'Aristote, et il eut pour élèves plusieurs traducteurs d'œuvres logiques d'Aristote, notamment Jacques d'Edesse, Athanase de Balad et Georges des Arabes.⁴ Le fait qu'il ait traduit l'opuscule de Paul le Perse portant sur le *Peri Hermeneias* témoigne donc de l'intérêt que ce petit ouvrage pouvait présenter aux yeux d'un maître féru d'études grecques et en contact direct avec les œuvres du Stagirite.

Dans la suite de cette étude, par commodité de langage on se référera constamment à Paul le Perse, comme à l'auteur du traité que l'on commente, mais le lecteur doit toujours garder présent à l'esprit que le texte de Paul est lu à travers la version syriaque de Sévère. L'interprétation du *Peri Hermeneias* à laquelle on a accès est sans aucun doute, pensons-nous, celle de Paul, mais elle est formulée dans la langue syriaque qui est celle de Sévère, d'après la suscription du manuscrit. C'eût été un travail qui eût largement débordé le cadre de la présente étude de comparer la langue de l'*Élucidation* avec celle des traités de logique de Sévère, d'ailleurs inédits. Sans doute aurait-on pu imaginer aussi de confronter le texte syriaque de l'*Élucidation* avec celui du *Traité de logique*, mais rien n'assure que ce dernier ne soit pas aussi le fruit d'une traduction à partir du persan, même si rien ne l'indique dans le manuscrit unique où ce traité est conservé.⁵ Faute de pouvoir distinguer ce qui, dans la formulation linguistique, est la part de Paul et ce qui est celle de Sévère, nous parlerons de Paul comme de l'auteur du texte, même lorsqu'il s'agira de parties dans lesquelles le langage est en quelque manière l'objet même de l'analyse, à propos des premiers chapitres du *Peri Hermeneias* notamment.

Le contexte historique

Le milieu de la cour et de la cité de Séleucie-Ctésiphon était certainement partiellement hellénisé, et l'on se souvient que Chosroès est le souverain qui accueillit, selon Agathias, les philosophes grecs chassés d'Athènes du fait de la fermeture, par Justinien en 529, de l'école alors dirigée par Damascius. Et l'un d'entre eux, Priscien, écrivit un traité intitulé *Solution des problèmes proposés par Chosroès*.⁶ Quoi qu'il en soit de l'activité des philosophes à la cour, il paraît assuré que la cité offrait un milieu riche d'une grande diversité linguistique: des populations de langue grecque, persane,

³ Sur Paul et ses œuvres, voir H. Hugonnard-Roche, notice "Paul le Perse", dans R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques* (abrégé par la suite en *DPhA*), CNRS Éditions, Paris 2012, P 61 = Va [2012], p. 183-7; L. Van Rompay, "Pawlos the Philosopher", dans S.P. Brock et al. (éd.), *The Gorgias Encyclopedic Dictionary of Syriac Heritage*, Gorgias Press, Piscataway N.J. 2011, p. 325.

⁴ Sur Sévère Sebokht et Georges des Arabes, on peut trouver quelques éléments sommaires d'une information récente dans les notices de G.J. Reinink, "Severos Sebokht", dans Brock et al. (éd.), *The Gorgias Encyclopedic Dictionary*, p. 368, et de S.P. Brock, "Giwargi, bp. of the Arab tribes", *ibid.*, p. 177-8; sur Jacques d'Édesse, voir le recueil d'études réunies par R. Bas ter Haar Romeny (éd.), *Jacob of Edessa and the Syriac Culture of his Day*, Brill, Leiden - Boston 2008 (Monographs of the Peshitta Institute Leiden, 18).

⁵ Observons, par exemple, que les exemples de polyonymes dans le *Traité de logique*, p. 9*.1-2 Land (trad. p. 9), sont trois noms persans qui désignent le soleil, insérés dans le texte syriaque que nous lisons, et qui pourraient être le résidu d'un texte original en persan.

⁶ Cf. M. Perkams, notice "Priscien de Lydie", dans *DPhA*, P 280 = Vb [2012], p. 1514-21, en part. 1516-17.

syriaque, hébraïque, y voisinaient. La cité comportait aussi une école patriarcale qui connut un développement important, semble-t-il, sous l'influence du grand lettré Mar Aba qui, avant d'être élu catholicos de l'Église d'Orient (en 540), voyagea en Égypte, en Grèce, à Constantinople et séjourna à Nisibe.⁷ On ignore si Paul le Perse connaissait le grec, mais l'étroite parenté entre ses propres ouvrages et les commentaires grecs alexandrins, en particulier entre l'*Élucidation* et les commentaires d'Ammonius et de Stéphane sur le *Peri Hermeneias*, conduit à penser que Paul a eu accès aux commentaires néoplatoniciens, d'une manière ou d'une autre.⁸ Il n'est pas impossible qu'il ait voyagé lui aussi, peut-être jusqu'à Alexandrie, comme Mar Aba, ou qu'il ait suivi un enseignement en quelque lieu de l'aire syriaque, par exemple à Nisibe. Il est vraisemblable, d'autre part, qu'étant de religion chrétienne Paul ait su le syriaque, et possible qu'il n'ait utilisé la langue persane pour écrire ses œuvres, ou certaines d'entre elles, qu'afin de les rendre accessibles à un certain public, le souverain notamment s'il faut prendre au pied de la lettre la dédicace du *Traité de logique*.⁹

Un autre point devrait être évoqué, celui de la diffusion des textes grecs. Il faut, en effet, se représenter que les textes, comme les personnes, ont probablement circulé assez largement. Rappelons, par exemple, que la *Τέχνη γραμματική* de Denys le Thrace a été traduite par un enseignant de l'école de Nisibe, Joseph Hūzāyā (mort avant 580)¹⁰, et rien ne semble s'opposer à ce que des commentaires grecs soient parvenus dans les régions orientales de l'aire syriaque. Dans le cas présent, il s'agirait d'une version des cours dispensés à Alexandrie par Ammonius. Il n'y a guère de doute, en effet, que c'est bien à une version de ce cours que Paul a eu accès, non pas la version dont nous connaissons le texte rédigé par Ammonius lui-même, mais une version issue du cours en question. Nous connaissons un autre commentaire manifestement issu de ce cours, celui de Stéphane, mais ce dernier étant au mieux contemporain de Paul, voire un peu postérieur à lui, son commentaire ne peut être la source, même indirecte, de l'ouvrage de Paul.¹¹ L'*Élucidation* est donc un témoin particulièrement intéressant, par sa date et par son contenu, de la diffusion du commentaire d'Ammonius sur le *Peri Hermeneias* et de la place accordée à ce traité d'Aristote dans la constitution d'un corpus logique en syriaque.

⁷ Cf. S.P. Brock, "From Antagonism to Assimilation: Syriac Attitudes to Greek Learning", dans N. Garsoïan - Th. Mathews - R. Thompson (éd.), *East of Byzantium: Syria and Armenia in the Formative Period*, Trustees for Harvard University, Washington 1982 (Dumbarton Oaks Symposium, 1980), p. 17-34, en part. p. 22 (réimpr. dans S.P. Brock, *Syriac Perspectives on Late Antiquity*, V, Variorum Reprints, London 1984, Collected Studies Series, 199).

⁸ Nous avons déjà mentionné plus haut (voir note 2), la parenté entre l'introduction de Paul à la philosophie d'Aristote et celle d'Élias sur le même sujet; sur la relation entre le *Traité de logique* et les sources grecques, voir les notes de Land dans son édition (*passim*).

⁹ La *Chronique de Séert* (*Histoire nestorienne*, publiée et traduite par Mgr A. Scher, PO VII, fasc. 2, p. 147) raconte, en effet, que Chosroès "était très versé dans la philosophie, qu'il avait apprise, dit-on, cher Mar Bar Šauma, évêque de Qardou, durant son séjour dans cette région, et chez Paul le philosophe perse, qui, n'ayant pu obtenir le siège métropolitain de Perse, renonça à la religion chrétienne. Il avait de la sympathie pour les chrétiens et préférait leur religion à toutes les autres". Quels que soient les doutes que suscite cette mention d'un renoncement de Paul au christianisme, il reste que Paul était chrétien, comme l'attestent aussi les nombreuses citations bibliques au début de son *Traité de logique*, p. 1*-4* Land (p. 1-4 trad.).

¹⁰ Voir le commentaire, au paragraphe 2.

¹¹ D'ailleurs quelques différences de contenu confirment cette impossibilité, par exemple le fait que les cinq espèces du discours ajoutées par les Stoïciens, dans l'énumération des parties du discours, ne soient pas mentionnées par Stéphane, tandis qu'elles se trouvent dans l'*Élucidation*: voir le commentaire, paragraphe 7.

Le genre littéraire et les sources

L'Élucidation, comme l'indique la suscription du texte dans le manuscrit, a été composée en manière d'abrégé. C'est, en effet, une présentation extrêmement concise, voire concise à l'excès, du contenu du *Peri Hermeneias*, ou d'une partie du moins du traité d'Aristote. Il s'agit d'une sorte d'épitomé dans lequel certaines parties du traité aristotélicien sont présentées sous la forme d'un aide-mémoire, pourrait-on dire, tandis que quelques autres parties sont à peine plus développées. Le traité de Paul ne peut donc se comparer véritablement aux commentaires exégétiques grecs portant sur le *Peri Hermeneias*, ceux d'Ammonius et de Stéphaneus. Pourtant la confrontation systématique de ce traité avec les commentaires grecs, dont nous présentons les éléments dans notre commentaire, montre à quel point l'opuscule est dépendant, dans son détail, de la tradition des commentaires grecs, plus précisément de la tradition d'Ammonius. Afin de mettre clairement en évidence ce lien, et au risque de paraître écraser le petit texte de Paul sous un commentaire infiniment plus riche, nous avons délibérément choisi d'effectuer systématiquement cette confrontation, qui de plus s'avère la meilleure manière d'expliquer le texte de Paul.

La version du commentaire d'Ammonius à laquelle Paul a eu accès n'est certainement pas celle d'Ammonius lui-même, comme le montrent quelques différences, quoique mineures. Citons, par exemple, la mention de la synonymie dans le texte du paragraphe 11, où Paul écrit que "la contradiction se produit, lorsque ce que je pose et ce que je prédique est la même chose dans l'affirmation et dans la négation, et sans qu'il y ait homonymie ni synonymie". Dans le texte correspondant d'Ammonius, seule est mentionnée l'homonymie (comme chez Aristote), tandis que la synonymie apparaît, à côté de l'homonymie, dans le texte de Stéphaneus comme chez Paul.

Autre exemple: à propos des points à examiner touchant le contenu de ce que les commentateurs considéraient comme la seconde section du *Peri Hermeneias*, l'ordre des matières suivi par Paul n'est pas celui d'Ammonius, pour qui il s'agit d'examiner comment produire une négation à partir d'une affirmation; puis de recenser toutes les propositions composées d'un sujet et d'un prédicat, c'est-à-dire tous les types de ces propositions; et d'arriver par là à déterminer quelles sont les propositions qui s'opposent contradictoirement ou non. Paul suit plutôt l'ordre d'exposition suivi par Stéphaneus, selon qui les trois points à étudier sont: quelles sont les déterminations additionnelles (*προσδιορισμοί*) et combien elles sont; quel est le nombre des propositions prédicatives; et comment produire les négations à partir des affirmations.¹²

On trouvera, dans le commentaire, quelques autres exemples de divergences mineures entre Paul et Ammonius, qui ne remettent pas en cause l'appartenance du traité de Paul à la tradition du commentaire d'Ammonius, dont il est ainsi avéré qu'il a été connu et utilisé par des lettrés de langue syriaque dans le milieu syro-oriental, dès la seconde moitié du VI^e siècle.

Le skopos du traité

1. Un traité sur les oppositions des propositions

Par l'intention, en revanche, le traité de Paul se différencie des commentaires grecs. Il s'agit, on l'a dit, d'une introduction particulièrement sommaire, qui ne vise jamais à élucider la lettre du traité d'Aristote, comme le font Ammonius et même Stéphaneus, dont le commentaire est pourtant beaucoup plus bref que celui de son devancier. En outre, le *skopos* de l'opuscule de Paul n'est pas de commenter tout l'ouvrage d'Aristote, mais d'en extraire, en quelque sorte, une théorie des

¹² Voir le commentaire du paragraphe 13.

propositions contradictoires. Une fois complétée, à la fin de son traité, l'énumération de toutes les propositions contradictoires possibles, selon son calcul qui reprend d'ailleurs le calcul d'Ammonius, Paul considère son ouvrage comme achevé, et il ne dit rien des parties finales du *Peri Hermeneias*, sur la consécution des propositions modales et sur les jugements d'opinion. La présentation qu'il donne du *Peri Hermeneias* est, en effet, ordonnée à cette idée: établir une théorie de la contradiction des propositions. Et cela, en vue de former un instrument au service de la connaissance de toute chose.

Les commentateurs grecs de l'époque tardo-antique classaient les traités de l'*Organon* selon un ordre déterminé, dans lequel le *Peri Hermeneias* se trouvait placé entre les *Catégories* et les *Premiers Analytiques*. Cet ordre était censé correspondre à l'organisation interne de la logique, qui traitait des vocables isolés dans les *Catégories*, puis de la composition des vocables simples en un énoncé simple dans le *Peri Hermeneias*, et ensuite de la composition des énoncés en syllogismes dans les *Premiers Analytiques*. Ainsi Ammonius déclare-t-il que le propos du *Peri Hermeneias* "consiste donc en l'étude de la première composition des vocables simples, composition telle qu'on la trouve dans l'espèce catégorique de l'énoncé déclaratif".¹³

Cette vue ne rend pas compte de la démarche de Paul le Perse dans son opuscule. Ce qu'il met en avant n'est pas la formation de l'énoncé simple en termes de composition de vocables isolés, même si bien évidemment la proposition simple est ainsi composée, mais l'opposition de propositions affirmatives et négatives en relation avec la vérité ou la fausseté d'un discours déclaratif. Les modernes ont remarqué parfois que l'objet du *Peri Hermeneias* était la contradiction des propositions. C'était déjà le cas, par exemple, de Martha Kneale, qui pensait qu'Aristote mettait en question, dans le chapitre 9 du *Peri Hermeneias*, le principe de bivalence et qui ajoutait: "It is not altogether surprising that he should do this for he approaches the main question of *De Interpretatione* by constructing the notion of a contradictory pair (*ἀντίφασσις*). This is defined as a pair of statements in which the same thing is respectively asserted and denied of the same thing. It is not obvious that in the case of every such pair, the one must be true and the other false".¹⁴

Plus récemment, C. Whitaker affirmait, dès le début de son étude systématique du traité, chapitre par chapitre, que son objet était les paires de propositions contradictoires: "The importance of the treatise will then become apparent: it does not take as its subject propositions, seen as the components of the syllogism, but rather contradictory pairs, which are central to the working of dialectic. It is meant to provide theoretical underpinning for dialectic, and so should be read closely with the *Topics* and *Sophistici Elenchi*, rather than with the *Categories* and *Prior Analytics*. I shall thus challenge the traditional view of the place of the *De Interpretatione* in the *Organon*".¹⁵ Ammonius a certes reconnu l'importance de la contradiction, puisque parmi les points à traiter dans l'explication des propositions, il énumère le nom, le verbe, l'affirmation, la négation, l'assertion et la contradiction (*ἀντίφασσις*), alors que dans le passage correspondant Aristote n'avait pas mentionné cette dernière.¹⁶ Mais Ammonius n'en a pas fait l'objet central de son commentaire, dont la forme littéraire ne se prêtait pas d'ailleurs pas à une telle décision.

¹³ Ammon., *In De Int.*, p. 4.5-7 Busse (CAG IV): ἔστιν οὖν ἡ πρόθεσις τῆς προκειμένης πραγματείας, ὡς συνελόντι φάναι, διαλεχθῆναι περὶ τῆς πρώτης συνθέσεως τῶν ἀπλῶν φωνῶν τῆς κατὰ τὸ κατηγορικὸν εἶδος τοῦ ἀποφαντικοῦ λόγου γινομένης. Nous citons la traduction de F. Ildefonse - J. Lallot, "Ammonius, Commentaire du *Peri hermeneias*: Préambule et chapitres I à V (p. 1-81, 2 Busse)", *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, seconde série n° 7, décembre 1992, p. 1-91, en part. p. 5.

¹⁴ W. and M. Kneale, *The Development of Logic*, Clarendon Press, Oxford 1962, p. 47.

¹⁵ C.W.A. Whitaker, *Aristotle's De Interpretatione. Contradiction and Dialectic*, Clarendon Press, Oxford 1996, p. 2.

¹⁶ Ammon., *In De Int.*, p. 7.22-24 Busse: ἐπεὶ τοίνυν ἐν τῇ διδασκαλίᾳ τῶν προτάσεων καλέσει τί ὄνομα καὶ τί ῥῆμα καὶ κατὰφασιν καὶ ἀπόφασιν καὶ ἀπόφανσιν καὶ ἀντίφασιν [...]. Cf. Arist., *Peri Hermeneias* 1, 16 a 1-2.

Dans l'*Élucidation*, Paul le Perse prend pour objet principal d'étude les paires opposées de propositions, en vue de déterminer dans quels cas elles sont contradictoires, ou peuvent être vraies ou fausses ensemble. Et le traité vise à recenser toutes les oppositions entre les propositions affirmatives et leurs négations. Mais si le traité peut être lu comme une préparation à la dialectique, à la manière de Whitaker, rien n'indique que ce soit ainsi que le comprenne Paul. Au début de son opuscule, il présente la logique, à laquelle doit introduire son traité, comme l'instrument pour savoir toute chose qu'il est possible de savoir.¹⁷ Ce n'est pas la dialectique des *Topiques*, que vise Paul, mais bien plutôt la science démonstrative, en comprenant celle-ci comme l'ensemble des assertions touchant en particulier la connaissance des êtres naturels. Ces assertions ne sont pas constituées en une syllogistique "formelle" au sens habituellement donné par l'érudition moderne à la syllogistique catégorique des *Premiers Analytiques*. Il s'agit, en réalité, d'assertions dont le contenu sémantique des termes, c'est-à-dire la matière selon la terminologie de Paul (et d'Ammonius), est pris en compte en même temps que la "forme", c'est-à-dire la disposition des termes dans des énoncés quantifiés ou non.

2. Un traité des propositions matériellement modalisées

Dans l'intention de recenser toutes les propositions composées d'un sujet et d'un prédicat, sur lesquelles porte le *Peri Hermeneias*, Ammonius remarque qu'un tel recensement doit s'appuyer sur les divisions, c'est-à-dire les typologies, des parties de l'énoncé. Ces parties sont le sujet, le prédicat, et la relation du prédicat au sujet. S'agissant de ce dernier point, Ammonius note que cette relation (*σχέσις*) peut être de trois sortes: le prédicat appartient toujours au sujet, ou il ne lui appartient jamais, ou il lui appartient parfois et parfois ne lui appartient pas. Ces trois sortes de relations sont dites, en termes techniques, selon Ammonius, les matières des propositions, qui sont respectivement le nécessaire, l'impossible et le possible.¹⁸ Par ces trois matières sont désignées les trois sortes de relations entre sujet et prédicat, qui sont internes aux propositions, mais qui ne sont exprimées par aucun élément linguistique distinct dans la proposition.

Aristote lui-même construit la nécessité ou la possibilité comme un prédicat qui appartient à un énoncé en vertu du caractère nécessaire ou possible de l'état de choses correspondant. Être vrai, pour un énoncé, dépend du fait que ses éléments correspondent à une combinaison réelle des objets auxquels ces éléments réfèrent, et si les éléments combinés de l'énoncé représentent une combinaison réelle qui a lieu toujours, alors l'énoncé est toujours vrai et affirme une connexion nécessaire entre le sujet et le prédicat. Et cette notion de la nécessité est centrale dans la conception aristotélicienne de la science pour en garantir le caractère intemporel.¹⁹ Le possible et l'impossible se construisent de manière analogue.

De même aussi les matières des propositions chez Ammonius et Paul ne sont autres que la désignation des sortes de relations entre sujet et prédicat, qui sont censées représenter une combinaison des objets auxquels ces éléments réfèrent. Mais Ammonius et Paul distinguent de ces matières, que l'on peut nommer modalités matérielles, d'autres modalités qu'ils appellent "modes"

¹⁷ Voir la traduction et le commentaire du paragraphe 1. De même, dans la préface du *Traité de logique*, p. 1.4-5.18 Land *passim*, la logique est présentée comme l'instrument de la philosophie, c'est-à-dire de la science vraie de toutes choses.

¹⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 88.7-19 Busse; voir plus bas, notre commentaire du paragraphe 13. Dans le texte grec, la troisième matière est nommée τὴν ἐνδεχομένην, qui se traduit souvent par "contingente", mais nous utiliserons la traduction par "possible", en considérant que son champ sémantique est le plus large, car il n'y a pas de distinction, dans le texte syriaque, entre plusieurs mots qui auraient les sens respectifs distincts de "contingent" et de "possible".

¹⁹ Cf., par exemple, D.K. Modrak, *Aristotle's Theory of Language and Meaning*, Cambridge U. P., Cambridge 2001, p. 66-7.

(en grec, *τρόποι*): à la différence des matières, ceux-ci sont formulés à l'aide d'éléments linguistiques propres, nommés adverbes (en grec, *πρόσρημα*), et ils sont "ajoutés de l'extérieur au nom et au verbe dans l'énonciation du discours"²⁰. Alors que les matières sont dites par nature dans l'essence d'une chose, les modes sont dits signifier la qualité de ce qui est dit du sujet, ou selon les termes de Stéphane la qualité de l'appartenance du prédicat au sujet, tout comme les *προσδιορισμοί* signifient l'appartenance du prédicat au sujet selon la quantité.²¹

Une difficulté, pourtant, ressort de la formulation même, par Paul, de cette modalité du discours. Afin d'éclairer la discussion, considérons un passage clé du texte de Paul, qui se lit comme suit: "À propos des modes ajoutés de l'extérieur au nom et au verbe dans l'énonciation du discours seulement, il arrive parfois que la matière naturelle du discours soit vraie, mais cela n'apparaît pas à cause du mode, comme lorsqu'on dit que Socrate parle humblement, parce que s'il parle et qu'il parle autoritairement, alors le fait qu'il parle est vrai, mais le fait que ce soit humblement est faux".²² L'adverbe semble être présenté à la fois comme un prédicat du verbe, qui modifie le verbe, dans la phrase "Socrate parle autoritairement", et comme un mode qui modifie l'appartenance du prédicat au sujet, dans la phrase "Socrate parle humblement", alors que l'expression linguistique est semblable dans les deux cas. Sans doute pourrait-on objecter que la formulation même de Paul est, sinon fautive, au moins maladroite, et qu'il conviendrait plutôt de prendre en compte les formulations qu'il adopte plus loin, telles que "il est possible que...", "il n'est pas possible que...", dans lesquelles l'adverbe "possible" semble plus clairement "ajouté de l'extérieur au nom et au verbe dans l'énonciation du discours".²³ Mais à ce propos il faut répondre à la fois sur la question de la formulation linguistique du problème, et sur une difficulté plus profonde qui remonte en quelque manière à Aristote.

Tout d'abord, lorsque Paul et Ammonius disent que le mode est "ajouté de l'extérieur", cela ne veut pas dire simplement que son expression verbale, l'adverbe, est en quelque sorte préfixée ou annexée en quelque autre manière à un syntagme composé du sujet et du prédicat. Cela veut dire aussi, et surtout, que ce mode est ajouté à une proposition déjà modalisée matériellement, puisque toute proposition a une matière, qui n'est autre que la relation (*σχέσις*) de son prédicat à son sujet, mais qui ne s'exprime par aucun vocable supplémentaire. Dans le texte de Paul cité ci-dessus, il faut comprendre que l'adverbe "autoritairement", dans la proposition "Socrate parle autoritairement", ne fait en réalité que mettre au jour la matière de la proposition "Socrate parle", car Socrate ne parle pas autrement que "autoritairement". Au contraire, l'adverbe "humblement", dans la proposition "Socrate parle humblement" est un mode ajouté de l'extérieur à la proposition "Socrate (parle autoritairement)". Avouons que l'exemple de Paul n'est pas des plus clairs, et que l'on pourrait lui substituer un exemple portant par exemple sur le soleil. Ainsi, dans la proposition "le soleil se meut toujours", l'adverbe "toujours" peut être considéré comme ne faisant que manifester la "matière nécessaire" de la proposition "le soleil se meut", car le prédicat "se meut" appartient toujours au soleil. Inversement, dans la proposition "le soleil se meut parfois", l'adverbe "parfois" est un mode ajouté de l'extérieur à la proposition "le soleil (se meut toujours)", dont la matière est nécessaire, même si le mode est celui du possible. Et la proposition qui reçoit ce mode est fautive, selon ce que dit Paul.

Venons maintenant à la question plus profonde. On a souvent remarqué que la logique modale d'Aristote ne se laissait pas reconstruire dans les termes offerts à l'interprète par la logique symbolique

²⁰ Voir plus bas, le paragraphe 28 de la traduction.

²¹ Voir plus bas la traduction et le commentaire du paragraphe 28.

²² Voir notre traduction au paragraphe 28.

²³ Voir plus bas la traduction du paragraphe 29.

moderne.²⁴ Il n'est pas possible, en effet, de rendre compte de manière cohérente, par ces moyens, des diverses affirmations d'Aristote concernant l'acceptation ou le rejet de certains syllogismes modaux. Un exemple fameux en est celui des "deux Barbara".²⁵ Il s'agit de deux arguments, formés sur le mode Barbara de la première figure assertorique, dans lesquels l'une des prémisses est nécessaire et l'autre simplement assertorique. Dans le premier Barbara, la majeure est nécessaire et la mineure simplement assertorique, et la conclusion est nécessaire. En reprenant les termes d'Aristote, "si A est pris comme appartenant nécessairement à B, et B comme appartenant simplement à C", la conclusion est nécessaire: "A appartient nécessairement à C". Dans le second Barbara, la majeure est simplement assertorique et la mineure est nécessaire, et la conclusion n'est pas nécessaire. Ce qui peut s'écrire: "si A appartient simplement à B, et si B appartient nécessairement à C", la conclusion "A appartient à C" n'est pas nécessaire.²⁶

La logique symbolique moderne, on l'a dit, n'explique pas qu'Aristote traite de manière différente ces deux "Barbara". Une manière d'essayer de comprendre la syllogistique modale d'Aristote est de faire remarquer qu'il y a deux interprétations possibles de la nécessité (pour s'en tenir à ce mode) dans ses textes. Les propositions comportant un adverbe "de modalité" seraient susceptibles de deux interprétations par rapport à la fonction de l'adverbe, ainsi que l'écrit D. Johnston: "The 'external' interpretation takes the adverb as modifying the sentence as a whole, while the 'internal' interpretation takes it as modifying only the predicate. Applying an external interpretation to Aristotle's account of necessity has the advantage of making the account consistent with the prejudices of contemporary logical theory. However, there are compelling reasons for taking the internal interpretation as representing more clearly what Aristotle had in mind".²⁷

L'interprétation "interne", proposée par l'auteur, est fondée sur la distinction faite par Aristote entre propriétés essentielles et propriétés non essentielles, ou accidentelles. Par exemple, pour l'homme une propriété essentielle est "animal", une propriété accidentelle est "blanc". Et l'auteur se propose de montrer qu'en comprenant la relation de nécessité au sens interne, c'est-à-dire comme une relation entre sujet et prédicat explicitée en termes de propriétés essentielles ou non essentielles (accidentelles), on peut rendre compte des syllogismes modaux apodictiques des *Premiers Analytiques* I, 9-12.²⁸ Il semble approprié de rapprocher cette lecture du texte d'Aristote des textes d'Ammonius et de Paul dont nous parlions. Lorsque Ammonius déclare que le mode, exprimé par un adverbe, signifie comment le prédicat appartient au sujet, et qu'il en donne pour exemple que "la lune accomplit sa révolution rapidement" ou que "le soleil se meut toujours", l'adverbe, qui est un prédicat du verbe par définition même, est l'instrument par lequel est explicitée une propriété essentielle du sujet. Et il ne fait en somme que manifester la nécessité de l'appartenance du prédicat au sujet, c'est-à-dire la nécessité de la proposition dans laquelle est formulée cette nécessité. Ainsi se confondent les deux notions de l'adverbe et du mode. Mais cette confusion trouve sa source dans la manière même

²⁴ Voir notamment J. Hintikka, *Time and Necessity. Studies in Aristotle's Theory of Modality*, Clarendon Press, Oxford 1973, p. 135-46.

²⁵ Cf. Arist., *An. Pr.* I 9, 30 a 15-33.

²⁶ Pour ce second Barbara, Aristote donne l'exemple suivant: "Par exemple, si A est *se mouvoir*, B *animal*, et C *homme*: l'homme est nécessairement animal, mais l'animal ne se meut pas nécessairement, ni l'homme non plus".

²⁷ D. Johnston, "Aristotle's Apodeictic Syllogism", *Dialogue* 29 (1990) p. 111-21.

²⁸ On pourrait aussi exprimer les relations en question dans le langage des prédicables de Porphyre, comme nous avons suggéré de le faire à propos de la "syllogistique matérielle" de Paul le Perse, cf. H. Hugonnard-Roche, "Un *Organon* court en syriaque: Paul le Perse *versus* Boèce", dans J. Blumberg-Chaumont (éd.), *L'Organon dans la translatio studiorum à l'époque d'Albert le Grand*, Brepols, Turnhout 2013 (Studia Artistarum), à paraître.

dont Aristote conçoit la nécessité. Pour celui-ci, un énoncé est nécessaire, au premier chef, si l'état de chose exprimé par cet énoncé est nécessaire. Un énoncé exprime donc une vérité nécessaire, en vertu d'une relation réelle nécessaire entre les entités que représentent le sujet et le prédicat. Cette relation, en somme, n'est pas différente de celle que l'on trouve sous le nom de *σχέσις* dans le texte d'Ammonius, et que celui-ci nomme la matière de la proposition.²⁹ Considérée sous ce point de vue, la logique, inspirée certainement par la tradition d'Ammonius, que Paul décrit dans son *Élucidation* n'est pas infidèle à l'interprétation sémantique des modalités qui est celle d'Aristote, et sur laquelle s'appuie sa théorie de la science des êtres naturels. Et c'est bien à la construction d'une telle théorie que doit servir la logique selon Paul.

Le texte du commentaire sur le Peri Hermeneias

Dans la notice préliminaire à son édition et traduction du traité de Probus sur les *Premiers Analytiques* d'Aristote, A. van Hoonacker donnait une brève description du contenu du manuscrit contenant l'ouvrage de Probus. Ce manuscrit, qui lui avait été confié par le Père Paul Bedjan, était un recueil de divers écrits sur la logique, comportant notamment, outre le texte de Probus, une traduction des *Catégories* (due à Jacques d'Édesse), un traité de Sévère Sebokht sur les *Premiers Analytiques* et une lettre du même auteur à Aithalaha, évêque de Ninive, traitant "des propositions dans le livre *Περὶ Ἑρμηνείας*", puis divers opuscules et un "Commentaire sur le livre *Περὶ Ἑρμηνείας*, composé par Paul le Perse et traduit du perse en syriaque par Sévère Sabokht, évêque de Kenesrin".³⁰

Malheureusement, A. van Hoonacker ne fournissait pas d'informations sur la date du manuscrit, ni sur sa provenance, sinon qu'il était écrit "en caractères nestoriens". Depuis le travail fait par A. van Hoonacker, on a de plus perdu la trace du manuscrit du P. Bedjan. Par chance, toutefois, le commentaire de Paul le Perse sur le *Peri Hermeneias* a été conservé dans un autre manuscrit, décrit sous le numéro LIII, dans le catalogue du fonds du monastère de Notre-Dame des Semences, situé non loin de Mossoul, en Iraq.³¹ D'après le catalogue, rédigé par le Père Vosté au début du siècle dernier, le titre et le colophon du manuscrit manquent, mais le manuscrit est de la même époque qu'un groupe de manuscrits contenant divers traités philosophiques, plus exactement divers traités logiques, qui datent des années qui suivirent la restauration du couvent de Rabban Hormizd en 1808. À cette époque on recopia bon nombre de livres anciens et ces copies constituèrent le fonds de la bibliothèque, qui fut transportée au couvent de Notre-Dame des Semences en 1869, quand les moines de Rabban Hormizd s'y transportèrent.

²⁹ Voir la remarque, qui va dans le même sens, faite par R. Smith à propos de l'analyse du possible par Arist., *An. Pr.* I 13, 32 b 4-22, dans Aristotle, *Prior Analytics*, translated with introduction, notes, and commentary, by R. Smith, Hackett Publishing Company, Indianapolis - Cambridge 1989, p. 127: "Aristotle tends to regard possibilities strictly so called as matters of the inherence of properties in subjects. 'This man is possibly grey' asserts, of this man, that he possesses the potentiality or capacity of being grey. However, such an analysis does not fit well with logically complex propositions such as 'It is possible that it will thunder while I am walking' [...]. We might put the point by saying that Aristotle tends to think of modalities only in *de re* terms; the *de dicto* analysis required for these latter examples is generally suppressed in his considerations".

³⁰ Voir A. van Hoonacker, "Le traité du philosophe syrien Probus sur les *Premiers Analytiques* d'Aristote", *Journal Asiatique* 16 (1900), p. 70-166, en part. p. 73.

³¹ Voir Jac.-M. Vosté O.P., "Catalogue de la bibliothèque syro-chaldéenne du couvent de Notre-Dame des Semences près d'Alqoš (Iraq)", *Angelicum* 5 (1928), p. 3-36, en part. p. 22-3. Ce manuscrit porte le numéro 171 dans le catalogue de P. Haddad - J. Isaac (éd.), *Catalogue of the Syriac Manuscripts in Iraq*, III, part. 1, *Syriac and Arabic Manuscripts in the Library of the Chaldean Monastery [sic], Bagdad*, Bagdad 1988.

Le manuscrit LIII de ce fonds (que nous désignerons désormais par l'abréviation ND 53) contient les textes suivants: une division des parties de la philosophie; l'*Isagoge* de Porphyre dans la traduction de Probus; la traduction des *Catégories* d'Aristote par Jacques d'Édesse; le commentaire de Sergius de Reš'aina sur les *Catégories* d'Aristote; le *Peri Hermeneias* dans la traduction de Probus, avec le commentaire de celui-ci; l'explication abrégée du *Peri Hermeneias* par Paul le Perse; et une lettre de Sévère Sebokht à un certain Iaanun.³²

À partir de la description sommaire du "manuscrit Bedjan" donnée par A. van Hoonacker, et en l'absence de ce manuscrit lui-même, il est impossible de savoir s'il avait quelque rapport avec le manuscrit ND 53. Mais de toute façon on ne dispose aujourd'hui que du manuscrit ND 53 pour éditer le texte de Paul le Perse.

À l'occasion d'une étude préliminaire que nous avons faite du commentaire de Probus sur le *Peri Hermeneias*, nous avons constaté que le manuscrit ND 53 était de meilleure qualité que les deux autres manuscrits contenant ce texte (Notre-Dame des Semences LI et Mingana syriaque 606) et que, dans l'ensemble, le copiste était assez soigneux.³³ On ne trouve pas, par exemple, dans ce manuscrit, les sauts du même au même que l'on rencontre dans les deux autres manuscrits que nous avons à notre disposition. On peut donc espérer que le texte de Paul ait été, lui aussi, copié avec soin. Néanmoins, la fin du traité est écrite de manière assez elliptique, notamment dans le décompte des contradictions entre propositions, et l'on peut se demander si le texte est bien conservé dans son état original.

Nous n'avons nullement cherché à donner une édition diplomatique du texte, dont nous avons pourtant généralement respecté la graphie parfois variable. Le manuscrit comporte de nombreux signes diacritiques, parfois inexacts, et nous n'en avons retenu qu'un petit nombre, ceux notamment qui permettent de distinguer les pronoms personnels des démonstratifs, ou encore ceux qui marquent les pluriels, afin de rendre le texte plus aisément intelligible.

³² Nous corrigeons et complétons ici la description approximative faite par le Père Vosté, "Catalogue de la bibliothèque", p. 22-3.

³³ Voir H. Hugonnard-Roche, "Le commentaire syriaque de Probus sur l'*Isagoge* de Porphyre. Une étude préliminaire", *Studia graeco-arabica* 2 (2012), p. 227-43, en part. p. 231.

Texte syriaque et traduction française

אחרי כן יתקבלו המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
לאלו המילים הנלוות להן | ואלו המילים הנלוות להן
אלו המילים הנלוות להן.

1 יתקבלו המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
5 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
2 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
אלו המילים הנלוות להן.

על המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
10 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
אלו המילים הנלוות להן.

המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
15 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
אלו המילים הנלוות להן.

המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
20 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
אלו המילים הנלוות להן.

25 המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
המילים הנלוות להן | והנה כפשוטו
אלו המילים הנלוות להן.

15 scripsi : ms 25 delevi

Élucidation du même livre du *Peri Hermeneias*¹ composé en manière d'abrégé par Paul le Perse, et traduit du persan en syriaque par un certain Sebokht, qui est appelé Sévère, évêque de Qenneshrin. Que notre seigneur m'aide. Amen.

1 L'homme est supérieur par la logique aux <êtres> qui sont sans *logos*,² et tout ce qu'il ne sait pas et qu'il est possible de savoir, et qu'il veut savoir, il le sait par le moyen de la logique, parce que la logique est l'instrument pour savoir toute chose, et c'est pourquoi il convient de savoir d'abord la logique.

2 Les parties du discours³ sont six: le nom, le verbe, le pronom, l'adverbe, la préposition, la conjonction.

Le nom est un vocable qui par position signifie quelque chose à l'exception du temps, et s'il est divisé il ne signifie rien, par exemple "homme", "cheval", "perle" (*margānītā*), parce que si "margānītā" est divisé en "mar", "gā", "nītā", alors <chaque partie> ne signifie rien, car même si "mar", lorsqu'il est dit séparément, est la signification de quelque chose, au contraire lorsqu'il est dans "margānītā" il n'est la signification de rien.⁴

Le verbe est un vocable qui par position signifie une certaine action ou passion avec le temps; une action, par exemple "je coupe", une passion, par exemple "(il) est coupé".

Le nom et le verbe sont de deux sortes, l'une définie, par exemple "(l')homme", "(il) coupe", et l'autre indéfinie, par exemple "non-homme", "non-coupe".

Le pronom est un vocable, qui est dit à la place du nom, par exemple: "moi", "toi", "lui", "nous", "vous", "eux", "ceci", "cela".

L'adverbe est un vocable qui est prédié d'un verbe, par exemple: "amicalement", "humblement", "librement".

La préposition est un vocable qui est apposé à l'énoncé, comme est apposé "après", "d'abord", "hors de", "dans", "non", "oui".

La conjonction est un vocable qui lie un énoncé avec un énoncé, par exemple: "parce que", "donc", "si", "d'une part".⁵ [particule]⁶

Parmi toutes les parties du discours, le nom et le verbe sont prééminents, et parmi ces deux-là le nom est le principal.

¹ Dans la suscription, le copiste fait allusion au fait que le commentaire de Paul le Perse sur le *Peri Hermeneias* fait suite dans le manuscrit qu'il écrit à un autre commentaire portant déjà sur le *Peri Hermeneias*, celui de Probus. Sur cet auteur, voir H. Hugonnard-Roche, notice "Probus (Proba)", dans *DPhA*, P 283 = Vb [2012], p. 1539-42.

² Nous traduisons exceptionnellement par un mot grec le mot syriaque *mellṯā* qui est employé comme un équivalent du grec λόγος; cf. par exemple J.G.E. Hoffmann, *De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis*, L.G. Hinrichs, Leipzig 1869, *Glossarium*, p. 188.

³ Nous traduisons volontairement par le terme général de "discours", afin de préserver l'ambiguïté de la présentation de Paul qui mêle ici les parties de l'énoncé au sens du grec λόγος et les parties de l'expression, au sens du grec λέξις.

⁴ Nous avons conservé, dans notre traduction, l'exemple syriaque de *margānītā*, pour rendre compte du fait que le mot *mar*, lorsqu'il est dit séparément, est pourvu d'une signification, à savoir "maître" au sens le plus général.

⁵ La conjonction *man* (que nous traduisons par "d'une part") a son équivalent grec μέν dans la *Τέχνη γραμματική* de Denys le Thrace: voir J. Lallot, *La grammaire de Denys le Thrace*, traduite et annotée, Éditions du CNRS, Paris 1989 (Sciences du langage), p. 64.

⁶ Le mot *ātūtā* pourrait être une glose de *esārā*, introduite après coup dans le texte lui-même, ou une glose précisant que *man* est une particule copulative.

3 Et donc lorsqu'à toutes les parties du discours les savants donnent des dénominations,⁷ les sortes de dénominations qui sont dites de quelque chose sont cinq: homonymie, synonymie, polyonymie, hétéronymie, paronymie.

Sont homonymes deux ou plusieurs items⁸ tels que, tandis que le nom est un, leur nature qui est associée au nom est différente, par exemple (l') acuité⁹ <qui se dit> de l'esprit et de la lame et de la drogue et des péripatéticiens.

Sont synonymes deux ou plusieurs items tels que, tandis que le nom est un, leur nature aussi qui est associée au nom est une, par exemple "homme" <qui se dit> de moi et de toi et du reste des hommes.¹⁰

Est polyonyme un item dont le nom n'est pas un, par exemple "épée" "glaive", "rapière".¹¹

Sont hétéronymes des items multiples et différents, dont les noms aussi sont différents, par exemple "terre", "eau", "soleil".

Est paronyme le nom qui provient d'un autre nom, comme "charpentier" de "art du charpentier" et "forgeron" de "art du forgeron".¹²

4 Il y a quatre sortes d'items:¹³ les écrits, les vocables, les pensées, ce sur quoi advient la pensée. Les écrits sont les signes de ce qui est dans les vocables, et les vocables sont les signes des pensées qui sont dans l'âme, et toute pensée provient de quelque chose et porte sur quelque chose. Les écrits et les vocables ne sont pas les mêmes pour tous, tandis que les pensées et ce sur quoi on pense sont les mêmes pour tous. La raison en est que les pensées et ce sur quoi on pense sont par nature, tandis que les vocables et les écrits sont par position.

5 Parfois la pensée est dans l'âme et elle n'est ni vraie ni fausse, par exemple si l'on pense "cheval" simplement, et parfois elle est vraie ou fausse, par exemple si l'on pense que "le cheval est un quadrupède" ou que "le cheval n'est pas un quadrupède", car lorsque c'est au moyen d'une partie du discours prise séparément que l'on pense ou parle, il n'advient ni vérité ni fausseté, mais lorsque c'est avec les deux <parties du discours>, parfois elles sont l'une avec l'autre ou bien elles sont séparées l'une de l'autre; ainsi la pensée dans l'âme, qui est saisie séparément par un vocable, comme le nom ou le verbe qui est dit par un vocable séparément, n'est pas non plus une pensée singulière, mais une pensée seulement; et le nom ou le verbe qui est dit séparément n'est pas non plus un discours, <mais ils sont> un nom et un verbe seulement.

⁷ Pour la clarté de la traduction, nous distinguons ici entre les "dénominations", qui s'appliquent à la description des homonymes, synonymes, etc., et les "noms" portés par les entités homonymes, synonymes, etc., mais Paul emploie le même mot *šmā*, dans les deux cas.

⁸ Nous traduisons le mot *medem* ("quelque chose" au sens le plus large) par "item", pour éviter de préciser ici s'il s'agit de chose ou de nom (voir le commentaire *ad loc.*).

⁹ Le terme *haripūtā* signifie à la fois "le tranchant" lorsqu'on qualifie une lame et "l'acuité" pour qualifier l'esprit; afin de respecter l'homonymie, nous avons été contraint d'adopter une traduction uniforme par "acuité", qui s'applique mal à la lame et à la drogue. Dans le *Traité de logique*, p. 8*.23-34 Land (trad. p. 9), Paul reprend l'exemple traditionnel de l'homonymie de "chien", qui se dit du chien de terre, du chien de mer, de l'astre (Orion) et du chien peint. À propos de l'exemple de l'acuité, voir le commentaire *ad loc.*

¹⁰ Les exemples de synonymes, dans le *Traité de logique*, p. 8*.26-28 Land (trad. p. 9), sont l'homme et le cheval, qui ont en commun le nom et la définition de "animal". Cet exemple montre plus clairement que ceux de l'*Élucidation*, comment deux espèces peuvent être synonymes.

¹¹ Nos traductions ne prétendent pas restituer le sens exact des noms syriaques, mais seulement donner un équivalent en français d'un item polyonyme. Dans le *Traité de logique*, Paul donne comme exemples de polyonymes, trois mots signifiant le soleil en langue persane, comme il l'indique lui-même, p. 9*.1-2 (trad., p. 9, et notes p. 109).

¹² Il est impossible de garder, dans la traduction française, la parenté linguistique qui existe en syriaque entre les mots qui désignent l'artisan et l'art qu'il pratique.

¹³ Ici encore nous traduisons par "item" le mot *medem*, qui signifie "quelque chose" au sens le plus large.

6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

223v

6 Le discours est produit de deux manières: selon l'une par la pensée et il est intelligible, selon l'autre par la voix et il est sensible. Lorsqu'une pensée qui est dans l'âme est composée avec une autre pensée, alors est produit à ce moment-là un discours intelligible, et parfois il est vrai ou faux, et parfois ni vrai ni faux, parce que tout discours n'est pas vrai ou faux, comme nous le dirons ensuite.¹⁴ Et lorsque c'est par un son vocal qu'un nom et un verbe sont dits ensemble, alors est produit à ce moment-là un discours sensible, et parfois il est vrai ou faux, et parfois ni vrai ni faux, tout comme dans la pensée.

7 Le discours est du son vocal qui signifie quelque chose par position, et s'il est divisé, alors ses parties aussi signifient quelque chose, par exemple "l'homme est animé", ce qui signifie l'essence <de l'homme>, et si <ce discours> est divisé, alors chacune de ses parties signifie, comme le nom et le verbe <signifient chacun quelque chose>.¹⁵

Les espèces du discours sont dix: vocatif, interrogatif, impératif, déprécatif, déclaratif, exclamatif, juratif, institutif, hypothétique, dubitatif. Vocatif, par exemple: "viens ici"; interrogatif, par exemple: "d'où viens-tu?"; impératif, par exemple: "pars d'ici"; déprécatif, par exemple: "donne-moi cela";¹⁶ déclaratif, par exemple: "le soleil est brillant"; exclamatif, par exemple: "comme le soleil est brillant";¹⁷ juratif, par exemple: "par Dieu je sais qu'il est brillant";¹⁸ institutif, par exemple: "soit ce lieu la patrie, amen"; hypothétique, par exemple: "si le soleil est <levé>, il fait jour"; dubitatif, par exemple: "est-ce que cela advient".¹⁹

8 Il est possible aussi que <les espèces du discours> se divisent en cinq, en vocatif, interrogatif, impératif, déprécatif, et déclaratif. En effet, le dubitatif est un interrogatif qui s'interroge lui-même; l'exclamatif est plus fort que le déclaratif seulement par <l'addition de> "comme", mais il est déclaratif; le juratif est plus fort que le déclaratif par l'invocation de Dieu, mais lui aussi est déclaratif; <quant à> l'institutif, il est évident qu'il est déclaratif, car dans la mesure où il est plus fort que le déclaratif, il est bien déclaratif. Par conséquent, si le dubitatif fait partie de l'interrogatif, et que l'exclamatif, le juratif, l'institutif et l'hypothétique font partie du déclaratif, il est manifeste par là que les espèces du discours sont <au nombre de> cinq, ainsi qu'on l'a dit.

9 Le vrai et le faux sont dans le <discours> déclaratif seulement, parce que celui qui dit: "le soleil est brillant", dit le vrai au moyen d'un <discours> déclaratif, et celui qui dit: "le soleil n'est pas brillant", dit le faux au moyen d'un <discours> déclaratif. Mais celui qui interpelle quelqu'un ou le questionne ou lui donne un ordre ou le prie, en interpellant, questionnant, ordonnant ou priant ne dit pas le vrai ni le faux. Les philosophes ne s'occupent que du discours déclaratif, parce qu'ils veulent savoir sur toute chose le vrai et le faux, afin de saisir le vrai et de laisser le faux. Les quatre autres discours, en effet, sont utiles à d'autres choses, tandis que le discours déclaratif est utile seulement à la connaissance.

¹⁴ Voir ci-dessous au paragraphe 9.

¹⁵ Il faut comprendre que chacune des parties du discours, prise séparément, signifie en tant que nom ou que verbe, mais ne signifie pas une affirmation; cf. la définition de la proposition, selon Arist., *Peri Hermeneias* 4, 16 b 26-28: λόγος δὲ ἐστὶ φωνῆ σημαντικῆ, ἧς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστὶ κερχωρισμένον, ὡς φάσις ἀλλ' οὐχ ὡς κατάφασις.

¹⁶ Il n'y a pas en syriaque de forme verbale marquant l'optatif, qui est généralement rendu par le futur ou l'imparfait. Ici l'optatif est rendu par un impératif.

¹⁷ À l'adverbe d'exclamation grec ὡς correspond le syriaque *mā* dans l'exemple de Paul ("comme [*mā*] le soleil est brillant").

¹⁸ Nous avons corrigé le texte en nous inspirant de l'exemple du *Traité de logique*, p. 11*.3 Land: *b-alāhā lam d-lā yoda'* (*e)nā hānā medem* (trad. p. 12 *per deum hoc nescio*).

¹⁹ On peut penser que *kad* a la valeur interrogative des mots grecs εἰ ou ἄρα.

10 Est un discours déclaratif <celui qui dit d'une partie qui est noire, qu'elle est noire, et aussi>²⁰ celui qui dit d'une partie qui n'est pas noire, qu'elle n'est pas noire. Les deux disent le vrai, et il n'y a pas contradiction,²¹ du fait que les parties sont diverses. Et si l'un dit: il y a quatre portions, et un autre dit: il n'y a pas quatre portions, et si celui qui dit qu'il y a les portions, le dit en proportion de huit, et si celui qui dit qu'il n'y a pas les portions, le dit en proportion de deux, les deux disent le vrai, et il n'y a pas contradiction, en raison de la diversité de la comparaison. Et si l'un dit: "l'enfant est grammairien", et l'autre dit: "l'enfant n'est pas grammairien", et si celui qui dit qu'il est grammairien, dit <qu'il est grammairien> en puissance, et celui qui dit qu'il n'est pas grammairien, dit <qu'il n'est pas grammairien> en acte, les deux disent vrai, et il n'y a pas contradiction, en raison de la diversité de la chose.

11 Il est clair, en effet, que la contradiction se produit lorsque ce que je pose et ce que je prédique est la même chose dans l'affirmation et dans la négation, et sans qu'il y ait homonymie ni synonymie, et le temps <de l'énonciation> n'étant pas différent dans l'un et l'autre cas, et la partie n'étant pas différente dans l'un et l'autre cas, et la comparaison n'étant pas différente dans l'un et l'autre cas, et ce qui est dit n'étant pas une chose différente dans l'un et l'autre cas, qu'elle soit dite singulièrement, par exemple "Socrate", ou bien génériquement et non singulièrement, et cela ou bien en étant indéterminée, c'est-à-dire sans *prosdiorismos*,²² par exemple "homme", ou bien en étant déterminée, c'est-à-dire avec un *prosdiorismos*, par exemple "tout homme".

12 Les déterminations additionnelles sont quatre: "tout", "quelque", "non quelque", "non tout".²³ Parmi celles-ci, deux adviennent dans l'affirmation, et deux dans la négation, par exemple: "tout homme est grammairien", "quelque homme est grammairien", et "non quelque homme est grammairien", "non tout homme est grammairien".

13 Les matières sur lesquelles par nature portent les discours sont trois: nécessaire, possible, impossible. Est nécessaire ce qui est et qui ne peut pas être autre, par exemple: le bien, le mal, deux et deux sont quatre. Est possible ce qui est et qui peut être autrement, par exemple: "celui qui marche sera assis", ou bien ce qui n'est pas et qui peut être, par exemple: celui qui n'est pas grammairien et qui peut l'être. Est dit impossible ce qui n'est pas et qui ne peut pas être, <par exemple> que le lion soit un porc ou que l'homme soit par nature quadrupède, ou que deux et deux soient dix.

²⁰ Le manuscrit comporte manifestement une lacune et nous suppléons le texte d'après le sens de tout le passage.

²¹ L'auteur emploie ici une translittération syriaque du grec ἀντίφασις, et il le fera systématiquement dans la suite de l'ouvrage.

²² L'auteur emploie une transcription syriaque du grec προσδιορισμός, que nous conservons dans notre traduction lors des deux premières occurrences, où le mot est employé pour expliciter le sens de "déterminée", qui précède. Dans la suite, nous traduirons la forme grecque par "détermination additionnelle".

²³ Les équivalences entre syriaque et grec sont les suivantes: "tout" (*kul*, grec: πᾶς), "quelque" (*had*, grec: τίς), "non quelque" (*lā had*, grec: οὐδέτις), "non tout" (*lā kul*, grec: οὐ πᾶς).

14 L'opposition portant sur un <item> singulier produit toujours une contradiction dans chacune des matières qui sont par nature, puisque selon la nature du nécessaire l'affirmation est toujours vraie, comme par exemple: "Socrate est homme", et la négation toujours fausse, comme par exemple: "Socrate n'est pas homme"; et selon la nature de l'impossible l'affirmation est toujours fausse, comme par exemple "Socrate est un porc", et la négation toujours vraie, comme par exemple "Socrate n'est pas un porc"; et encore selon la nature du possible l'une est vraie et l'autre fausse, comme par exemple "Socrate est divin" et "Socrate n'est pas divin".

15 L'opposition portant sur un <item> universel, sans détermination additionnelle, produit une contradiction selon la nature du nécessaire, et l'affirmation est toujours vraie, par exemple "l'homme est animé", et la négation toujours fausse, par exemple "l'homme n'est pas animé"; et aussi selon la nature de l'impossible elle produit toujours une contradiction, et l'affirmation est toujours fausse, par exemple "l'homme est un âne", et la négation toujours vraie, par exemple "l'homme n'est pas un âne"; et selon la nature du possible, il est possible que les deux soient vraies, par exemple "l'homme marche", "l'homme ne marche pas", et cela est posé seulement comme une opposition et il n'y a pas contradiction.

16 Lorsqu'elle porte non pas sur un singulier, mais sur un universel qui a une détermination additionnelle, l'opposition se produit de six manières, que je dis maintenant: "tout homme est, et pas un homme n'est",²⁴ et "tout homme est, quelque homme est", et "pas un homme n'est, non tout homme est", et "quelque homme est, non tout homme est", et "tout homme est, non tout homme est", et "quelque homme est, et pas un homme n'est".

17 L'opposition dans laquelle il y a "tout" et "pas un" est nommée <opposition> des "grandes contraires"; celle dans laquelle il y a "tout" et "quelque" est dite "affirmation subalterne";²⁵ celle dans laquelle il y a "pas un" et "non tout" est nommée "négation subalterne"; et celle dans laquelle il y a "quelque" et "non tout" est appelée <opposition> des "petites contraires"; et celle dans laquelle il y a "tout" et "non tout" et aussi celle dans laquelle il y a "quelque" et "pas un" sont nommées toutes deux "à partir des angles" et contradiction.²⁶

²⁴ Nous ne traduisons pas le mot *had*, qui ponctue l'énonciation de chacune des six sortes d'opposition.

²⁵ L'expression syriaque *da-ihēt hādādē* est la transposition du grec ὑπέλληλοι.

²⁶ C'est la transcription du mot grec ἀντίφασις qui est utilisée dans tout le texte pour désigner la contradiction.

18 Et <nous disons que l'opposition> des grandes contraires selon la nature du nécessaire et aussi selon celle de l'impossible divise le vrai et le faux, mais selon la nature du possible elle ne les divise pas, parce qu'il est <alors> possible que l'affirmation et la négation soient également fausses, comme par exemple: "tout homme rêve" et "pas un homme ne rêve"; et <l'opposition> des petites contraires selon la nature du nécessaire et la nature de l'impossible <divise> le vrai et le faux, et selon la nature du possible ne les divise pas, parce qu'il est <alors> possible que les deux <énoncés> soient vrais, comme par exemple: "quelque homme rêve", "non tout homme rêve"; et <dans l'opposition> de l'affirmation subalterne selon la nature du nécessaire, l'un et l'autre <énoncé> disent toujours vrai, et selon la nature de l'impossible l'un et l'autre disent toujours faux, et selon la nature du possible l'un <des deux énoncés> dit toujours vrai et l'autre faux, comme par exemple: "tout homme est grammairien", "quelque homme est grammairien"; et <dans l'opposition> de la négation subalterne selon la nature du nécessaire, les deux <énoncés> disent toujours faux, et selon la nature de l'impossible les deux disent toujours vrai, et selon la nature du possible <l'opposition> divise toujours le vrai et le faux, comme par exemple: "pas un homme n'est grammairien", "non tout homme est grammairien".

19 Et les deux contradictions, en toute matière qui est par nature, divisent toujours le vrai et le faux, et l'un <des énoncés opposés> reçoit le vrai et l'autre le faux; et <dans l'opposition> des grandes contraires, jamais <les énoncés> ne deviennent vrais ensemble, mais parfois ensemble ils disent le faux; <et dans l'opposition> des petites contraires, jamais ils ne deviennent faux ensemble, mais parfois ils disent le vrai ensemble; et <dans l'opposition> de l'affirmation subalterne et de la négation <subalterne>, parfois <les deux énoncés> disent vrai ensemble et parfois ils disent faux ensemble, et parfois ils divisent ensemble le vrai et le faux.

20 Seules <les oppositions> qui sont à partir des angles produisent une contradiction, parce qu'elles divisent toujours le vrai et le faux, et la raison en est que les grandes contraires sont opposées seulement par la qualité, car l'une est une affirmation et l'autre une négation, tandis qu'il n'y a pas d'opposition par la quantité, parce que tout ce que l'une des deux pose, l'autre le supprime; et aussi dans le cas des petites contraires, de la même manière l'une pose quelque partie et l'autre supprime quelque partie; quant aux deux <oppositions d'énoncés> subalternes,²⁷ <leurs énoncés> ne sont pas opposés par la qualité, parce que tous deux sont <dans chaque cas> une affirmation ou une négation, mais ils sont opposés seulement par la quantité, parce que toujours l'un pose ou supprime toute chose tandis que l'autre pose ou supprime non toute chose. Les <oppositions> qui sont à partir des angles ont toutes deux <leurs énoncés> opposés à la fois par la qualité et par la quantité, parce que toujours l'un est une affirmation et l'autre une négation, et l'un est universel et l'autre non universel.

²⁷ Dans toute sa description, Paul semble considérer tantôt l'opposition des propositions, tantôt les propositions elles-mêmes.

5

ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

10

ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

ܡܫܘܚܐ	ܡܫܘܚܐ
ܡܫܘܚܐ	ܡܫܘܚܐ

ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

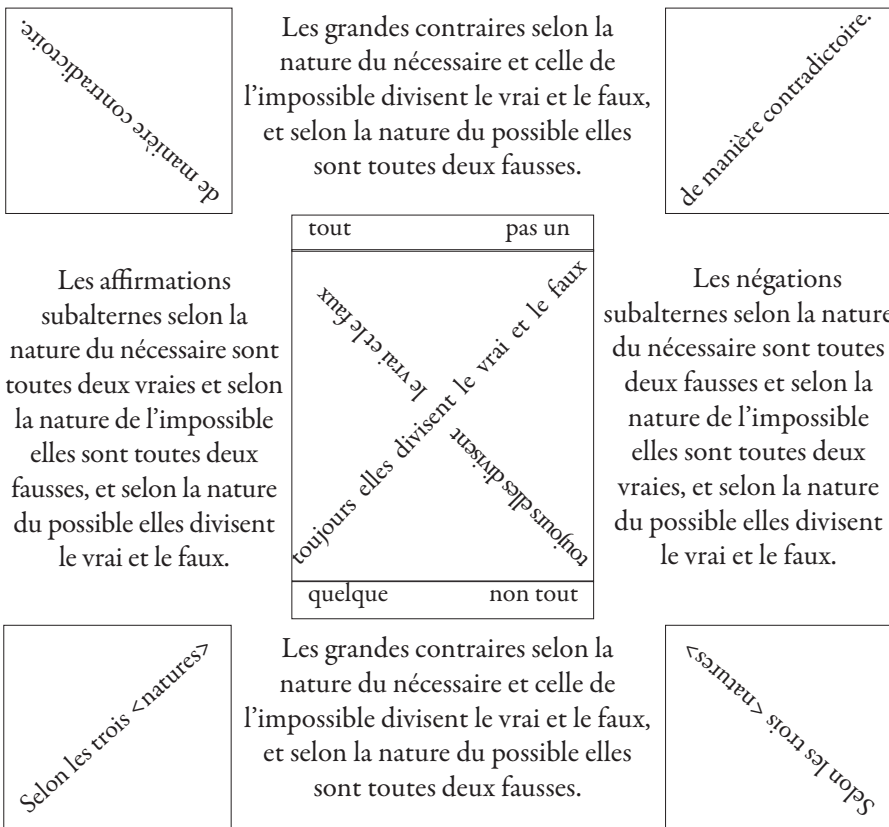
15

ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

22 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ
 ܡܫܘܚܐ ܕܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

16 scripsi : ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ 23 scripsi : ܡܫܘܚܐ ܡܫܘܚܐ

21 Voici le tableau de ces <oppositions>.



22 Parfois, dans l'affirmation et la négation il y a un nom et un verbe, et parfois dans les deux il y a deux noms. Et s'il y a un nom, la *protasis*²⁸ est simple, c'est-à-dire elle est une proposition²⁹ simple; mais s'il y a deux noms, la *protasis* est composée, c'est-à-dire elle est une proposition composée. Sans verbe, aucune affirmation n'est produite ni aucune négation. Toute affirmation est l'opposée d'une négation, et toute négation est l'opposée d'une affirmation.

²⁸ Nous conservons, dans la traduction, le mot grec, qui est translittéré dans le texte syriaque, afin de montrer que ce mot grec est explicité dans le membre de phrase qui suit.

²⁹ Le mot *memrā*, précédemment employé avec le sens large de "discours", est employé ici comme un équivalent technique du grec πρότασις.

23 Toujours dans l'énoncé déclaratif, lorsque "non" est dit avec le nom, une affirmation est produite, et lorsqu'il est dit avec le verbe une négation est produite, parce que l'énoncé qui dit "Socrate est homme", a pour négation: "Socrate n'est pas homme", et l'énoncé qui dit "Socrate est non-homme" est une affirmation et sa négation est "Socrate n'est pas non-homme". Toute affirmation dans laquelle il y a "non" montre qu'elle est une négation, sauf si elle ne dit pas "non" avec le verbe, et toute négation dans laquelle il y a deux "non" montre qu'elle est une affirmation, et de la même manière elle dit "non" avec le verbe. Dans les négations qui ont une détermination additionnelle, nous joignons toujours "non" à la détermination additionnelle, par exemple: "non tout" et "non quelque". Lorsque dans un <énoncé> déclaratif il y a deux noms, jamais nous ne joignons la détermination additionnelle au nom qui est prédiqué, mais nous la joignons toujours au nom qui est sujet, parce que lorsque nous disons que "tout homme est animal", il n'est pas possible que de même nous disions vrai aussi lorsque nous disons que "homme est tout animal", car cela est faux.

24 De même que les parties du temps sont trois, de même aussi les énoncés <se divisent en trois>, car tout énoncé est produit selon <l'un des> trois temps, par exemple: "Socrate est", "Socrate était", "Socrate sera".

25 Toute contradiction divise toujours le vrai et le faux, comme on l'a dit, mais non pas toujours de la même manière, parce qu'à propos d'une chose qui est et d'une chose qui ne peut pas être, elle divise <le vrai et le faux> de telle sorte que nous aussi savons quel <énoncé> est vrai et lequel est faux; mais s'agissant de la nature du possible, et de ce qui sera mais ne se produit pas toujours de la même manière, <la contradiction> divise <le vrai et le faux> de telle sorte que nous ne savons pas si l'affirmation ou la négation est vraie, jusqu'à ce qu'elle soit produite, comme lorsque l'une dit "demain la pluie ou la bataille aura lieu", et que l'autre dit "demain la pluie ou la bataille n'aura pas lieu".

26 La nature du possible se divise en trois parties: l'un <des possibles> est celui qui se produit dans la plupart <des cas> et la nature lui est antérieure; un autre est celui qui se produit rarement et de loin en loin et l'accident lui est antérieur; et un autre est celui qui, intermédiaire <entre les deux précédents>, se produit parfois de telle manière et parfois de telle autre manière, et notre volonté lui est antérieure. C'est sur cette partie seulement que les hommes s'interrogent, délibèrent et examinent. Il y a des gens qui disent que telle chose nécessairement est et sera, parce qu'il est dans la nature du possible, nécessairement, qu'il soit ou qu'il ne soit pas, parce qu'il est nécessaire que demain il pleuve ou ne pleuve pas, et que je parte en Inde ou que je n'y parte pas, mais nous, jusqu'à ce que <l'une ou l'autre chose> soit, nous ne savons pas <laquelle adviendra>; et toute chose, nous la considérons selon ce qu'elle est par elle-même, et non pas selon ce que nous nous savons. Mais si toute chose est et sera nécessairement, et si rien ne sera par accident et par volonté, les avis et les questions sur l'une et l'autre de ces choses, et l'action et le travail, et la vertu et la méchanceté des hommes, le châtement et la récompense, et l'humilité et la majesté sont superflus, et cela pour n'importe quelles choses qu'il convienne de considérer, ce qui est absurde; ou bien ce n'est pas le cas que toute chose est et sera nécessairement, mais <telle ou telle chose> sera aussi par accident et par volonté.

27 Lorsqu'un nom et un verbe sont dits en même temps, les oppositions sont au nombre de quatre: l'une porte sur un singulier, une autre sur un universel qui n'a pas de détermination additionnelle, et deux autres sur un universel qui a une détermination additionnelle. Ces quatre <oppositions> portent sur trois matières qui sont par nature; ce sont <donc> douze <oppositions>, et ces douze <se disent> de ces trois temps <qu'on a dit>, <ce qui donne> trente six <oppositions>. Et lorsque <il y a> un nom et un verbe, mais que le nom est indéterminé, on a encore trente six autres oppositions selon le même calcul. Il est <donc> clair que toutes les oppositions des propositions simples sont au nombre de soixante douze. Et avec les propositions composées dans lesquelles il y a deux noms, ce sont cent quarante quatre autres oppositions, puisque selon le même calcul que l'on a dit ci-dessus, lorsque le nom qui est sujet et celui qui est prédiqué sont tous deux dits déterminés, par exemple "Socrate est animé", "l'homme est animé", "tout homme est animé", "quelque homme est animé", cela fait trente six <oppositions>, et lorsque le nom qui est sujet est déterminé et celui qui est prédiqué est indéterminé, ce sont trente six autres <oppositions>, et lorsque celui qui est sujet est indéterminé et celui qui est prédiqué est déterminé, ce sont trente six autres <oppositions>, et encore lorsque les deux <noms> sont indéterminés, ce sont encore trente six autres <oppositions>, et quatre fois trente six font cent quarante quatre. Et les <propositions> simples et les composées prises ensemble, cela fait deux cent seize oppositions.

28 Ce que plus haut l'on a appelé adverbe, par exemple "aimablement", "humblement", est un mode du discours, puisque lorsque j'entends qu'un discours est dit aimablement ou humblement, je sais selon quel mode il est dit. Le mode est la qualité de ce qui est dit d'un sujet, puisque celui qui dit que cet individu parle aimablement indique de quelle manière cet individu a prononcé ce discours. Les modes semblables à ceux-ci sont nombreux, et nous ne les énumérerons pas. Mais ceux dont on a le plus besoin sont au nombre de trois: le nécessaire, le possible, l'impossible. Et les modes [228r] des discours diffèrent des matières qui sont par nature, sur lesquelles portent les propositions, en ceci que les matières qui sont par nature sont dans l'essence d'une chose, puisque toute chose qui est dite d'une autre chose, ou bien est toujours avec elle, et <la proposition> est nécessaire, ou bien n'est jamais avec elle et <la proposition> est impossible, ou bien est parfois avec elle et parfois n'est pas avec elle et <la proposition> est possible, et <les matières> sont dites par nature, parce qu'elles sont dans quelque chose. À propos des modes ajoutés de l'extérieur au nom et au verbe dans l'énonciation du discours seulement, il arrive parfois que la matière naturelle du discours soit vraie, mais cela n'apparaît pas à cause du mode, comme lorsqu'on dit que Socrate parle humblement, parce que s'il parle et qu'il parle autoritairement, alors le fait qu'il parle est vrai, mais le fait que ce soit humblement est faux. Dans la négation du mode, "non" est toujours dit avec le mode, parce que s'il est dit avec le nom ou avec le verbe, une affirmation est produite et non une négation.

29 L'opposition <des propositions> avec mode se produit de la façon suivante. Le mode est dit ou bien dans une proposition formée d'un nom et d'un verbe, ou bien dans une proposition formée de deux noms et un verbe, et le nom est ou bien déterminé ou bien indéterminé, comme on l'a dit ci-dessus. Si <la proposition est formée> d'un nom et un verbe, quatre oppositions sont produites, comme ceci: "il est possible que Socrate marche", "il n'est pas possible que Socrate marche", "il est possible que non-Socrate marche", "il n'est pas possible que non-Socrate marche", "il est possible que Socrate ne marche pas", "il n'est pas possible que Socrate ne marche pas", "<il est possible que non-Socrate ne marche pas>",³⁰ "il n'est pas possible que non-Socrate ne marche pas". Si <la proposition est formée de> deux noms et un verbe, huit oppositions sont produites, comme ceci: "il est possible que Socrate philosophe marche", "il n'est pas possible [228v] que Socrate philosophe marche", "il est possible que non-Socrate philosophe marche", "il n'est pas possible que non-Socrate philosophe marche", "il est possible que Socrate non-philosophe marche", "il n'est pas possible que Socrate non-philosophe marche", "il est possible que non-Socrate non-philosophe marche", "il n'est pas possible que non-Socrate non-philosophe marche", "il est possible que Socrate philosophe ne marche pas", "il n'est pas possible que Socrate philosophe ne marche pas", "il est possible que non-Socrate philosophe ne marche pas", "il n'est pas possible que non-Socrate philosophe ne marche pas", "il est possible que Socrate non-philosophe ne marche pas", "il n'est pas possible que Socrate non-philosophe ne marche pas", "il est possible que non-Socrate non-philosophe ne marche pas", "il n'est pas possible que non-Socrate non-philosophe ne marche pas". Semblablement, à propos d'un singulier douze oppositions sont produites, et à propos d'un universel sans détermination additionnelle douze autres, et à propos d'un universel avec détermination additionnelle, qui se dit "tout" et "non tout" ajouté à l'universel, douze autres, et à propos de ce qui se dit "quelque" et "non quelque" ajouté à l'universel douze autres, qui font ensemble quarante huit <oppositions>; et celles-ci <prises> selon les trois temps font cent quarante quatre, et celles-ci <prises> selon les trois matières qui sont par nature font quatre cent trente deux, et les modes des discours comme il a été dit sont trois, et selon les trois temps, ce qui produit mille deux cent quatre vingt seize oppositions, qui sont sans mode. Les <oppositions des propositions> simples sont soixante douze, <celles des propositions> composées sont cent quarante quatre, soit un total de deux cent seize; en ajoutant toutes les oppositions <précédemment trouvées à ces> deux cent seize, <on obtient> mille cinq cent douze <oppositions>, et <en comptant> les propositions affirmatives avec les négatives cela fait trois mille vingt quatre <propositions>, du fait que toutes les oppositions sont comptées ensemble.

Et il n'y a pas d'autre calcul concernant le discours dans lequel est le vrai et le faux, et tout autre discours <de l'espèce> déclarative est parfaitement connu à partir de ce calcul.

Fin de l'élucidation du livre du *Periermenias*, composé par Paul le Perse, qui a été traduit par Sévère Sebokht.

³⁰ Nous ajoutons cette proposition omise dans le manuscrit, mais indispensable à la bonne intelligence du texte.

Commentaire

1

C'est par la logique que l'homme est supérieur aux êtres sans *logos*, c'est-à-dire aux animaux, τὰ ἄλογα ζῷα. Ainsi sont qualifiés les animaux dans le rapport que fait Porphyre de la position des Stoïciens, qui refusaient tout discours aux animaux:

Puisqu'il existe, selon les Stoïciens, deux sortes de discours (λόγου), l'un qui est intérieur (ἐνδιαθέτου) et l'autre qui est proféré (προφορικῶ), et encore l'un qui est parfait et l'autre qui est déficient, il convient de bien préciser lequel de ces discours ils refusent aux animaux. Est-ce le seul discours parfait et non tout discours absolument? Ou bien est-ce absolument tout discours, tant celui qui est intérieur que celui qui procède à l'extérieur? Ils ont bien l'air de se prononcer pour la privation totale et non pour celle du discours parfait. Sinon les animaux ne seraient pas des êtres non raisonnables (ἄλογα), mais ils seraient encore des êtres raisonnables (λογικά), ni plus ni moins que ne le sont, selon eux, presque tous les hommes.¹

Le raisonnement de Paul est clair: "l'homme, par son âme, est un vivant rationnel (*ḥayā mlilā*)", ainsi qu'il l'écrit dans le *Traité de logique*.² Et il lui appartient de désirer connaître et de pouvoir connaître. La philosophie, qui comprend l'ensemble du savoir, est composée de deux parties, théorique et pratique, et son instrument est la logique: "Les deux parties de la philosophie sont connues au moyen d'un instrument et l'instrument de la philosophie est la logique (*mlilūtā*)".³ Tout ce qu'il lui est possible de savoir, c'est par cet instrument propre à lui qu'il lui est possible d'en acquérir la connaissance. Par conséquent, au début de tout apprentissage du savoir, entendons du savoir philosophique (après les études grammaticales primaires), se trouve l'étude de la logique.

Dans la tradition grecque, un débat avait été ouvert pour savoir si la logique était partie ou instrument de la philosophie. La question était traditionnellement traitée dans l'introduction des commentaires aux *Premiers Analytiques*, notamment par Alexandre d'Aphrodise, Ammonius et Philopon, et l'on en trouve l'écho, en milieu syriaque, dans le commentaire de Sergius de Reš'ainā aux *Catégories*, où l'auteur présente les trois positions traditionnelles attribuées aux stoïciens, aux péripatéticiens et aux platoniciens, selon lesquels la logique est respectivement, partie, instrument, et enfin tout à la fois partie et instrument de la philosophie.⁴

Pour Paul le Perse, dans l'*Élucidation*, le débat semble tranché: la logique est l'instrument de tout savoir. Et à ce titre précisément, l'étude de la logique est placée au début du cursus des études supérieures.

L'utilité de la logique comme instrument du savoir a été reconnue dans la tradition philosophique syriaque d'inspiration grecque rationnelle. Citons par exemple, ce qu'écrit Sévère Sebokht, le traducteur de l'*Élucidation* en syriaque, dans son propre traité sur les *Premiers Analytiques*: "For the art of reason and syllogistic is useful to us and is extremely profitable for the perfect knowledge of theoria that is reasoned and demonstrative of what is said in the book <entitled> the *Apodeitics*, the

¹ Porph., *De l'abstinence*, III, 2, 1-2, éd. et trad. fr. J. Bouffartigue - M. Patillon, Les Belles Lettres, Paris 1979 (CUF), p. 153-4.

² Voir Paul le Perse, *Traité de logique*, p. 2*.4 Land.

³ *Ibid.*, p. 5*.16-18 Land.

⁴ Voir H. Hugonnard-Roche, *La logique d'Aristote du grec au syriaque. Études sur la transmission des textes de l'Organon et leur interprétation*, Vrin, Paris 2004 (Textes et traditions, 9), p. 197-202, 222-31.

book, namely, which gives precise demonstrations and distinguishes truth from falsehood by means of the art of reason. If, therefore, it is profitable to know the truth and keep distant from falsehood, the knowledge of what is said in this treatise is extremely useful to us”.⁵

Il n’y a pas de doute que, pour Paul comme pour Sévère Sebokht, la logique qui enseigne l’art de penser et qui est par là l’instrument de tout savoir est la syllogistique aristotélicienne, à laquelle son propre *Traité de logique* a pour but d’introduire de manière systématique. À sa manière aussi, ainsi qu’on le verra, l’*Élucidation* introduit à la logique aristotélicienne.

2

Dans le *Traité de logique*, Paul distingue deux parties du discours (*memrā*), le nom et le verbe, auxquels s’ajoutent les particules qui servent de lien, et il suit, ce faisant, la tradition péripatéticienne, en s’inspirant manifestement de la manière dont s’exprime Ammonius à propos des particules.⁶ La division est différente dans l’*Élucidation*, car le point de vue est différent d’une œuvre à l’autre: logico-grammatical dans le *Traité de logique* qui suit la division aristotélicienne revue par les commentateurs, plus proprement grammatical ou linguistique dans l’*Élucidation*, qui part de l’étude du langage humain, ou de l’étude de la grammaire, grecque devrait-on dire, mais adaptée à la langue syriaque.

Il s’agit, dans l’*Élucidation*, des parties de la λέξις, au sens de la *Poétique* d’Aristote,⁷ mais la liste d’Aristote n’est pas celle qui a été retenue par la tradition grecque elle-même. Dans l’antiquité tardive, c’est la *Τέχνη γραμματική* de Denys le Thrace, qui s’est imposée comme le manuel scolaire par excellence de la grammaire grecque, et c’est la traduction de cet ouvrage par Joseph Hūzāyā (enseignant à l’école de Nisibe et mort avant 580) qui a introduit dans la culture syriaque, au milieu du VI^e siècle, les éléments de la grammaire grecque.⁸ La traduction syriaque de Joseph Hūzāyā conserve la liste devenue canonique, dans la tradition grecque tardive, des huit parties du discours, ou mieux de la phrase: nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe, conjonction (ὄνομα, ῥῆμα, μετοχή, ἄρθρον, ἀντωνυμία, πρόθεσις, ἐπίρρημα, σύνδεσμος).⁹

⁵ Cité d’après D. Miller, “George, Bishop of the Arab Tribes, on True Philosophy”, *Aram* 5 (1993), p. 303-20, en part. p. 312.

⁶ *Traité de logique*, p. 5*20-25 Land. Les particules sont comparées par Paul à des sortes de liens et d’assemblages, cf. H. Hugonnard-Roche, “Du commentaire à la reconstruction: Paul le Perse interprète d’Aristote (sur une lecture du *Peri Hermeneias*, à propos des modes et des adverbes selon Paul, Ammonius et Boèce)”, dans J. Lössl - J.W. Watt (éd.), *Interpreting the Bible and Aristotle in Antiquity. The Alexandrian Commentary Tradition between Rome and Bagdad*, Ashgate, Farnham 2011, p. 207-37, en part. p. 211; des comparaisons semblables se trouvent dans Ammon., *In De Int.*, p. 12.25-30 Busse. Dans la suite du commentaire sur le paragraphe 2, nous reprenons quelques-uns des éléments présentés dans notre article cité ci-dessus.

⁷ Cf. Arist., *Poet.* 20, 56 b 20-21.

⁸ La traduction syriaque a été éditée, à partir de trois manuscrits par A. Merx, *Historia artis grammaticae apud Syros*, F.A. Brockhaus, Leipzig 1889 (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, 9, 2), p. 50*-72* (texte), 9-28 (trad.). Pour une vue d’ensemble sur les problèmes d’authenticité et de datation que pose le texte de la *Techne*, voir F. Ildefonse, notice “Denys dit le Thrace”, dans *DPhA*, D 86 = II [1994], p. 742-7. Sur la version syriaque, lire R. Contini, “Considerazioni interlinguistiche sull’adattamento siriano della *TEXNH ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΗ* di Dionisio Trace”, dans R.B. Finazzi - A. Valvo (éd.), *La diffusione dell’eredità classica nell’età tardoantica e medievale: il “Romanzo di Alessandro” e altri scritti*. Atti del seminario internazionale di studio, Roma-Napoli, 25-27 settembre 1997, Edizioni dell’Orso, Alessandria 1998 (L’eredità classica nel mondo orientale, 2), p. 95-111.

⁹ Voir Merx, *Historia artis grammaticae*, p. 50* (texte) et p. 9 (traduction latine dans laquelle le traducteur réécrit en grec les termes techniques). La traduction syriaque de Joseph Hūzāyā omet l’introduction sur les parties de la grammaire et les chapitres 2 à 9 du texte grec, qui traitent de questions orthographiques, phonologiques et prosodiques. Voir l’édition et

La liste de Paul est toutefois différente de la liste préservée dans la traduction syriaque de Denys, puisqu'elle est réduite à six éléments, par omission du participe et de l'article. L'article grec n'existant pas en syriaque, son omission va en effet de soi, en quelque sorte. Et les grammairiens syriaques postérieurs à la traduction de Hūzāyā adoptèrent en général une liste de sept parties du discours, la liste grecque moins l'article.

Paul, pour sa part, omet aussi le participe, à quoi on peut trouver sans doute deux raisons au moins. D'une part, on notera que le participe est considéré tout naturellement par Jacques d'Édesse, par exemple, comme un verbe au temps présent, cependant qu'il est classé avec les noms eu égard à sa morphologie.¹⁰ D'autre part, le participe n'a pas acquis en syriaque, au moment où Paul écrit, l'autonomie que cette forme grammaticale a acquise en grec, où il est naturellement employé comme un nom dans une construction où il est précédé de l'article.¹¹

Dans son commentaire sur le *Peri Hermeneias*, Ammonius énumère les parties qu'il appelle les "fameuses huit parties de l'énoncé" (τῶν θρουλλουμένων ὀκτὼ τοῦ λόγου μερῶν), en les répartissant en trois sous-groupes: nom, pronom, verbe et participe, qui signifient des natures, des personnes, des activités ou des passions, et qui peuvent suffire à engendrer un énoncé déclaratif, chaque fois que l'un des termes (convenablement choisi) est pris comme sujet, l'autre comme prédicat; puis viennent, dans sa description, les adverbes, et enfin les parties par elles-mêmes dépourvues de signification: article, préposition et conjonction.¹² Au terme de sa description, il précise qu'il ne s'agit pas de parties de l'énoncé, mais de parties de l'expression "de laquelle l'énoncé est lui-même une partie, comme il est dit dans la *Poétique*",¹³ ajoutant un peu plus loin que "l'énoncé diffère de l'expression, en ce que l'un est essentiellement la somme des vocables qui signifient les choses, alors que l'autre l'est de la totalité sans restriction des vocables employés pour la communication".¹⁴

Au premier abord, les parties du discours énumérées par Paul sont donc les parties de l'expression, au sens de la λέξις des philosophes, ou au sens de la phrase (λόγος) du grammairien Denys le Thrace. Pourtant la suite du paragraphe montre que la situation est plus complexe.

À la suite de son énumération des parties du discours inspirée par la grammaire de Denys, Paul abandonne, en effet, le point de vue grammatical, puisqu'il ne cite pas la définition du nom donnée par le grammairien grec, à savoir: "le nom est une partie de phrase casuelle désignant un corps ou une action" (ὄνομα ἐστὶ μέρος λόγου πτωτικόν, σῶμα ἢ πρᾶγμα σημαῖνον),¹⁵ mais la définition du nom qu'il donne, "Le nom est un vocable qui par position signifie quelque chose à l'exception du temps, et s'il est divisé il ne signifie rien" est tout à fait conforme à la définition du *Peri Hermeneias*, et

la traduction du texte de Denys, avec d'abondants commentaires dans J. Lallot, *La grammaire de Denys le Thrace*, Éditions du CNRS, Paris 1989.

¹⁰ Voir R. Talmon, "Jacob of Edessa the Grammarian", dans R. Bas ter Haar Romeny (ed.), *Jacob of Edessa and the Syriac Culture of his Day*, Brill, Leiden - Boston 2008 (Monographs of the Peshitta Institute Leiden. Studies in the Syriac Versions of the Bible and their Cultural Contexts, 18), p. 159-87, en part. p. 179. On peut noter que l'exemple de verbe dans le *Traité de logique*, p. 5^a.22 Land, est un participe: *mbalek* ("marchant" = "il marche").

¹¹ Comme nous l'avons fait dans notre introduction, nous attirons l'attention sur le fait que ces remarques s'appliquent au texte syriaque que nous lisons, mais qui est en réalité une traduction à partir du persan faite par Sévère Sebokht, d'après la suscription du traité. La question de savoir si le texte a reçu des modifications de la part du traducteur est sans réponse.

¹² Ammon., *In De Int.*, p. 11.8-12.15 Busse.

¹³ *Ibid.*, p. 12.30-13.1 Busse: λόγου μὲν οὖν ταῦτα οὐ μέρη, λέξεως δὲ μέρη, ἧς καὶ ὁ λόγος αὐτὸς μέρος, καθάπερ ἐν τοῖς Περι ποιητικῆς εἴρεται.

¹⁴ *Ibid.*, p. 13.7-9 Busse: Διαφέρει δὲ ὁ λόγος τῆς λέξεως, ὅτι ὁ μὲν ἐστὶ πλήρωμα προσηγουμένως τῶν σημαίνουσῶν τὰ πράγματα φωνῶν, ἡ δὲ πασῶν ἀπλῶς τῶν παραλαμβανόμενων πρὸς τὴν διάλεκτον (trad. Ildelfonse et Lallot, p. 16).

¹⁵ Cf. Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 48 (dont nous citons la traduction, p. 49).

l'exemple de *margānītā* transpose exactement au moyen d'un mot syriaque celui que donne Aristote avec *Κάλλιππος*.¹⁶

Le mélange entre grammaire et logique, qui se manifeste dans le passage de l'énumération des parties du discours à la définition du nom, est encore souligné par la définition du verbe: "le verbe est un vocable qui par position signifie une certaine action ou passion avec le temps; une action, par exemple 'je coupe', une passion, par exemple 'il est coupé'". À la différence de la définition du verbe dans le *Traité de logique*, qui est une traduction littérale du *Peri Hermeneias*, cette définition reprend un élément de la définition du *Peri Hermeneias*, à savoir que le verbe est un vocable qui signifie par position (bien qu'Aristote ne précise pas ce point sous-entendu), avec addition du temps, à quoi est ajouté un élément de la définition de Denys, à savoir que le verbe signifie une action ou une passion: "le verbe est un mot casuel, qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif".¹⁷

Les formes morphologiques de l'actif et du passif, sont les contreparties linguistiques de valeurs sémantiques, qui n'ont pas d'incidence en terme de prédication: il n'importe pas, en effet, que le verbe ait le caractère morphologique de l'actif ou du passif, et qu'il signifie une action ou une passion, mais il importe seulement qu'il soit le support d'une fonction logique, celle du prédicat dans la phrase déclarative, qui est l'objet de la logique que Paul prend en considération. Paul pourtant ne mentionne pas la fonction prédicative du verbe, qui figure à la fin de la définition d'Aristote: *καὶ ἀεὶ τῶν ὑπαρχόντων σημεῖόν ἐστιν*.¹⁸

Ammonius, pour sa part, remarque bien que certaines des huit parties signifient des actions ou des passions, et il s'agit évidemment du verbe et du participe, et lorsqu'il commente la définition du verbe, il observe que "quand nous émettons des verbes, c'est que voulons indiquer à titre principal certaines actions ou passions",¹⁹ mais cette mention ne fait pas partie de la définition complète qu'Ammonius restitue à partir de la définition concise d'Aristote, à savoir: "son vocal signifiant par convention sursignifiant le temps, dont aucune partie ne signifie séparément".²⁰ Le verbe est ainsi un nom pourvu d'un temps, ou signifiant en plus un temps, mais l'actif et le passif ne font pas partie de sa fonction logique, celle de prédicat d'une phrase déclarative.

La définition du pronom par Paul, "vocable qui est dit à la place du nom", est conforme à celle de Denys le Thrace, "mot employé en place d'un nom" (*λέξις ἀντὶ ὀνόματος παραλαμβανομένη*).²¹ Toutefois, la grammaire de Denys ne contient, sous le titre "Du pronom" que des pronoms personnels, auxquels sont annexés des pronoms possessifs, mais elle ne contient pas de pronoms démonstratifs, comme l'érudition moderne l'a déjà souligné, sans l'expliquer.²² Il est alors possible

¹⁶ Cf. *Peri Hermeneias* 2, 16 a 19-22. Notons toutefois que la traduction syriaque "par position" ne rend pas parfaitement le grec *κατὰ συνθήκην* (16 a 19), mieux rendu par l'expression *b-šalmūtā* ("par agrément") dans la traduction de Probus: cf. Hoffmann, *De Hermeneuticis*, p. 70.25.

¹⁷ Cf. Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 55. L'adjonction du temps est un trait grammatical, comme le remarque par exemple Apollonius Dyscole: "les noms sont à l'origine de ce qui est propre aux verbes, à savoir l'actif et le passif" (*Syntaxe*, I, § 16 [p. 18, 5 sq. Uhlig]), trad. J. Lallot, Apollonius Dyscole, *De la construction*, texte grec accompagné de notes critiques, introd., trad., notes exégétiques, index, I-II, Vrin, Paris 1997 (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique, 19), I, p. 101 et note 61 *ad loc.*

¹⁸ Arist., *Peri Hermeneias* 3, 16 b 9-10.

¹⁹ Ammon., *In De Int.*, p. 48.6-7 Busse (trad. Ildefonse et Lallot, p. 54-5).

²⁰ *Ibid.*, p. 47.19-20 Busse (trad. Ildefonse et Lallot, p. 54).

²¹ La formation de l'expression *hlāf šmā*, qui est aussi utilisée dans la version syriaque de la *Technè*, est "calquée" sur le grec *ἀντωνυμία*; cf. Merx, *Historia artis grammaticae*, p. 50*.

²² Voir Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 195-6.

que Paul ait connu une tradition de la grammaire de Denys, dans laquelle les pronoms démonstratifs fussent ajoutés sous le titre “Du pronom”, soit déjà par le biais de scolies grecques dont on sait qu’elles furent nombreuses, soit par le biais d’un enseignement en syriaque. Il est manifeste, en tout cas, que ces pronoms démonstratifs peuvent jouer le rôle de sujet dans des phrases prédicatives, et on peut imaginer que Paul lui-même les ait ajoutés à la liste trouvée dans la grammaire dionysienne, transposée en syriaque.

La définition de l’adverbe reprend pour une part celle de Denys, selon laquelle l’adverbe est une partie de phrase non fléchie, “dite du verbe” (κατὰ ῥήματος λεγόμενον) “ou appliquée au verbe” (ἢ ἐπιλεγόμενον ῥήματι),²³ mais en utilisant le terme technique forgé en syriaque pour désigner la prédication: l’adverbe, selon Paul, “est prédiqué” d’un verbe.²⁴ Ammonius dit que l’adverbe doit son nom au fait de se combiner aux verbes de telle ou telle manière (ὡς τοιῶσδε τοῖς ῥήμασι συμπλεκόμενον).²⁵ Mais Paul reviendra plus loin (au paragraphe 28) sur la question des adverbes, qui jouent un rôle logique et sémantique important dans la caractérisation modale des propositions.

La définition de la préposition est proche de celle de Denys: “La préposition est un mot qui se prépose à toutes les parties de la phrase”,²⁶ comme de celle d’Ammonius, pour qui la préposition doit son nom au fait de précéder aussi bien noms que verbes (ὡς ὁμοίως ὀνομάτων τε καὶ ῥημάτων προταττομένην).²⁷ Le point remarquable, cependant, de la définition de Paul réside dans la suite des exemples, parmi lesquels il introduit les deux expressions signifiant “non” et “oui”, qui ne figurent pas dans le texte grec de Denys, non plus que dans sa version syriaque. Le mot *lā* (“non”) est construit par Paul, quelques lignes plus haut, avec un nom et un verbe pour former le nom indéfini *lā barnāšā* (“non homme”) et le verbe indéfini *lā poseq* (“non coupe”): le mot *lā*, qui équivaut dans ces expressions à la négation grecque οὐ (οὐκ), sert alors de préfixe négatif ou privatif, et l’on peut concevoir qu’il soit classé avec les prépositions. Il sera, en revanche, considéré comme un adverbe de qualité par Jacques d’Édesse (*Thesaurus syriacus*, II, col. 1869). Par analogie, le mot *ʾin* (“oui”), qui signifie l’affirmation, semble être conçu par Paul comme une sorte de préfixe affirmatif. Le mot, classé par Jacques d’Édesse (*Thesaurus syriacus*, I, col. 157) également parmi les adverbes de qualité, ayant une force affirmative, a le sens des mots latins *immo*, *sane*, placés en début de phrase. L’on conçoit donc que Paul retienne ces mots parmi ceux dont il donne la liste dans son chapitre sur les parties du discours, mais ces mots sont plutôt rangés, en général, parmi les adverbes et non parmi les prépositions. Si Paul ne les range pas, pour sa part, parmi les adverbes, c’est sans doute parce que ces derniers ont un sens bien particulier dans son analyse logique de la proposition, comme on le verra plus loin.

S’agissant de la dernière des parties du discours, la conjonction, Paul ne reprend pas la définition de Denys: σύνδεσμός ἐστι λέξις συνδέουσα διάνοιαν μετὰ τάξεως (“un mot qui conjoint la pensée en ordonnant”).²⁸ La définition de Paul est voisine de la remarque d’Ammonius, selon laquelle la conjonction doit son nom au fait d’assurer le lien entre des énoncés séparés (τοὺς ἀπρητημένους συνδέοντα λόγους).²⁹

²³ Voir Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 60-1.

²⁴ Cf. Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 218, qui signale que, dans une scolie au texte de Denys, les adverbes sont dits “épihétiques et prédicatifs” (ἐπιθητικά τε καὶ κατηγορικά) des verbes”.

²⁵ Ammon., *In De Int.*, p. 15.7-8 Busse.

²⁶ Cf. Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 61. La dernière partie de cette définition “en composition et en construction”, qui se rapporte à des éléments de morphologie grecque, est évidemment omise par Paul.

²⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 15.6-7 Busse.

²⁸ Voir Lallot, *La grammaire de Denys*, p. 64-5.

²⁹ Ammon., *In De Int.*, p. 15.8 Busse.

Au terme de cet exposé sur les parties du discours, dans lequel sont étroitement imbriqués, comme on l'a vu, des éléments empruntés tout à la fois à la grammaire de Denys et à l'exposé souvent dit linguistique du *Peri Hermeneias*, Paul prend le parti de la logique, en quelque sorte, en déclarant que les parties principales du discours sont le nom et le verbe, sans toutefois s'expliquer sur ce point. Mais la raison est bien évidemment celle que donne Ammonius: ταῦτα μόνα δίχα τῶν ἄλλων ἀπάντων δύναται ποιεῖν ἀποφαντικὸν λόγον, "ces deux seules parties, à l'exclusion de toutes les autres, sont capables de constituer un énoncé déclaratif".³⁰ Pourquoi le nom est-il la partie principale? Ammonius ne le dit pas. Un début de l'explication est fourni par Paul dans le *Traité de logique*, où il déclare que les parties principales de la phrase sont le nom et le verbe, et ajoute qu'au sens large le verbe est appelé nom.³¹ La référence implicite est au passage du *Peri Hermeneias* où Aristote dit que les verbes dits eux-mêmes par eux-mêmes valent pour des noms: αὐτὰ μὲν οὖν καθ' αὐτὰ λεγόμενα τὰ ῥήματα ὀνόματά ἐστι.³²

3

Après la grammaire du langage, inspirée par la *Τέχνη γραμματική* de Denys le Thrace, mais aussi par les définitions des noms et verbes tirées du *Peri Hermeneias*, vient une section métalinguistique qui porte sur l'examen des dénominations que les savants donnent aux parties du discours. Par là, il faut entendre évidemment les deux parties principales, dont est constitué le discours déclaratif, c'est-à-dire le nom et le verbe. Les cinq dénominations énumérées, homonymie, synonymie, polyonymie, hétéronymie, paronymie, s'appliquent, selon la présentation de Paul, à des désignations (parties du discours) en tant qu'elles signifient des entités (choses), conformément à l'interprétation traditionnelle du *skopos* des *Catégories*: les catégories sont des sortes de noms, en fait les noms premiers, dits d'une chose et non point les réalités ni les mots eux-mêmes. C'est bien ce que veut dire l'expression de Paul: "les sortes de noms qui sont dits de quelque chose (*medem*)", et ce que montrent les exemples donnés dans la suite. Si, en effet, la description des homonymes et des synonymes peut laisser penser qu'elle s'applique aux référents des noms plutôt qu'aux noms eux-mêmes (comme le laisse penser aussi la description d'Aristote), l'usage fait des notions d'homonymie et de synonymie au paragraphe 11 montre que c'est l'application des termes aux choses qui intéresse l'auteur.

Les commentateurs expliquent généralement l'utilité de l'étude des homonymes, synonymes, et autres -onymes, en relation avec la doctrine des catégories, auxquelles elle servirait de préliminaire nécessaire. Porphyre, par exemple, affirme qu'Aristote consacre son premier argument à un exposé sur les homonymes, synonymes et paronymes, parce que les données les concernant sont très utiles à la doctrine des catégories, de la même façon que définitions, axiomes, postulats sont utiles aux géomètres: "Ὡσπερ οὖν οἱ γεωμέτραι προεκτίθενται ὅρους τινὰς καὶ ἀξιώματα καὶ αἰτήματα καὶ διαιρέσεις, ἃ χρησιμὰ ἐστὶ προλαβόντα μαθεῖν εἰς σαφήνειαν τῶν θεωρημάτων, οὕτω καὶ ὁ Ἀριστοτέλης προλαμβάνει τὰ περὶ τῶν ὁμωνύμων καὶ συνωνύμων καὶ παρωνύμων καὶ πάντα <τὰ> ἐφεξῆς χρησιμώτατα πρὸς αὐτὴν τὴν τῶν κατηγοριῶν παράδοσιν."³³ Plus explicitement, Simplicius rappelle, au début de son commentaire, la nécessité d'un préambule sur les homonymes et les synonymes avant de parler des catégories, en reprenant la comparaison faite par Porphyre en réponse à une aporie de Nicostrate, demandant pourquoi Aristote n'a pas parlé d'emblée des catégories. La première réponse apportée par les

³⁰ *Ibid.*, p. 11.3-4 Busse (trad. Ildefonse et Lallot, p. 14).

³¹ *Traité de logique*, p. 5*.22 Land ("Lteriori autem sensu etiam verbum nomen vocatur", trad. Land, p. 6).

³² *Peri Hermeneias* 3, 16 b 19-20.

³³ Porph., *In Cat.*, p. 60.4-8 Busse (*CAG IV*); voir aussi Porphyre, *Commentaire aux Catégories d'Aristote*, éd. critique, trad. française, introd. et notes par R. Bodéüs, Vrin, Paris 2008 (Bibliothèque des textes philosophiques), p. 104-5.

commentateurs était que, “pour pouvoir procéder aisément et sans aucune faute à la classification des catégories, il faut être sûr qu’un nom signifie une seule chose. Dans le cas où à un nom correspondent deux ou plusieurs réalités, il faut établir si de tels objets sont synonymes ou bien homonymes”.³⁴

Si la présence d’un exposé sur les homonymes et synonymes, et éventuellement les autres -onymes, au début du traité concernant les catégories, est ainsi justifiée par les commentateurs, comment justifier la présence de ce même exposé en préliminaire à un traité dans lequel il n’est pas question des catégories, mais de l’analyse logique des propositions et de leurs oppositions? Le commentaire, trop succinct, de Paul ne répond pas directement à la question, mais la raison apparaîtra plus loin, au paragraphe 11 (où seules l’homonymie et la synonymie sont mentionnées) à propos de la contradiction des propositions, et nous y reviendrons.

Remarquons toutefois dès maintenant que dans les *Topiques* Aristote introduit la dissociation des divers sens en lesquels se prennent des termes, comme le deuxième des instruments dialectiques à l’aide desquels on est à même de disposer d’arguments déductifs: “Pour ce qui est des instruments grâce auxquels nous ne serons jamais à court d’arguments déductifs, ils sont au nombre de quatre. Le premier consiste à poser des prémisses; le second à savoir dissocier les divers sens d’un terme; le troisième à découvrir les différences; le quatrième est la perception des similitudes”.³⁵ Un peu plus loin, lors de l’examen des moyens propres à reconnaître si un terme se prend en plusieurs sens, Aristote recommande de considérer le contraire du terme à examiner, et il observe que, dans certains cas, la différence apparaît immédiatement: ainsi, dit-il, “aigu” a pour contraire “grave” dans les sons, et “obtus” dans les corps, d’où l’on reconnaît que “aigu” se prend en plusieurs sens.³⁶ Il est remarquable que l’exemple utilisé par Paul à propos des homonymes soit précisément celui de l’acuité. Certes cet exemple est un *topos*, comme on va le voir, mais il relie la division des -onymes, en l’occurrence les homonymes, à un traité autre que les *Catégories* et dans lequel il s’agit au premier chef de constructions d’argumentations. Ainsi peut se justifier la présence de la division des -onymes dans le résumé de Paul, en introduction à l’étude des propositions logiques et de leurs oppositions, qui formeront la base des constructions syllogistiques.

Paul reprend la liste des -onymes, mais ne reprend pas l’explicitation complète, comme le font les commentateurs grecs, sur la base des combinaisons possibles de l’identité et de la différence du nom et de la définition,³⁷ d’une part parce qu’il ne parle pas de définition mais de nature, et d’autre part parce qu’il ne considère les deux éléments, nom et nature, que dans le cas des homonymes et des synonymes. Pour les polyonymes et les hétéronymes, il sous-entend la référence à la nature et ne mentionne que la différence des noms (le cas des paronymes étant évidemment à part). Si l’explicitation des polyonymes et des hétéronymes est plus sommaire, c’est manifestement qu’ils sont sans utilité pour son projet, celui auquel fera allusion le texte du paragraphe 11. L’absence de toute référence à la nature des items (la nature qui remplace la définition dans la présentation de Paul) dans le cas des trois derniers -onymes souligne d’ailleurs qu’ils relèvent de la linguistique plus que de la logique, selon l’auteur.

Paul commence par caractériser les noms -onymes, de manière métalinguistique, comme des dénominations -onymes qui se disent de parties du discours, mais l’explicitation de ces notions se fait

³⁴ Nous citons un fragment de l’exégèse de l’argument porphyrien chez Simplicius, faite par C. Luna, dans Simplicius, *Commentaire sur les Catégories*, traduction commentée sous la direction de I. Hadot, fasc. III, trad. par Ph. Hoffmann (avec la collaboration de I. Hadot, P. Hadot et C. Luna), commentaires et notes à la traduction par C. Luna, Brill, Leiden - New York 1990, p. 43-4. Cf. Simpl., *In Cat.*, p. 21.1-20 Kalbfleisch (*CAG VIII*).

³⁵ Arist., *Top.* I 13, 105 a 21-25; nous citons la traduction de J. Brunschwig, dans Aristote, *Topiques*, I, Les Belles Lettres, Paris 1967 (CUF), p. 19.

³⁶ *Ibid.*, I 15, 106 a 15-20.

³⁷ Cf. par exemple, le commentaire de C. Luna dans Simplicius, *Commentaire sur les Catégories*, p. 52.

à partir des réalités: “sont homonymes des items tels que, tandis que le nom est un, la nature qui est associée au nom est différente”, ou “sont synonymes deux ou plusieurs items tels que, tandis que le nom est un, leur nature aussi qui est associée au nom est une”. Ces deux manières de parler ne s’opposent pas, en réalité, car les noms dont on dit qu’ils sont homonymes ou synonymes, sont les noms prononcés ou écrits en tant qu’ils signifient des choses et corrélativement les choses sont dites homonymes ou synonymes en tant qu’une nature différente ou qu’une nature identique est associée au même nom. À vrai dire, la description de Paul est incomplète par excès de concision: comment, en effet, la nature est-elle associée au nom, ainsi qu’il le dit, aussi bien dans le cas des homonymes que des synonymes? La réponse se trouve sans doute dans le commentaire de Simplicius, qui affirme le caractère conceptualiste de ces notions, en ces termes: “les homonymes et les synonymes ne sont pas tels par eux-mêmes, mais leur nature d’homonymes ou de synonymes consiste dans la notion différente ou concordante formée par les interlocuteurs qui les nomment”.³⁸ De fait, si Paul ne mentionne pas les représentations mentales ici, il les introduit dans le paragraphe suivant, qui est inspiré de l’introduction fameuse du *Peri Hermeneias*, car c’est bien au niveau de ces représentations que sont formées les significations et que sont évaluées les valeurs de vérité des propositions. Et bien évidemment l’homonymie ou la synonymie ne s’observe pas seulement à propos des noms, mais elle s’étend implicitement aux verbes, si l’on se réfère au paragraphe 11, dans lequel Paul fait allusion à l’homonymie à propos de ce qui est posé et de ce qui est prédiqué dans l’affirmation et la négation qui se contredisent. Le mot “nom”, dans ce contexte, doit donc s’entendre en un sens large, où le verbe est un nom, comme le dit d’ailleurs Aristote.

L’homonymie de “aigu” (τὸ ὀξύ) est un *topos* pour la discussion de l’homonymie, d’abord dans plusieurs œuvres d’Aristote, avec des exemples variés selon les cas, dans le texte des *Topiques*, comme on l’a vu plus haut,³⁹ dans les *Seconds Analytiques* et dans la *Physique*,⁴⁰ et par la suite chez les commentateurs Alexandre sur les *Topiques*,⁴¹ Dexippe sur les *Catégories*,⁴² Ammonius sur les *Catégories*,⁴³ Philopon sur les *Catégories* et sur les *Seconds Analytiques*,⁴⁴ Olympiodore sur les *Catégories*,⁴⁵ etc.

L’exemple de la lame ou du couteau se retrouve fréquemment chez tous ces auteurs, et l’exemple de la drogue se rapporte naturellement à l’activité du médecin Galien. Mais ni l’exemple de l’esprit ni celui des péripatéticiens ne s’y trouvent. En revanche, on lit dans le commentaire d’Olympiodore, *In Alcibiadem*: πᾶν γὰρ τὸ ὀξύ δαιμόνιον καλοῦσιν οἱ παλαιοὶ διὰ τὸ δραστήριον τῶν δαιμόνων, διὸ καὶ Ἀριστοτέλην δαιμόνιον καλοῦσιν ὡς ὀξύτατον γενόμενον, “tout ce qui est aigu, les anciens l’appellent ‘démoniaque’ à cause de la nature active des démons; c’est pour cela qu’on appelle Aristote ‘le démoniaque’, car il était le plus aigu”.⁴⁶

³⁸ Simpl., *In Cat.*, p. 25.5-9 Kalbfleisch, trad. Ph. Hoffmann dans Simplicius, *Commentaire sur les Catégories*, p. 11, et voir le commentaire de C. Luna, *ibid.*, p. 55-8.

³⁹ Arist., *Top.* I 15, 106 a 15-20 (voix, corps) et aussi 107 a 13-17 (voix, angle, lame).

⁴⁰ Arist., *An. Post.* II 13, 97 b 35 (voix), *Phys.* VII, 248 b 8 (stylet, vin, nète).

⁴¹ Alex. Aphr., *In Top.*, p. 106.20-107.11 Wallies (*CAG* II) (voix, son, angle, couteau).

⁴² Dexippe, *In Cat.*, p. 41.22-24 Busse (*CAG* IV) (à propos de la synonymie, en vertu de laquelle un couteau est dit plus “aigu” qu’un autre couteau, ou une voix plus “aiguë” qu’une autre voix).

⁴³ Ammon., *In Cat.*, p. 20.23-25 Busse (*CAG* IV) (goût, voix, parole, lame).

⁴⁴ Philop., *In Cat.*, p. 20.4-7 Busse (*CAG* XIII) (goût, voix, maladie, corps), *In An. Post.*, p. 415.31-416.3 Wallies (*CAG* XIII) (voix, goût).

⁴⁵ Olymp., *In Cat.*, p. 32.32-34 Busse (*CAG* XII) (corps, comme la lame, le goût, comme la nourriture).

⁴⁶ Olymp., *In Alc.*, p. 218.11-14 Creuzer; voir aussi Olympiodorus, *Commentary on the first Alcibiades of Plato*, critical text and indices by L.G. Westerink, North-Holland, Amsterdam 1956, p. 136.

Par ailleurs, à propos du passage concernant les genres et les espèces dans le prologue de l'*Isagoge* et de la manière d'en traiter, David distingue deux manières de conduire la recherche, l'une caractérisée par l'adverbe θεολογικῶς, l'autre par l'adverbe διαλεκτικῶς. La première manière, qui touche à la nature physique est celle que pratiquait Platon, tandis que l'autre, la méthode "dialectique", est celle qui est signifiée par l'expression λογικώτερον utilisée par Porphyre pour désigner sa propre méthode. Elle consiste notamment à distinguer les homonymes: διαλεκτικώτερον δέ ἐστιν, ὅταν ζητῶμεν εἰ ὁμώνυμοί εἰσι φωναί, καὶ εἰ πολλὰ σημαίνόμενα ἔχουσιν, εἰ <αί> αὐταί εἰσι ταῖς κατὰ συνήθειαν.⁴⁷ C'est la méthode que veut suivre Porphyre lui-même, et David explicite la mention des péripatéticiens par Porphyre, en disant qu'ils étaient qualifiés par certains comme "mus de manière très aigüe vers la dialectique": φασί τινες ὅτι οἱ Περιπατητικοὶ εἰς τὴν διαλεκτικὴν ὀξυτέρως ἐκινούντο.⁴⁸

Au vu de ces dernières qualifications attribuées à Aristote et aux péripatéticiens chez Olympiodore et David, la mention de ces mêmes péripatéticiens parmi les exemples de l'homonymie de "aigu" chez Paul suggère fortement de situer le texte de ce dernier dans un milieu proche de celui des commentaires tardifs, issus d'Olympiodore.

Relevons un dernier point. La question de savoir s'il peut y avoir homonymie dans les accidents a été posée par les commentateurs, à propos de l'expression τῆς οὐσίας dans la première phrase des *Catégories*: ὁ δὲ κατὰ τοῦνομα λόγος τῆς οὐσίας ἕτερος, οἷον ζῶν ὁ τε ἄνθρωπος καὶ τὸ γεγραμμένον.⁴⁹ Reprenant précisément l'exemple de "aigu", Ammonius fait observer que cet accident s'attribue de manière homonyme au goût, à la voix, à la parole et à la lame. Selon Ammonius, donc, dans l'expression "définition de l'essence" (λόγος τῆς οὐσίας), le terme "essence" ne doit pas s'entendre comme substance par opposition aux accidents, mais en un sens plus large où le terme signifie l'existence (ὑπαρξίς) des accidents dans la mesure où ils ont aussi quelque réalité: φαμέν οὖν ὅτι οὐσίαν λέγει ἐνταῦθα οὐ τὴν ἀντιδιαστελλομένην πρὸς τὰ συμβεβηκότα, ἀλλὰ κοινότερον τὴν σημαίνουσαν τὴν ἐκάστου ὑπαρξίν, καθὼ καὶ τὰ συμβεβηκότα λέγεται ὑπάρχειν ἐν τοῖς οὔσι. τῆς οὐσίας οὖν φησιν ἀντὶ τοῦ τῆς φύσεως ἐκάστου καθ' ἣν ὑφέστηκεν.⁵⁰

La même remarque est faite par Philopon,⁵¹ Olympiodore⁵² et Elias (David).⁵³ C'est donc dans la lignée de cette tradition des commentateurs grecs que se situe Paul, lorsqu'il définit les homonymes et les synonymes par référence au nom et la nature des items, dont il s'agit. On notera d'autre part que cet emploi de "nature" par Paul dans la définition des homonymes et synonymes semble impliquer de sa part une connaissance de la tradition des commentaires grecs, qui s'étend au-delà de celle du seul *Peri Hermeneias*.

4

Avec ce paragraphe commence le commentaire, ou élucidation, du *Peri Hermeneias* proprement dit. Le texte de Paul se présente comme une paraphrase du texte du *Peri Hermeneias*, dans laquelle sont introduites plusieurs modifications: inversion de l'ordre des éléments; introduction d'un passage sur la provenance des pensées et leur référence aux choses.

⁴⁷ David, *In Isag.*, p. 120.26-28 Busse (*CAG XVIII*).

⁴⁸ *Ibid.*, p. 121.4-5 Busse.

⁴⁹ Arist., *Cat.* 1, 1 a 2-3.

⁵⁰ Ammon., *In Cat.*, p. 20.26-21.2 Busse.

⁵¹ Philop., *In Cat.*, p. 20.9-14 Busse.

⁵² Olymp., *In Cat.*, p. 32.34-41 Busse.

⁵³ Elias, *In Cat.*, p. 139.8-11 Busse.

Premier point: Paul systématise l'ordre de présentation aristotélicien, dans lequel apparaissent successivement τὰ ἐν τῇ φωνῇ, τὰ ἐν τῇ ψυχῇ παθήματα, τὰ γραφόμενα, τὰ πράγματα,⁵⁴ en partant quant à lui des écrits, signes des vocables, puis de ceux-ci signes des pensées. Sans doute part-il de ce qui est plus conventionnel, les écrits, car les vocables tout en étant conventionnels sont plus proches des pensées. Et il suit l'ordre des significations ou des signes, les écrits étant signes des vocables, eux-mêmes signes des pensées. Que les écrits soient plus conventionnels que les sons vocaux, ou du moins plus directement perçus comme tels, c'est ce qu'explique Ammonius,⁵⁵ et l'ordre de Paul se justifie ainsi. Le texte de Paul ne marque d'autre part aucune distinction entre les emplois de σύμβολα et σημεῖα,⁵⁶ qui sont d'ailleurs rendus par un même mot syriaque dans la traduction de Probus,⁵⁷ traducteur et commentateur du *Peri Hermeneias*, contemporain de Paul le Perse.

Quant à l'expression "ce qui est dans les vocables", qui est une traduction de l'expression d'Aristote τὰ ἐν τῇ φωνῇ, elle trouve sa justification dans le commentaire d'Ammonius, selon lequel l'expression d'Aristote désigne les noms et les verbes exprimés oralement (ἐν αὐτῷ τῷ ἐκφωνεῖσθαι).⁵⁸ Cette interprétation était déjà celle de Porphyre selon Boèce, et c'est encore celle de Stéphanus.⁵⁹ Dans le contexte où se trouve l'expression de Paul, "ce qui est dans les vocables", elle renvoie, en effet, au nom et au verbe, qui ont été présentés comme les parties du discours sur lesquelles porte l'exposé à suivre dans l'*Élucidation*.

Deuxième point à noter. Paul ne reprend pas, sous quelque forme syriaque que ce soit, l'expression τὰ ἐν τῇ ψυχῇ παθήματα, mais un équivalent de νοήματα, suivant en cela l'usage des commentateurs anciens, qui interprètent la première expression, qui signifie les états psychologiques que signifient les vocables, comme coïncidant avec νοήματα.⁶⁰

Enfin, dernier point, Paul efface le contraste entre le caractère conventionnel de la relation entre les sons vocaux porteurs de signification et les affections de l'âme (ou les νοήματα), et le caractère naturel de la relation de ressemblance entre les affections de l'âme (ou les νοήματα) et les objets de la réalité. Il n'explique pas les pensées comme étant des ὁμοιώματα (des "répliques") des réalités, s'interdisant de ce fait d'expliquer, comme Ammonius, que les pensées soient les mêmes pour tous.⁶¹

Selon Aristote, la relation entre les mots écrits et les mots prononcés est conventionnelle (exprimée par les mots σύμβολον, σημεῖον), de même que la relation entre les mots prononcés et les états mentaux qui sont le véhicule de la signification (différents langages mettent en corrélation différents sons avec un même contenu intentionnel), tandis que la relation entre un état mental et l'objet qu'il représente est naturelle, la même pour tous les êtres humains, et la référence est assurée par la ressemblance (exprimée par le mot ὁμοιώματα).

⁵⁴ Arist., *Peri Hermeneias* 1, 16 a 3-8.

⁵⁵ Ammon., *In De Int.*, p. 19.18-28 Busse.

⁵⁶ Signalons que le commentaire de Paul ne fournit non plus aucune information à propos de la variante discutée πρώτων/πρώτως en 16 a 6.

⁵⁷ Voir Hoffmann, *De Hermeneuticis*, p. 23.5-8: le mot syriaque est šūdā'ā ("signe", "signification").

⁵⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 22.10-15 Busse, et *ibid.* p. 24.5-6 Busse: λέγει γὰρ ὧν μέντοι ταῦτα σημεῖα πρώτως, ταῦτα λέγων τὰ ἐν τῇ φωνῇ, τοῦτ' ἔστι τὰ τε ὀνόματα καὶ τὰ ῥήματα.

⁵⁹ Steph., *In De Int.*, p. 4.36-38 Hayduck (*CAG XVIII*). Sur l'interprétation de l'expression d'Aristote, τὰ ἐν τῇ φωνῇ, chez les commentateurs anciens et modernes, voir E. Montanari, *La sezione linguistica del Peri Hermeneias di Aristotele*, vol. II, Il commento, Università degli studi di Firenze, Firenze 1988, p. 32-6.

⁶⁰ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 24.5-7 Busse: λέγει γὰρ ὧν μέντοι ταῦτα σημεῖα πρώτως, ταῦτα λέγων τὰ ἐν τῇ φωνῇ, τοῦτ' ἔστι τὰ τε ὀνόματα καὶ τὰ ῥήματα, ὧν οὖν πρώτως ταῦτα σημεῖα ἐστὶ (λέγει δὲ τῶν νοημάτων [...]).

⁶¹ Ammon., *In De Int.*, p. 24.13-16 Busse.

Paul n'exprime pas directement cette ressemblance, on l'a dit, mais elle est à la racine de la relation entre les pensées et leur source ou leur visée. En effet, Paul dissocie la relation entre pensées et choses en deux types de relations: la pensée provient de quelque chose et elle porte sur quelque chose. Toute pensée provient de quelque chose, c'est ce que dit Porphyre, lorsqu'il explique la formation des concepts dans la pensée à partir de la sensation: c'est à partir de la sensation des êtres singuliers (hommes singuliers, animaux singuliers) que nous concevons par la pensée (*διάνοια*) leur prédicat commun ("homme", "animal").⁶² En somme, Paul reprend implicitement l'explication des commentateurs, selon lesquels les *παθήματα* (ou les *νοήματα*) sont causés par les *πράγματα* auxquels ils ressemblent.

Quant au second aspect de la relation des pensées aux choses, elle est clairement résumée dans la formule d'Ammonius, qui écrit que les pensées ont pour fin la saisie des réalités: *τὰ μὲν γὰρ νοήματα τέλος ἔχει τὴν τῶν πραγμάτων κατάληψιν*.⁶³ Le lien étroit entre les pensées et les choses (ou réalités), à partir desquelles sont produites les pensées et sur lesquelles portent les pensées, est ce qui fonde les pensées comme étant par nature, par opposition aux vocables et aux écrits, et ce qui permet de répondre à la question: dans laquelle de ces entités faut-il chercher vérité et fausseté? Telle est en effet, selon Ammonius, la fonction du passage du *Peri Hermeneias*, repris par Paul, dans l'économie du traité d'Aristote.⁶⁴ La dernière phrase du paragraphe 4 de Paul, qui résume en quelque sorte toute la discussion des commentateurs ouvre la voie à la solution: ce ne peut être que dans les pensées, signifiées par les vocables, en tant qu'elles leur sont antérieures et en sont la cause, qu'il faut chercher le vrai ou le faux, ainsi que le dit Ammonius: *περὶ δὲ τὸν ἐκ τῆς συμπλοκῆς αὐτῶν ἀποτελούμενον ἀποφαντικὸν λόγον θεωρεῖται τὸ τε ἀληθὲς καὶ τὸ ψεῦδος, καὶ ὡς πρὸ τῶν φωνῶν περὶ τὰ νοήματα θεωρεῖται ταῦτα ὡς αἴτια τῶν φωνῶν ὄντα*.⁶⁵ Il faut chercher le vrai et le faux dans les pensées, et dans leur expression verbale, mais non pas dans toutes les pensées, et c'est l'objet du paragraphe suivant de Paul de le dire.

5

Tout le paragraphe de Paul peut se lire comme une paraphrase du texte du *Peri Hermeneias*, 16 a 9-15. On a dit à la fin du paragraphe précédent que c'est dans les pensées que se trouve le vrai ou le faux, ici il est ajouté que le vrai ou le faux ne se trouve pas dans une partie du discours prise séparément, mais dans la composition de ses parties. Anticipant, sans le dire, sur la division des discours décrite dans les paragraphes 7 et 8, qui se conclut par l'affirmation au début du paragraphe 9 que le vrai et le faux ne se trouvent que dans le discours déclaratif, Paul désigne par partie du discours, dans le présent paragraphe, le nom et le verbe, comme parties du discours déclaratif, mais aussi le nom et le prédicat en général comme le montrent les exemples.

Le vrai et le faux se rapportent à la composition et à la séparation des deux parties, la *σύνθεσις* et la *διείρεσις* d'Aristote, et bien que Paul ne le dise pas explicitement, il faut comprendre que, lorsque l'on pense ou dit que les deux parties du discours sont l'une avec l'autre, on produit une phrase affirmative et que, lorsque l'on pense ou dit que les deux parties sont séparées, on produit une phrase négative. La séparation d'une partie du discours de l'autre est, en effet, la manière selon laquelle Aristote décrit la phrase négative: *ἀπόφασις δὲ ἐστὶν ἀπόφανσις τινὸς ἀπὸ τινός*.⁶⁶

⁶² Cf. Porph., *In Cat.*, p. 90.32-35 et 91.1-4 Busse, *Commentaire aux Catégories*, p. 248-50 Bodéüs.

⁶³ Ammon., *In De Int.*, p. 18.28 Busse.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 17.28-30 Busse.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 18.4-7 Busse.

⁶⁶ Arist., *Peri Hermeneias* 6, 17 a 25-26; Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 27.5-7 Busse: *διόπερ ὁ Ἀριστοτέλης οὕτως εἶπε*

Paul insiste particulièrement sur le fait qu'une pensée prise séparément n'est pas une pensée singulière, mais est une pensée seulement. Il semble que Paul veuille distinguer ce qu'il appelle une pensée singulière de ce que serait une pensée simple, au sens où Ammonius dit que sont des pensées simples, les pensées qui sont signifiées par des vocables isolés, et qui ne sont susceptibles ni de vérité ni de fausseté: *καὶ γὰρ τούτων [i.e. νοημάτων] τὰ μὲν ἐστὶν ἀπλᾶ τὰ ὑπὸ τῶν ἀπλῶν σημαίνόμενα φωνῶν οὐδεμίαν οὔτε ἀλήθειαν οὔτε ψεῦδος ἐπιδεχόμενα.*⁶⁷ Une telle pensée simple, dit encore Ammonius, n'est pas un jugement, c'est-à-dire n'est pas accompagnée de la reconnaissance d'une valeur de vérité.⁶⁸ Paul désigne ces pensées comme étant des pensées seulement, mais qu'est-ce alors que la pensée singulière qui trouverait évidemment son corrélat dans les vocables? S'agirait-il, par exemple, de la réponse à une interrogation à l'aide d'un seul nom ou d'un seul verbe? Mais ni Ammonius ni Stéphane ne considèrent un tel cas.

6

Ce paragraphe explicite l'analogie entre pensée et sons vocaux. Ammonius expliquait que la composition des noms et verbes pouvait être considérée de trois manières: dans l'âme, et il s'agit alors de ce que l'on appelle le discours intérieur (*τὸν ἐνδιάθετον καλούμενον λόγον*), dans la prononciation vocale (*ἐν αὐτῷ τῷ ἐκφωνεῖσθαι*), et dans les écrits (*ἐν τῷ γραφεσθαι*).⁶⁹ Omettant les écrits, Paul n'oppose plus discours intérieur à discours vocal, mais discours intelligible à discours sensible. Et l'on peut penser que cette nouvelle opposition est celle qui avait cours dans l'exégèse reçue dans la tradition plus tardive du commentarisme sur le *Peri Hermeneias*, même si l'on n'en trouve pas trace dans le commentaire *ad locum* de Stéphane.⁷⁰

Le langage de la pensée est celui qui met en jeu les *ὁμοιώματα* dont il s'est agit plus haut, ou plutôt les *νοήματα* acquis empiriquement par l'usage des sens et de l'intellect, et identiques pour tous les êtres humains; ce langage a une traduction diverse dans les vocables des divers langages sensibles; mais il y a isomorphisme entre ces deux langages du point de vue de la vérité ou de la fausseté, sur la base de la théorie énoncée dans le passage du *Peri Hermeneias* 16 a 3-8, commenté au paragraphe 4.

Ce n'est évidemment pas toute composition ou division qui accepte le vrai ou le faux et c'est l'objet du paragraphe suivant de déterminer quel discours est susceptible de vrai ou de faux.

7

Étant établi l'isomorphisme entre discours intelligible et discours sensible, Paul ne parlera dans la suite de son ouvrage que du discours sensible. La description donnée par Paul: "Le discours est du son vocal qui signifie quelque chose par position, et s'il est divisé, alors ses parties aussi signifient quelque chose" reprend le début de la définition aristotélicienne: *λόγος δὲ ἐστὶ φωνῆ σημαντική, ἥς τῶν μερῶν τι σημαντικόν ἐστὶ κεχωρισμένον ὡς φάσις,*⁷¹ en spécifiant en outre que le discours vocal est signifiant par position. Ammonius fait observer, sur ce point, que si Aristote ne mentionne pas "par convention", c'est qu'il le suppose déjà connu depuis l'explication qui a été donnée de l'expression

περὶ γὰρ σύνθεσιν καὶ διαίρεσιν τὸ ἀληθὲς καὶ τὸ ψεῦδος, σύνθεσιν μὲν καλῶν τὴν κατάφασιν διαίρεσιν δὲ τὴν ἀπόφασιν.

⁶⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 18.7-8 Busse.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 26.23-30 Busse.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 22.12-15 Busse.

⁷⁰ On trouve l'opposition entre *λόγος ἐνδιάθετος* et *λόγος προφορικός* dans le commentaire de Stéphane, *In De Int.*, p. 63.18-19 Hayduck, dans un passage où l'opinion est opposée au discours proféré.

⁷¹ Arist., *Peri Hermeneias* 4, 16 b 26-27.

“par convention” appliquée au nom.⁷² D’ailleurs, si le caractère conventionnel du discours n’est pas mentionné dans la définition, il est affirmé un peu plus loin par Aristote: ἔστι δὲ λόγος ἅπας μὲν σημαντικός, οὐχ ὡς ὄργανον δέ, ἀλλ’ ὡσπερ εἴρηται κατὰ συνθήκην.⁷³ Paul restitue donc cette mention, conformément aux remarques des commentaires grecs.

Il reste que l’exemple du discours signifiant donné par Paul, à savoir: “l’homme est animé”, anticipe déjà sur la division à venir des diverses espèces du discours signifiant. Aristote poursuivait, en effet, sa description du λόγος σημαντικός en ajoutant: ἀποφαντικός δὲ οὐ πᾶς, ἀλλ’ ἐν ᾧ τὸ ἀληθεύειν ἢ ψεύδασθαι ὑπάρχει.⁷⁴ Lorsqu’il définit le discours signifiant, Paul a en vue le discours prédicatif apophantique, qui est l’objet de toute son introduction au *Peri Hermeneias*.

La remarque ajoutée à l’exemple, à savoir: “ce qui signifie l’essence”, n’a pas de raison d’être dans le contexte où elle se trouve, car toute prédication apophantique aurait pu illustrer le propos de Paul. Il pourrait s’agir du résidu d’une formulation canonique, dont Paul ferait usage, sans avoir pris soin de séparer l’exemple proprement dit, “l’homme est animé”, de sa caractérisation comme type de prédication essentielle.

La définition du discours signifiant une fois posée, il faut encore séparer le discours susceptible de vrai ou de faux, objet du traité, des autres discours. D’où la division des espèces du discours qui suit.⁷⁵

Les cinq premières espèces d’énoncés (vocatif, interrogatif, impératif, persuasif, déclaratif) correspondent clairement à celles qui sont énumérées sur le même sujet par Ammonius, par exemple, dans le préambule de son commentaire sur le *Peri Hermeneias*⁷⁶ et par Stéphanus à propos de la définition du λόγος ἀποφαντικός par Aristote.⁷⁷ Les cinq autres (exclamatif, juratif, institutif, hypothétique, dubitatif) correspondent aux cinq espèces ajoutées par les Stoïciens, selon le même Ammonius,⁷⁸ mais Paul ne mentionne pas cette origine et présente sur le même plan toutes les dix espèces. Dans l’antiquité, diverses listes de parties du discours ont été compilées, dont on trouve une présentation commode dans une étude de D.M. Schenkeveld,⁷⁹ et que l’on peut imaginer de comparer avec la liste donnée par Paul. Mais on doit remarquer d’emblée que, parmi la dizaine de listes rassemblées par Schenkeveld, plusieurs n’ont certainement pas pu parvenir à la connaissance de Paul: ainsi des listes trouvées chez les péripatéticiens selon Diogène Laërce,⁸⁰ ou chez Sextus Empiricus,⁸¹ ou

⁷² Ammon., *In De Int.*, p. 58.19-21 Busse: τὸ δὲ κατὰ συνθήκην νυνὶ παραλελειφθαί φαμεν ὡς γνώριμόν τε ὄν ἐκ τῶν περὶ τοῦ ὀνόματος ὡς κατὰ συνθήκην ὄντος εἰρημένων.

⁷³ Arist., *Peri Hermeneias* 4, 16 b 33-17 a 2; cf. le commentaire d’Ammonius, *In De Int.*, p. 62.21-63.18 Busse.

⁷⁴ Arist., *Peri Hermeneias* 4, 17 a 2-3.

⁷⁵ Nous reprenons ici, pour une part, les remarques que nous avons faites dans Hugonnard-Roche, “Du commentaire à la reconstruction”, p. 213-6.

⁷⁶ Ammon., *In De Int.*, p. 2.9-21 Busse: “Or il y a cinq espèces d’énoncés, le vocatif [κλιτικός], comme dans *ô bienheureux Atride*, l’impératif [προστακτικός], comme dans *cours, vole! Iris rapide*, l’interrogatif [ἔρωτηματικός], comme dans *qui es-tu, quel est ton peuple?*, l’optatif [εὐκτικός], comme dans *puisses-tu faire, Zeus père...*, et enfin l’énoncé déclaratif [ἀποφαντικός], par lequel nous faisons une déclaration, à propos d’un état de choses quelconque, par exemple: et les dieux savent toutes choses [...]” (trad. Ildefonse et Lallot, p. 2-3). Voir aussi la traduction anglaise dans Ammonius, *On Aristotle On Interpretation*, trans. by D. Blank, Duckworth, London 1996 (Ancient Commentators on Aristotle), p. 12.

⁷⁷ Steph., *In De Int.*, p. 19.11-12 Hayduck, où Stéphanus donne une simple liste sans exemples.

⁷⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 2.26-3.6 Busse: les termes grecs sont respectivement: ὁμοιον ἀξιωματι, ὁμοτικόν, ἐκθετικόν, ὑποθετικόν, ἐπαπορητικόν. Stéphanus ne signale pas les espèces ajoutées par les Stoïciens.

⁷⁹ D.M. Schenkeveld, “Stoic and Peripatetic Kinds of Speech Act and the Distinction of Grammatical Moods”, *Mnemosyne* 37 (1984), p. 291-353, en part. p. 304.

⁸⁰ Cf. Diogène Laërce, au chapitre sur les Stoïciens, *Vitae philosophorum* 7, 65-68.

⁸¹ Sext. Emp., *Adv. mathem.*, 8.70-74.

encore dans des textes rhétoriques tels que les *Prolegomena in Hermogenis* Περὶ στάσεων,⁸² des *Scholia in Aphthonium*,⁸³ les *Progymnasmata* de Théon⁸⁴ ou de Denys d'Halicarnasse.⁸⁵ La confrontation se réduit donc au texte de Paul et à ceux d'Ammonius et de deux séries de scolies sur le *Peri Hermeneias*,⁸⁶ mais elle demeure intéressante en montrant d'une part que la liste de Paul comporte une caractéristique par laquelle la liste d'Ammonius se sépare des autres listes, à savoir: l'omission de πύσμα, qui est une sorte d'interrogative, et en montrant d'autre part que l'ecthèse (l'institutif de Paul) ne se rencontre que chez Ammonius et dans les deux séries de scolies sur le *Peri Hermeneias*, postérieures à Philopon selon Busse.⁸⁷ Ces ressemblances suggèrent une filiation probable entre la tradition alexandrine et Paul, ce qui n'est pas pour surprendre. L'exclamatif de Paul, d'un autre côté, correspond à la quasi-proposition (τὸ ὅμοιον ἀξιώματι) dans la liste des énoncés stoïciens repris par Ammonius, ainsi que le confirme l'exemple que donne ce dernier: "comme la fortune fait la coquette avec la vie des hommes" (ὡς ὠραΐζεται ἡ τύχη εἰς τοὺς βίους).⁸⁸ Le terme *metdamrānā* utilisé par Paul (ou plutôt son traducteur, mais nous laissons cette question de côté, comme nous l'avons dit) n'est pas une traduction de l'expression grecque d'Ammonius (reprise aux Stoïciens), mais elle semble proche du terme θαυμαστικόν utilisé par les scolastes du *Peri Hermeneias* (et par la tradition rhétorique)⁸⁹ pour désigner la quasi-proposition stoïcienne.⁹⁰ Ceci amène à penser que le texte de Paul (en syriaque, mais aussi dans sa version persane, fort probablement) se situe non seulement dans la lignée d'Ammonius, mais – chose remarquable – qu'il s'apparente ici à la tradition des scolies au *Peri Hermeneias*, qui fut donc vraisemblablement connue dans le milieu des écoles syriaques au VI^e et au VII^e siècle.

Une semblable conclusion paraît suggérée aussi par l'exemple donné par Paul pour illustrer l'espèce d'énoncé qualifiée d'hypothétique, à savoir: "si le soleil est <levé>, il fait jour". Il s'agit là d'une proposition conditionnelle de type stoïcien, et l'exemple lui-même appartient originellement à la tradition stoïcienne. Il en va tout différemment de l'énoncé illustrant l'hypothétique chez Ammonius: ὑποκείσθω τὴν γῆν κέντρον εἶναι τῆς τοῦ ἡλίου σφαίρας ("supposons que la terre soit le centre de la sphère du soleil"),⁹¹ qui signifie simplement la position d'une hypothèse, et non point la connexion de deux énoncés en une phrase conditionnelle. Remarquons que dans les scolies sur le *Peri Hermeneias*,

⁸² Cf. le texte dans *Prolegom. Sylloge*, ed. Rabe, *Rhet. gr.* XIV, Leipzig 1934, nr. 13, 186.17-188.5 (= Waltz, *Rhet. gr.* VII, 1.3-5).

⁸³ Cf. *Rhet. gr.*, ed. Waltz, II (1832), 661.25-662.26.

⁸⁴ Cf. *Rhet. gr.*, ed. L. Spengel, München 1855, II 87.13-90.17.

⁸⁵ *De compos. verb.*, ed. Usener - Radermacher (BT), c. 8, I, p. 32.6-13.

⁸⁶ Cf. respectivement un Anonymus Coislinianus, éd. Busse, dans Ammon., *In De Int.*, Supplementum praefationis, p. xxii, 3-xxiii, 9 Busse, et un Anonymus Coislinianus, éd. C.A. Brandis, dans *Aristotelis Opera IV Scholia*, G. Reimer, Berlin 1836, 93 a 21 et ss. Pour la confrontation complète, voir Hugonnard-Roche, "Du commentaire à la reconstruction", p. 214-6.

⁸⁷ Cf. Ammon., *In De Int.*, Supplementum Praefationis, p. ix-xx Busse.

⁸⁸ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 2.34 Busse (trad. Ildefonse et Lallot, p. 3); l'exemple cité est un fragment de Ménandre, fr. 855 Kock.

⁸⁹ Le terme grec se trouve dans les deux séries de gloses sur Ammonius, ainsi que dans les *Prolegomena in Hermogenis* Περὶ στάσεων et dans les *Scholia in Aphthonium*, cf. Schenkeveldt, "Stoic and Peripatetic Kinds", p. 304.

⁹⁰ À propos de l'emploi du terme θαυμαστικόν pour désigner la quasi-proposition, notons que, dans l'extrait stoïcien sur la dialectique cité par Diogène Laërce, on trouve la quasi-proposition éventuellement associée à une emphase: "La quasi-proposition est ce qui, tout en ayant une énonciation propositionnelle, sort du genre des propositions à cause d'une particule superflue ou d'une emphase, par exemple: Vraiment, il est beau le Parthénon... <et:> Comme le gardien du troupeau ressemble aux fils de Priam!" (*Vie des philosophes* VII, 67, trad. R. Goulet, dans Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, trad. française sous la direction de M.-O. Goulet-Cazé, Librairie générale française, Paris 1999 [La Pochothèque. Classiques modernes], p. 834).

⁹¹ Ammon., *In De Int.*, p. 2.32 Busse.

toutefois, deux exemples sont donnés dont l'un est semblable à celui d'Ammonius ("supposons que la terre soit comme un point relativement au soleil"), tandis que l'autre exemple qui est emprunté à Démosthène⁹² apparaît sous forme de propositions composées, comparables à celles que la tradition a nommées hypothétiques. De même, dans la scolie *in Aphthonium*, qui appartient à la tradition rhétorique, l'exemple tiré d'Homère est une phrase conditionnelle introduite par la conjonction εἴπερ⁹³. Ces exemples tendent à montrer l'évolution de la notion grecque de ὑποθετικόν passée de la désignation d'une supposition (point de départ d'un argument) à la désignation d'une proposition complexe de forme conditionnelle. L'exemple de Paul serait un témoin de cette évolution.

8

La réduction des espèces du discours aux cinq premières, c'est-à-dire la réduction des espèces ajoutées par les Stoïciens aux autres, est seulement esquissée par Ammonius, lorsqu'il écrit que ces espèces ajoutées "se ramènent clairement à certaines de celles que nous avons énumérées".⁹⁴ Énumérant alors les espèces du juratif, de l'institutif, de l'hypothétique et de la quasi-proposition (τὸ ὁμοιον ἀξιώματι), qui est l'exclamatif de Paul, comme nous l'avons dit, il déclare qu'elles sont toutes susceptibles de vérité et de fausseté et peuvent être ramenées à l'énoncé déclaratif.⁹⁵ Quant aux raisons avancées par Paul qui permettent cette réduction, elles sont semblables à celles que donne Ammonius, pour le dubitatif, le juratif et l'exclamatif, Ammonius ne donnant aucune raison pour l'institutif, à propos duquel Paul dit qu'il est évident qu'il est déclaratif. Le seul point qui retient l'attention est celui de l'hypothétique, pour lequel Ammonius ne donne pas non plus de raison à sa réduction au déclaratif. L'hypothétique au sens d'Ammonius est, on l'a vu, la position d'une hypothèse, que le locuteur propose comme point de départ d'une argumentation, et l'on peut admettre que l'énoncé de cette hypothèse soit porteur d'une valeur de vérité, et puisse donc se ramener à un énoncé déclaratif. Mais l'hypothétique au sens de Paul, qui est une proposition conditionnelle, comme on l'a vu, ne se laisse pas ramener au déclaratif. Il y a manifestement une confusion, dans le commentaire de Paul, entre l'hypothèse prise comme point de départ d'une argumentation et la proposition dite hypothétique dans la tradition logique, qui a la forme d'une proposition conditionnelle.⁹⁶

9

Le vrai et le faux sont dans la pensée primordialement, comme cela ressort du paragraphe 5, mais en vertu de l'isomorphisme entre discours intelligible et discours sensible, Paul peut parler des divers discours sans avoir à préciser ce point.

Le propos du présent paragraphe est d'aborder la question du vrai et du faux, en rappelant que seul le discours déclaratif, c'est-à-dire le discours prédicatif composé d'un nom et d'un verbe, ou d'un

⁹² Cf. Démosthène, *Première Philippique*, 4: "Si Philippe eût jugé alors qu'il était bien difficile de faire la guerre aux Athéniens, quand ils possédaient tant de forteresses sur son propre territoire et qu'il n'avait, lui, aucun allié, il n'aurait rien fait de ce qu'il a réalisé, il n'aurait pas acquis cette grande puissance", trad. M. Croiset, dans Démosthène, *Harangues*, I, Les Belles Lettres, Paris 1955 (CUF), p. 37-8.

⁹³ Cf. *Iliade*, 2, 123: "Car si nous consentions, Achéens et Troyens, après la conclusion d'un pacte loyal, à dénombrer nos deux peuples, ..., dans plus d'un groupe de dix on manquerait d'échanson...".

⁹⁴ Ammon., *In De Int.*, p. 2.27-29 Busse: [οἱ Στωϊκοί] προστιθέντες τοῦτοις ἕτερα πέντε λόγων εἶδη σαφῶς ὑπό τινα τῶν ἀπειριθμημένων ἀναφερόμενα.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 2.35-3.1 Busse.

⁹⁶ Sur ce sujet, voir par exemple S. Bobzien, "The Development of *Modus Ponens* in Antiquity: from Aristotle to the 2nd Century AD", *Phronesis* 47 (2002), p. 359-94.

nom et d'un prédicat liés par la copule, comme le montre l'exemple, est susceptible de vrai ou de faux. Le second point est de rappeler que les philosophes ne s'occupent que du discours déclaratif. Tout ceci est bien connu, mais l'analyse du discours déclaratif en une phrase affirmative et une phrase négative qui s'opposent est une introduction nécessaire au point essentiel abordé dans les paragraphes suivants, celui de la contradiction des propositions, qui est au cœur du traité d'Aristote, selon la présentation qu'en donne Paul.

Observons, en relation avec ce qui a été dit plus haut sur l'hypothétique, qu'Ammonius distingue deux espèces d'énoncé déclaratif, l'un catégorique, l'autre hypothétique, et ajoute qu'Aristote ne retient dans son enseignement que l'espèce catégorique, parce qu'elle est complète par soi et utile aux démonstrations, tandis que l'espèce hypothétique est déficiente et manque de la complétude qu'offre le catégorique.⁹⁷ Paul ne mentionne pas l'hypothétique comme espèce du déclaratif, même s'il a dit que l'hypothétique se ramène au déclaratif.

Les deux exemples portant sur le soleil, au début du paragraphe, s'appuient sur une théorie implicite de la vérité comme correspondance: la vérité est une fonction de la relation entre un énoncé, un discours déclaratif, et un état de chose extralinguistique exprimé par l'énoncé.⁹⁸ Et l'on retrouve cette théorie au fondement des remarques formulées dans le paragraphe suivant.

10

Dans ce paragraphe, Paul introduit à la description de la contradiction par des exemples de propositions qui disent l'une et l'autre le vrai sans être contradictoires, afin de permettre de déterminer les conditions dans lesquelles une proposition affirmative et sa négation sont contradictoires. Paraphrasant Aristote, Paul écrit, en effet, dans le *Traité de logique*: "Puis donc que l'on peut dire d'une chose qu'elle est comme elle est, et d'une chose qu'elle n'est pas comme elle n'est pas, et encore d'une chose qu'elle est comme elle n'est pas, et d'une chose qu'elle n'est pas comme elle est, il faut savoir que le vrai et le faux se produisent de deux manières. Celui, en effet, qui dit ce qui est comme il est et ce qui n'est pas comme il n'est pas dit vrai, tandis que celui qui dit ce qui est comme n'étant pas et ce qui n'est pas comme étant dit faux".⁹⁹

Cet exposé de la vérité comme adéquation est aussi celui qui fonde la possibilité de la contradiction: à toute affirmation correspond une négation qui lui est opposée et à toute négation correspond une affirmation opposée.¹⁰⁰ Mais de la nature des items qui forment la matière des propositions va dépendre la vérité de chacune d'elles, et par suite la possibilité vraie de la contradiction. Paul énumère plusieurs cas, dans lesquels une affirmation et sa négation ne sont pas contradictoires.

Le premier cas est celui dans lequel l'affirmation et la négation portent sur des parties différentes d'un même objet, ou substrat, – cas décrit comme *κατ' ἄλλο καὶ ἄλλο* par Ammonius –, dont l'exemple canonique est celui de l'Éthiopien, dont on peut dire avec vérité à la fois qu'il est noir selon une partie, la peau, et qu'il n'est pas noir selon une autre partie, les dents.¹⁰¹

⁹⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 3.7-19 Busse.

⁹⁸ On peut lire une formulation de cette théorie de la vérité comme correspondance dans Arist., *Metaph.* Γ 7, 1011 b 26-27: τὸ μὲν γὰρ λέγειν τὸ ὄν μὴ εἶναι ἢ τὸ μὴ ὄν εἶναι ψεῦδος, τὸ δὲ τὸ ὄν εἶναι καὶ τὸ μὴ ὄν μὴ εἶναι ἀληθές.

⁹⁹ *Traité de logique*, p. 11*.23-12*.2 Land; cf. Arist., *Peri Hermeneias* 6, 17 a 26-31.

¹⁰⁰ Cf. Arist., *Peri Hermeneias* 6, 17 a 31-34.

¹⁰¹ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 85.13-15 Busse: οἷον εἰ λέγομεν 'ὁ Αἰθίοψ μέλας' καὶ 'οὐ μέλας'. μέλας μὲν γὰρ κατὰ τὴν τοῦ δέρματος ἐπιφάνειαν, οὐ μέλας δὲ κατὰ τοὺς ὀδόντας. On peut lire le même exemple dans le commentaire de Steph., *In De Int.*, p. 23.8-12 Hayduck.

Le second exemple de non contradiction entre une affirmation et sa négation correspond au cas décrit comme *πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο* par Ammonius, dans lequel l'affirmation et la négation sont dites d'une même chose par comparaison avec des choses différentes. Ainsi, dans l'exemple de Paul, peut-on dire véridiquement qu'il y a quatre portions d'un item si celui-ci en comporte huit, et aussi qu'il n'y a pas quatre portions d'un item si celui-ci n'en comporte que deux. L'exemple d'Ammonius est plus clair: *οἷον εἰ λέγομεν “τὰ δέκα πλείονα, τὰ δέκα οὐ πλείονα”· δῆλον γὰρ ὡς ἡ μὲν κατάφασις ἐπὶ τῶν ἐλαττόνων αὐτῶν ἀληθεύσει, ἡ δὲ ἀπόφασις ἐπὶ τε τῶν ἴσων αὐτοῖς καὶ τῶν πλειόνων*.¹⁰² Stéphanus donne des exemples plus simples du cas *πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο* comme ceci: “*Σωκράτης πατήρ ἐστι, Σωκράτης πατήρ οὐκ ἔστι*”, “*ὁ λίθος μεῖζων ἐστί, ὁ λίθος μεῖζων οὐκ ἔστιν*”.¹⁰³ Par ces remarques, sont donc exclues les propositions dont le prédicat appartient à la catégorie du relatif.

Enfin, le dernier exemple porte sur l'opposition traditionnelle entre l'acte et la puissance. Le prédicat doit être pris de la même manière, *ὡσαύτως*, dans la proposition affirmative et dans la proposition négative, comme le dit Ammonius: *λέγω δὲ τὸ ὡσαύτως ἢ καθ' ἑκατέραν τῶν προτάσεων ἐνεργεία ἢ καθ' ἑκατέραν δυνάμει, ἐπεὶ ἡ λέγουσα κατάφασις περὶ τοῦ καθεύδοντος ὅτι ὄρᾱ συναληθεύει τῇ ἀποφάσει τῇ μὴ ὄρᾱ αὐτὸν ἀποφαινομένη*.¹⁰⁴ Stéphanus, pour sa part, reprend, à propos du même cas de non contradiction entre propositions affirmative et négative, l'exemple traditionnel de l'enfant grammairien, comme le fait Paul le Perse.¹⁰⁵

11

Après les exemples de propositions affirmative et négative qui ne sont pas contradictoires, vient l'énoncé de la règle qui est censée permettre d'éviter les cas de non contradiction et d'obtenir, en conjuguant affirmation et négation, des paires d'opposées contradictoires. Une telle règle est déjà esquissée par Aristote, qui toutefois ne mentionne que l'homonymie à éviter et, pour le reste, suggère seulement de porter attention à toutes les autres distinctions destinées à se protéger des sophistes: *λέγω δὲ ἀντικεῖσθαι τὴν τοῦ αὐτοῦ κατὰ τοῦ αὐτοῦ, μὴ ὁμωνύμως δέ, καὶ ὅσα ἄλλα τῶν τοιούτων προσδιορίζομεθα πρὸς τὰς σοφιστικὰς ἐνοχλήσεις*.¹⁰⁶ Les commentateurs ont développé le point laissé en suspens par Aristote, en mentionnant les distinctions auxquelles il convient de prendre garde. Ainsi Ammonius mentionne, comme on l'a vu à propos des exemples du paragraphe précédent, les distinctions désignées comme *κατ' ἄλλο καὶ ἄλλο* (celles que Paul désigne comme relatives à la partie), et celles désignées comme *πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο*. Il mentionne aussi la distinction relative au temps de l'énonciation¹⁰⁷ et celle qui se rapporte à l'homonymie en donnant l'exemple traditionnel des deux Ajax, dont l'identité est seulement dans l'expression (*λέξις*), non dans le signifié (*σημαινόμενον*).¹⁰⁸ Cette distinction est mentionnée également par Paul, qui n'en a pas donné d'exemple.

La liste, chez Paul, des points à prendre en compte est la même jusque là que celle d'Ammonius, mais on trouve en plus chez Paul la mention de la synonymie absente du commentaire d'Ammonius. Le cas de la synonymie, en revanche, se trouve dans le commentaire de Stéphanus, qui explique comme suit qu'il ne faut pas non plus qu'il y ait dans la phrase déclarative de termes susceptibles de

¹⁰² Ammon., *In De Int.*, p. 85.10-12 Busse.

¹⁰³ Steph., *In De Int.*, p. 23.12-14 Hayduck.

¹⁰⁴ Ammon., *In De Int.*, p. 85.21-24 Busse.

¹⁰⁵ Steph., *In De Int.*, p. 23.16-20 Hayduck.

¹⁰⁶ Arist., *Peri Hermeneias* 6, 17 a 34-37.

¹⁰⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 85.15-19 Busse.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 84.30-35 Busse.

synonymie: μὴ συνωνύμως, ἵνα μὴ εἴπω “ἄνθρωπος βαδίζει, ἄνθρωπος οὐ βαδίζει”· ἐνδέχεται γὰρ τινὰ μὲν ἄνθρωπον βαδίσαι <τινὰ δὲ μὴ βαδίσαι>, καὶ εὐρίσκονται ἀμφοτέραι αἱ προτάσεις ἀληθεύουσαι.¹⁰⁹

Il s’agit de propositions dans lesquelles le terme sujet, dépourvu de “détermination additionnelle” (προσδιορισμός), signifie de manière synonymique les items qui tombent sous cette signification, le prédicat pouvant être vrai de certains de ces items et faux de certains autres. Rappelons, en effet, que plus haut la synonymie est illustrée par l’exemple: “homme se dit de toi, de moi, et du reste des hommes”. Il est bien clair que le terme “homme” pouvant se dire de manière synonymique de nombreux individus, la phrase prédicative dont le sujet est “homme” et dont le prédicat est un accident séparable peut recevoir la même valeur de vérité que sa négation.¹¹⁰

La fin du paragraphe est consacrée encore à préciser que le sujet, “ce qui est dit dans l’un et l’autre cas”, selon la formulation de Paul, c’est-à-dire le sujet de la proposition affirmative et le sujet de la proposition négative, “n’est pas une chose différente”, c’est-à-dire qu’il doit avoir une même référence, et cela dans les divers types de propositions formées d’un sujet et d’un prédicat.

Paul énumère alors les différents types de propositions décrits par Aristote et repris par la tradition: proposition dont le sujet est une chose “dite singulièrement”, selon la formulation de Paul, c’est-à-dire un individu singulier, par exemple “Socrate”; proposition dont le sujet est une chose “dite génériquement en étant indéterminée”, c’est-à-dire un universel non quantifié, par exemple “homme”; proposition dont le sujet est une chose “dite génériquement, en étant déterminée, avec un *prosdiorimos*”, c’est-à-dire un universel quantifié, par exemple “tout homme”.¹¹¹ Ainsi que le remarque Ammonius, les déterminations additionnelles (προσδιορισμοί) sont opérantes non seulement dans le cas des individus, mais encore dans le cas où le terme sujet de la proposition désigne un genre: οὐ μόνον μέντοι ἐπὶ ἀτόμων ποιοῦνται τοὺς εἰρημένους ἀφορισμοὺς οἱ προσδιορισμοί, ἀλλ’ εἴπερ τύχοι γένος ὃν τὸ ἐν τῇ προτάσει ὑποκείμενον, προηγούμενως μὲν ἀρμόσουσιν ἐπὶ τῶν ὑπὸ τὸ γένος ἐκεῖνο ἀναφερομένων εἰδῶν, ὅταν οὐσιῶδες τι ἢ τὸ κατ’ αὐτοῦ κατηγορούμενον, κατὰ δεύτερον δὲ λόγον καὶ τῶν ὑπὸ τὰ εἶδη ἐκεῖνα ἀτόμων, ἐπεὶ οὐδὲ ἄλλως μετέχειν τὰ άτομα τοῦ γένους δυνατὸν, εἰ μὴ διὰ μέσων τῶν οἰκειῶν εἰδῶν.¹¹² Ce que Paul appelle une chose “dite génériquement, en étant déterminée, avec un *prosdiorimos*” n’est donc rien d’autre que le sujet qui désigne, non pas un individu comme “Socrate”, mais un genre, comme “homme”, dans son exemple. Quant à la prédication dite essentielle (οὐσιῶδες), dans le texte d’Ammonius, c’est-à-dire la prédication dite aussi synonymique selon laquelle un genre se dit d’une espèce, et secondairement des individus subsumés sous l’espèce, elle joue un rôle clé dans les propositions portant sur les étants naturels, dans la syllogistique “matérielle” de Paul.¹¹³

12

Le contenu de ce paragraphe explicite la division des propositions selon les diverses déterminations qui se combinent avec le terme sujet, auxquelles il est fait allusion dans le paragraphe précédent. Comme on le verra dans le paragraphe suivant, plusieurs divisions des propositions sont possibles, selon qu’elles se fondent sur tel ou tel composant de la proposition. La présente division est celle

¹⁰⁹ Steph., *In De Int.*, p. 23.26-29 Hayduck.

¹¹⁰ Observons au passage que les remarques sur l’homonymie et la synonymie dans ce paragraphe justifient la présence, dans l’*Élucidation*, de la section ci-dessus consacrée aux homonymes et synonymes.

¹¹¹ Cf. Arist., *Peri Hermeneias* 7, 17 a 38-17 b 12; Ammon., *In De Int.*, p. 88.29-89.6 Busse.

¹¹² Ammon., *In De Int.*, p. 89.18-23 Busse.

¹¹³ Cf. Hugonnard-Roche, “Un *Organon* court en syriaque”.

qui se rapporte aux quatre déterminations traditionnelles, deux affirmatives et deux négatives, qui s'appliquent au sujet d'une proposition.¹¹⁴

13

L'introduction par Paul de la matière des propositions en ce lieu de l'exposé est, une fois encore, conforme à la pratique des commentateurs grecs Ammonius et Stéphaneus, même si Paul fera dans la suite un usage plus particulier de la considération des matières dans l'analyse logique.

L'intention qui conduit la démarche d'Ammonius, au début de ce qu'il considère comme la seconde section du *Peri Hermeneias*,¹¹⁵ est clairement exposée par lui: il s'agit d'examiner comment produire une négation à partir d'une affirmation; puis de recenser toutes les propositions composées d'un sujet et d'un prédicat, c'est-à-dire tous les types de ces propositions; et d'arriver par là à déterminer quelles sont les propositions qui s'opposent contradictoirement ou non.¹¹⁶

Tel est également le but visé par Paul, qui toutefois repousse à une étape ultérieure de son exposé l'examen de la négation, et ce faisant se rapproche de l'ordre d'exposition suivi par Stéphaneus, selon qui les trois points à étudier sont: quelles sont les déterminations additionnelles (*προσδιορισμοί*) et combien elles sont; quel est le nombre des propositions prédicatives; et comment produire les négations à partir des affirmations.¹¹⁷ Le premier point est celui qui a été abordé par Paul dans le paragraphe précédent.

S'agissant des différents types de propositions prédicatives (ou déclaratives, car il ne considère que les propositions déclaratives simples de forme prédicative) et de leur recensement, Ammonius énonce le principe de division suivant: ἐπει οὖν αἱ προτάσεις αὐται δύο τε μόνον ὅρους ἔχουσι, τὸν ὑποκείμενον καὶ τὸν κατηγορούμενον, καὶ ἔτι τὴν σχέσιν τοῦ κατηγορουμένου πρὸς τὸν ὑποκείμενον καὶ οὐδὲν ἄλλο παρὰ ταῦτα, πᾶσα ἀνάγκη καὶ τὰς διαιρέσεις αὐτῶν ἢ ἀπὸ μόνου γίνεσθαι τοῦ ὑποκειμένου ἢ ἀπὸ μόνου τοῦ κατηγορουμένου ἢ ἀπὸ τῆς σχέσεως τοῦ κατηγορουμένου πρὸς τὸν ὑποκείμενον.¹¹⁸

La division des propositions se fonde donc soit sur le terme sujet, soit sur le terme prédicat, soit sur la relation entre sujet et prédicat. Cette relation entre le prédicat et le sujet est de trois sortes, nécessaire, impossible ou contingente, selon que le prédicat appartient toujours, jamais ou parfois au sujet: λέγω δὲ σχέσιν καθ' ἣν ὁ κατηγορούμενος ἢ αἰεὶ ὑπάρχει τῷ ὑποκειμένῳ, ὡς ὅταν εἴπωμεν τὸν ἥλιον κινεῖσθαι ἢ τὸν ἄνθρωπον ζῶον εἶναι, ἢ οὐδέποτε ὑπάρχει, ὡς ὅταν εἴπωμεν τὸν ἥλιον ἐστάναι ἢ τὸν ἄνθρωπον πτερωτὸν εἶναι, ἢ ποτὲ μὲν ὑπάρχει ποτὲ δὲ οὐχ ὑπάρχει, ὡς ὅταν εἴπωμεν τὸν Σωκράτην βαδίζειν ἢ ἀναγιγνώσκειν.¹¹⁹ Et Ammonius ajoute que ceux qui traitent de ces sujets de manière technique (ou en spécialistes) appellent ces relations "matières": ταύτας δὲ τὰς σχέσεις καλοῦσιν, οἷς ἐμέλησε τῆς τούτων τεχνολογίας, τῶν προτάσεων ὕλας, καὶ εἶναι αὐτῶν φασὶ τὴν μὲν ἀναγκαίαν τὴν δὲ ἀδύνατον τὴν δὲ ἐνδεχομένην.¹²⁰

La même formulation est reprise par Stéphaneus, à propos du décompte des propositions: σχέσεις δὲ λέγω τὰς τρεῖς ταύτας, ἐνδεχομένην ἀναγκαίαν καὶ ἀδύνατον. ταύτας δὲ τὰς σχέσεις ἐκάλεσαν

¹¹⁴ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 89.7-17 Busse.

¹¹⁵ Cette seconde section, selon Ammon., *In De Int.*, p. 86.26-28 Busse, concerne l'examen des propositions composées d'un sujet et d'un prédicat, et elle commence en Arist., *Peri Hermeneias* 7, 17 a 38.

¹¹⁶ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 86.30-87.7 Busse.

¹¹⁷ Steph., *In De Int.*, p. 24.14-18 Hayduck.

¹¹⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 88.7-12 Busse (ὑποκείμενον corr. ex ὑποκειμένῳ).

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 88.12-17 Busse.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 88.17-19 Busse.

οὐ παλαιοὶ ὕλας, οἷς τῆς τούτων ἐμέλησεν τεχνολογίας, διότι ὡσπερ ἡ ὕλη συναναφαίνεται τοῖς εἶδεσιν, οὕτως καὶ ἡ τοιαύδε σχέσις συναναφαίνεται τῷ εἶδει τῶν προτάσεων. ἐν γὰρ τῷ λέγειν “Σωκράτης ἀναπνεῖ” ἐσήμανέν μοι τὴν ἀναγκαίαν σχέσιν, “Σωκράτης βαδίζει” τὴν ἐνδεχομένην, “Σωκράτης ἵπταται” τὴν ἀδύνατον.¹²¹

Alors que Stéphanus explique, dans le passage cité, l'appellation de “matière” dans le cas des propositions par une analogie avec le cas général de la relation entre forme et matière qui s'impliquent toujours l'une l'autre, Ammonius explicite pour sa part l'appellation de matières appliquée aux relations entre sujet et prédicat, en disant que les matières apparaissent avec les réalités substrats des propositions: τοῖς ὑποκειμένοις ταῖς προτάσεσι πράγμασι συναναφαίνονται, et ne sont pas obtenues à partir de notre pensée ou de la prédication, mais de la nature même des réalités: καὶ οὐκ ἀπὸ τῆς ἡμετέρας οἰήσεως ἢ κατηγορίας ἀλλ' ἀπ' αὐτῆς τῆς τῶν πραγμάτων λαμβάνονται φύσεως.¹²²

Il est vrai qu'Ammonius ajoute plus loin que les réalités (τὰ πράγματα) sont substrat des propositions et que, puisque l'on dit partout que le substrat est matière ou qu'il a le rôle (λόγος) de la matière relativement à ce dont il est substrat, on a jugé bon d'appeler les relations “matières”.¹²³

Les matières apparaissent avec les réalités substrats des propositions, dit Ammonius, et c'est cela que signifie l'expression de Paul selon laquelle “les matières sur lesquelles portent par nature les discours” sont au nombre de trois. Ces matières sont internes à la proposition, et c'est la relation (σχέσις) entre les éléments de la proposition qui est porteuse de la modalité, selon la première formulation d'Ammonius ci-dessus: Λέγω δὲ σχέσιν καθ' ἣν ὁ κατηγορούμενος ἢ αἰεὶ ὑπάρχει τῷ ὑποκειμένῳ [...]. La seconde formulation, toutefois, est plus imprécise, en laissant entendre que les éléments de la proposition sont eux-mêmes porteurs des attributs modaux: τοῖς ὑποκειμένοις ταῖς προτάσεσι πράγμασι συναναφαίνονται καὶ οὐκ ἀπὸ τῆς ἡμετέρας οἰήσεως ἢ κατηγορίας ἀλλ' ἀπ' αὐτῆς τῆς τῶν πραγμάτων λαμβάνονται φύσεως. D'où l'idée, illustrée par certains des exemples de Paul, que certains des objets sur lesquels porte le discours seraient par eux-mêmes nécessaires, comme le bien ou le mal, en ce qu'ils ne peuvent pas être autres qu'ils ne sont. Il est clair, toutefois, qu'il s'agit là d'une extension abusive de la notion de modalité interne à la proposition, qui ne peut pas être déterminée par la modalité supposée d'un seul de ses termes, même s'il s'agit du sujet de la proposition.¹²⁴

Les exemples mathématiques de Paul ne se prêtent pas non plus convenablement à une expression prédicative; il faudrait les traduire sous la forme “quatre se dit nécessairement de ‘deux et deux’” et “dix ne peut aucunement se dire de ‘deux et deux’”. En revanche, les exemples “le lion est un porc” et

¹²¹ Steph., *In De Int.*, p. 25.22-27 Hayduck.

¹²² Ammon., *In De Int.*, p. 88.21-23 Busse.

¹²³ *Ibid.*, p. 88.26-28 Busse.

¹²⁴ Ammonius, *On Aristotle On Interpretation*, transl. by D. Blank, Duckworth, London 1996, p. 157, n. 275, rapproche la seconde formulation d'Ammonius citée ci-dessus d'un passage de son commentaire aux *Premiers Analytiques* d'Aristote: ὕλη μὲν οὖν ἀναλογεῖ τὰ πράγματα αὐτὰ δι' ὧν ὁ συλλογισμὸς πλέκεται, εἶδει δὲ τὰ σχήματα (*In An. Pr.*, p. 4.9-11 Wallies [*CAG IV*]), et il ajoute: “The various ‘matters’, then, depend on the type of things one is dealing with in syllogisms, whether eternal, contingent, or impossible”. Outre le fait qu'il n'est pas assuré que la signification de “matière” soit la même dans les textes d'Aristote et d'Ammonius, la conclusion que Blank tire de son rapprochement n'est pas exacte en ce qui concerne l'interprétation d'Ammonius, car la matière dont il s'agit pour ce dernier ne dépend pas seulement du type de réalités sur lesquelles porte une proposition, mais bien de la relation entre la réalité signifiée par le sujet et celle signifiée par le prédicat, relation qui peut être nécessaire, contingente ou impossible. C'est la même erreur que l'on rencontre dans le texte de Paul, à propos des exemples du bien et du mal.

“l’homme est un quadrupède” sont des exemples montrant l’impossibilité par nature de la relation énoncée dans chacune de ces propositions entre le sujet et le prédicat, comme c’était le cas pour les exemples d’Ammonius dans le passage cité plus haut, à propos de la définition de la *σχέσις*. Aucun des exemples de Paul, notons-le au passage, ne se trouve ni chez Ammonius, ni chez Stéphanus, ni dans le commentaire anonyme du *Parisinus Graecus* 2064.¹²⁵

Il faut remarquer qu’Ammonius introduit la matière des propositions au moment de recenser les éléments dont sont composées les propositions, afin de déterminer comment peuvent être formées toutes les contradictions possibles entre propositions, en fonction de leurs constituants. Outre le sujet et le prédicat, Ammonius compte donc la relation entre ces deux termes comme troisième constituant à prendre en compte, celui que “les gens de l’art” appellent la matière. Quelques décennies plus tard, au moment où Stéphanus écrit, la matière fait tout naturellement partie de la description de la contradiction entre propositions, puisque avant même de définir la matière au sens technique qui a été dit, il fait mention de la matière dans la description de la contradiction entre propositions en ces termes: *ὅταν οὖν ἀντίκειται ἀληθῆς πρότασις ψευδεῖ προτάσει ἐπὶ παντὸς χρόνου καὶ ἐπὶ πάσης ὕλης, τότε καλεῖται ἀντίφασις. καὶ ταῦτα μὲν εἰσιν τὰ δέοντα συντρέχειν εἰς τὸ τὴν ἀντίφασιν γίνεσθαι. ἔστι τοίνυν ὀριζομένους τὴν ἀντίφασιν εἰπεῖν, ὅτι ἀντίφασίς ἐστι μάχη δύο προτάσεων μεριζουσῶν τὸ ἀληθές καὶ τὸ ψεῦδος ἐπὶ πάσης ὕλης καὶ ἐπὶ παντὸς χρόνου.*¹²⁶

14

Dès lors qu’il a introduit les matières au paragraphe 13, et qu’il a énoncé que les discours portent par nature sur l’une des trois matières énumérées, entendons les discours déclaratifs susceptibles de vérité et de fausseté, Paul exposera toute la suite de ses commentaires en termes de propositions comprises au sens matériel, c’est-à-dire en prenant en considération les matières dans l’évaluation des conditions de vérité des propositions, ou plus précisément dans la détermination des conditions de contradiction entre deux propositions, l’une affirmative et l’autre négative, lorsque ce qui est posé comme sujet et ce qui est prédiqué sont la même chose, au sens précisé dans les paragraphes 10 et 11.

Dans les paragraphes 14 et suivants, Paul va examiner les couples de propositions opposées, l’une affirmative et l’autre négative, afin de déterminer à quelle condition elles sont contradictoires, en fonction de leur matière ou modalité matérielle. Pour ce faire, il passe en revue les différents types de propositions définis aux paragraphes 11 et 12, au moyen de la division effectuée à partir du sujet, c’est-à-dire les propositions dont le sujet est un singulier, ou un universel non quantifié, ou quantifié.

Le cas d’un sujet singulier est examiné au § 14, et les exemples montrent assez clairement que dans chacune des trois matières les propositions affirmatives et négatives divisent toujours le vrai et le faux et sont donc contradictoires. Ammonius, pour sa part, ne fait pas allusion, dans le cas des propositions singulières, aux trois matières, et il mentionne brièvement que les propositions singulières affirmative et négative sont contradictoires, car l’accord sur ce point est général, sauf dans le cas des propositions portant sur le futur: *ὅτι μὲν οὖν αἰ καθ’ ἕκαστα μάχονται ἀντιφατικῶς, παρὰ πᾶσιν ὁμολόγηται (παρέχει δέ τινα ἀπορίαν ἢ κατὰ τὸν μέλλοντα χρόνον αὐτῶν λῆψις, ἢ ἐν τοῖς ἐξῆς καὶ ἐκθήσεται καὶ ἐπιλύσεται ὁ Ἀριστοτέλης).*¹²⁷

¹²⁵ Cf. L. Tarán, *Anonymous Commentary on Aristotle’s De Interpretatione* (*Codex Parisinus Graecus* 2064), Verlag Anton Hain, Meisenheim am Glan 1978 (Beiträge zur klassischen Philologie, 95), p. 33-4.

¹²⁶ Steph., *In De Int.*, p. 22.22-26 Hayduck.

¹²⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 91.10-13 Busse.

15

Après l'opposition des propositions singulières, Paul traite de l'opposition des propositions dont le sujet est un universel indéterminé. Ammonius, pour sa part, avait reporté l'examen de cette question après l'examen des propositions dont le sujet est déterminé, pour la raison qu'il y avait désaccord entre les interprètes sur cette question: τὰ δὲ περὶ τῶν ἀπροσδιοριστῶν διαφωνεῖται μὲν παρὰ τῶν ἀποφραγμένων τι περὶ τούτου τοῦ θεωρήματος, ὅπῃ δὲ τὸ ἀληθὲς ἔχει μαθεῖν ἀμήχανον, πρὶν ὅπως ἔχει τὰ περὶ τῶν προσδιορισμένων ἐπισκεψώμεθα, περὶ ὧν οὐδεμία ἢ γέγονεν ἢ γένοιτο ἂν ἀμφισβήτησις.¹²⁸

Le problème d'interprétation porte sur la phrase d'Aristote: ὅταν δὲ ἐπὶ τῶν καθόλου μὲν, μὴ καθόλου δέ, οὐκ εἰσὶν ἐναντία, τὰ μέντοι δηλούμενα ἔστιν εἶναι ἐναντία ("En revanche, lorsque les déclarations se font sur des universaux, elles ne sont pas contraires entre elles, encore que <leurs termes> puissent parfois indiquer des contraires").¹²⁹ Le problème était double: que signifie la phrase "encore que <leurs termes> puissent parfois indiquer des contraires" et les propositions indéterminées opposées par la négation sont-elles ou non contraires? S'agissant du premier point, Ammonius fait remarquer qu'il n'est pas vrai de dire que la négation est toujours vraie du contraire de ce qui a été affirmé, par exemple dans le cas de la vue, car l'opposé de la vue peut être la privation soit de l'activité de voir, soit de la capacité de voir. Quant au second point, il se rapporte au fait que les propositions indéterminées (dont le sujet est un universel) peuvent se ramener soit à des propositions universelles soit à des propositions particulières. Par exemple, "l'homme est un animal" peut être ramené à "tout homme est un animal", et sa négation "l'homme n'est pas un animal" à "aucun homme n'est un animal". Dans d'autres exemples, comme "l'homme marche" et "l'homme ne marche pas", les deux propositions peuvent se ramener à des propositions particulières, "quelque homme marche" et "quelque homme ne marche pas". Les premières, de formes "tout A est B" et "aucun A n'est B" appartiennent à la classe des propositions contraires, tandis que les secondes, de formes "quelque a est B" et "quelque A n'est pas B" appartiennent à celle des propositions subcontraires.

De là, la remarque d'Ammonius: ἐπὶ δὲ τῶν ἀπροσδιοριστῶν ἐπεὶ μήτε καθ' ἕκαστα καὶ ὀρισμένος οὗτός ἐστιν ὁ ὑποκείμενος μήτε πρόσκειται τις αὐτῷ τῶν προσδιορισμῶν, οὐ σφόδρα ἐστὶ φανερός ὁ τῆς ἀντιθέσεως αὐτῶν τρόπος, ἀλλὰ καὶ ὡς ἐναντίας ὑποπτεύσειεν ἂν τις αὐτὰς ἀντικεῖσθαι ποτε.¹³⁰ Il n'est donc pas clair de quelle manière les propositions universelles sans détermination, l'affirmative et la négative, sont opposées, c'est-à-dire si elles sont opposées entre elles comme les particulières ou comme les universelles, et sont en ce dernier cas des contraires.

Remarquons que la décision sur ce point dépend du contenu des propositions, à savoir de la signification de leurs termes. La difficulté susdite disparaît dès lors que des conditions strictes, en particulier de non homonymie (de "voir", par exemple dans l'exemple ci-dessus), ont été définies comme l'a fait Paul, à la suite des commentateurs grecs, pour s'appliquer aux propositions opposées afin de décrire la contradiction, et que, d'autre part, l'on prend systématiquement en considération la matière des propositions, comme le fait Paul. Si les propositions énoncent, en effet, des prédications de type synonymique, par exemple, mettant en relation des items relevant des prédicables du genre, de l'espèce ou du propre, ou encore de la différence spécifique, la relation entre les items sera généralement de la nature du nécessaire ou de l'impossible. En revanche, si le prédicat ressortit au prédicable de l'accident,

¹²⁸ *Ibid.*, p. 91.13-16 Busse.

¹²⁹ Arist., *Peri Hermeneias* 7, 17 b 7-8. Nous citons la traduction de C. Dalimier, dans Aristote, *Catégories, Sur l'interprétation*, Éditions Flammarion, Paris 2007 (GF Flammarion), p. 277.

¹³⁰ Ammon., *In De Int.*, p. 100.15-19 Busse.

la relation entre sujet et prédicat sera de la nature du possible, et il pourra advenir que les propositions opposées soient vraies ensemble. Tout cela est illustré par les exemples donnés par Paul.

16

Le nombre des oppositions s'obtient par une combinatoire simple à partir des déterminations additionnelles et des qualités affirmative ou négative des propositions, et le paragraphe n'appelle pas d'autre commentaire.

17

L'appellation de "grande contrariété", pour désigner l'opposition des propositions universelles affirmative et négative, pourvues des déterminations "tout" et "pas un", ne se trouve pas chez Ammonius, mais celui-ci dit que ces propositions ont la plus grande distance entre elles, car de même que les contraires dans un même genre sont les plus éloignés les uns des autres, de même ces propositions sont les plus éloignées les unes des autres, car l'une dit que le prédicat appartient à tous les individus, l'autre à aucun: δυνατὸν δὲ λέγειν, ὅτι καὶ ὡς τὴν πλείστην ἀλλήλων ἀφαστῶσαι διάστασιν ἐναντίαι προσαγορεύονται· τὰ γὰρ ἐναντία πλεῖστον ἀλλήλων διέστηκε τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ γένος· οὕτω δὲ καὶ αὗται πρὸς ἀλλήλας ἔχουσιν, εἴπερ ἡ μὲν ἅπασί φησι τοῖς ὑπὸ τὸ ὑποκείμενον ἀτόμοις τὸ κατηγορούμενον ὑπάρχειν, ἡ δὲ οὐδενί.¹³¹ L'appellation utilisée par Paul et l'explication d'Ammonius sont absentes du commentaire de Stéphaneus, mais on retrouve l'explication, par exemple, dans le commentaire d'al-Fārābī sur le *Peri Hermeneias*.¹³² Quant à l'appellation de "petite contrariété", elle se substitue chez Paul, par opposition à la "grande contrariété", à l'appellation de "subcontraires" (ὕπεναντία) des commentateurs grecs Ammonius et Stéphaneus. En revanche, Paul transpose en syriaque les appellations grecques de "subalternes" (ὕπαλληλοι). Enfin, la dénomination "à partir des angles" appliquées aux propositions contradictoires (universelle affirmative et particulière négative d'une part, particulière affirmative et universelle négative d'autre part) ne se trouve pas telle quelle chez Ammonius, mais celui-ci désigne ces propositions, par référence au diagramme du "carré logique", comme τὰς διαγώνιον θέσιν πρὸς ἀλλήλας ἐχούσας.¹³³ Clairement l'appellation de Paul fait référence à ce diagramme dont une figure se trouve d'ailleurs plus bas dans le manuscrit (voir le paragraphe 21).

18

Paul passe en revue, dans ce qui suit, quatre couples de propositions opposées dans le "carré logique", les grandes contraires, les petites contraires, et les subalternes, afin d'établir dans quel cas les propositions divisent le vrai et le faux, c'est-à-dire sont opposées contradictoirement. Il énumère donc, pour chacune des matières internes aux propositions, les cas où les propositions peuvent être fausses ou vraies ensemble. Ainsi que le dit Ammonius, en matière nécessaire les affirmations sont

¹³¹ Ammon., *In De Int.*, p. 92.17-21 Busse.

¹³² Cf. *Al-Farabi's Commentary and Short Treatise on Aristotle's De Interpretatione*, translated with an Introduction and Notes by F.W. Zimmermann, The Oxford University Press, London 1981 (Classical and Medieval Logic Texts), p. 60: "Aristotle calls them 'contrary' because their degree of divergence is extreme. One of them affirms its predicate of all of its subject while the other negates the same predicate of all of the same subject"; cf. aussi le texte arabe dans W. Kutsch and S. Marrow (éd.), *Alfarabi's Commentary on Aristotle's ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ (De Interpretatione)*, Dar El-Machreq Éditeurs, Beyrouth 1971 ((Recherches publiées sous la direction de l'Institut de lettres orientales de Beyrouth, série I: pensée arabe et musulmane, XIII), p. 66.18-20.

¹³³ Ammon., *In De Int.*, p. 92.32 Busse.

vraies et les négations fausses, tandis qu'en matière impossible, l'inverse se produit: ἐπι μὲν γὰρ τῆς ἀναγκαίας ὕλης αἱ μὲν καταφάσεις ἄμφω λέγουσαι εἶναι τὸ ἐξ ἀνάγκης ὑπάρχον ἀληθεῖς, αἱ δὲ ἀποφάσεις ἀναιρεῖν αὐτὸ πειρώμεναι ψευδεῖς, ἐπι δὲ τῆς ἀδυνάτου λεγομένης ἔμπαλιν εἰκότως ἔχουσιν.¹³⁴ Cette remarque qui porte, dans le contexte où elle est faite, sur les propositions contraires et subcontraires (les grandes contraires et les petites contraires de Paul), peut évidemment se généraliser à tout type de proposition, puisque les matières nécessaire et impossibles déterminent clairement les valeurs de vérité des propositions affirmatives et négatives. La situation est évidemment différente lorsque la matière de la proposition relève du possible. Notons d'ailleurs qu'il faut comprendre la nature du possible comme impliquant sa réalisation minimale: un possible qui ne serait jamais réalisé ne serait pas un possible, comme le montrent bien les exemples donnés par Paul: "tout homme rêve" et "pas un homme ne rêve", ou "tout homme est grammairien", "quelque homme est grammairien".

19

Paul résume ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, en rappelant tout d'abord la définition même de la contradiction, à savoir: diviser le vrai et le faux en toute matière qui est par nature. C'est la définition même d'Ammonius, dans laquelle est introduite la notion de matière par nature. Ammonius, au début de son exposé parallèle à celui de Paul, avait écrit: ἐπει τοῖνυν ὀριζόμεθα τὴν ἀντιφασιν μάχην καταφάσεως καὶ ἀποφάσεως αἰεὶ διαιρουσῶν τὸ ἀληθὲς καὶ τὸ ψεῦδος [...].¹³⁵

Il en résulte que les grandes contraires et les petites contraires ne satisfont pas la définition, si l'on considère que celle-ci doit inclure toutes les matières à la fois, car les premières peuvent être vraies ensemble, et les seconde fausses ensemble, en matière possible.¹³⁶ De même, les subalternes ne répondent pas à la définition de la contradiction, entendue au sens où elle inclut toutes les matières.

20

Paul reprend ici, en la développant un peu, la raison telle qu'on la trouve chez Ammonius, pour expliquer que seules les propositions "à partir des angles" sont contradictoires: ce sont les seules qui s'opposent à la fois par la qualité et la quantité, tandis que les autres ne s'opposent que selon l'une seulement de ces caractéristiques. En se référant au diagramme du "carré logique", Ammonius écrit: ὥστε κατὰ τὸ ὑποκείμενον διάγραμμα τὰς διαγώνιον θέσιν πρὸς ἀλλήλας ἐχούσας τῶν προσδιωρισμένων προτάσεων ταύτας ἀντιφάσκειν ἀλλήλαις· αἰεὶ γὰρ αὐται διαιροῦσι τὸ τε ἀληθὲς καὶ τὸ ψεῦδος. καὶ τοῦτο εἰκότως· αἱ μὲν γὰρ ἐναντία καὶ ὑπεναντία κατὰ τὸ ποιὸν διαφέρουσαι τὸ ποσὸν τὸ αὐτὸ ἔχουσιν, αἱ δὲ ὑπάλληλοι κατὰ τὸ ποσὸν διαφέρουσαι τὸ ποιὸν τὸ αὐτὸ ἔχουσιν, αὐται δὲ κατ' ἄμφω μαχόμεναι τελείαν ἔχουσι τὴν πρὸς ἀλλήλας διαφοράν. διὸ καὶ ἀδύνατον αὐτὰς ἢ συμψεύδεσθαι ἢ συναληθεύειν.¹³⁷

21

Le tableau figurant dans le texte d'Ammonius ne comporte pas les indications relatives aux trois matières ni aux cas de division, ou non, du vrai et du faux, contrairement à ce que l'on trouve dans le tableau qui figure dans le texte de Paul. Le texte de Stéphane ne comporte pas de diagramme dans l'édition de Hayduck.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 91.25-28 Busse.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 91.18-19 Busse.

¹³⁶ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 91.21-92.2 Busse.

¹³⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 92.31-93.3 Busse.

22

Dans ce paragraphe, comme dans les suivants, sont introduits divers éléments constitutifs des propositions, qui doivent être pris en considération lorsqu'on veut faire un décompte de toutes les propositions susceptibles d'entrer dans une théorie générale de la contradiction.

Ce que vise Paul dans le présent paragraphe n'est pas parfaitement clair. La protase, affirmative ou négative, contenant un seul nom est évidemment la proposition déclarative minimale, pourrait-on dire, qui a été considérée jusqu'à présent, à savoir celle qui est composée d'un nom et d'un verbe. Mais quelle est la protase contenant deux noms, mentionnée par Paul? Cette remarque pourrait être issue des commentaires sur la fin du chapitre 7, et sur le chapitre 8 du *Peri Hermeneias*. En effet, à la fin du chapitre 7, après avoir exposé les oppositions des propositions, qui forment ce que nous appelons le "carré logique", Aristote revient sur l'idée qu'à une affirmation ne correspond qu'une seule négation: φανερόν δ' ὅτι καὶ μία ἀπόφασις μιᾶς καταφάσεως· τὸ γὰρ αὐτὸ δεῖ ἀποφῆσαι τὴν ἀπόφασιν ὅπερ κατέφησεν ἢ κατάφασιν.¹³⁸ S'interrogeant sur le rapport entre cette remarque et les pages précédentes, les commentateurs ont noté qu'il avait semblé, dans les développements précédents, qu'une proposition pouvait avoir deux opposées, par exemple qu'à l'universelle affirmative pouvaient s'opposer la négative universelle et la négative particulière. Mais en réalité, comme Aristote l'a montré, seule la négative particulière s'oppose contradictoirement à la négative universelle. Aristote rappelle donc le point essentiel de son propos: une proposition ne s'oppose contradictoirement qu'à une seule proposition.¹³⁹

Dans la même ligne de raisonnement, au début du chapitre 8, Aristote revient encore sur la définition d'une phrase déclarative unique, comme étant celle qui signifie une seule chose attribuée à un seul sujet: μία δὲ ἐστὶ κατάφασιν καὶ ἀπόφασιν ἢ ἐν καθ' ἑνὸς σημαίνουσα, ἢ καθόλου ὄντος καθόλου ἢ μὴ ὁμοίως.¹⁴⁰ Puis Aristote fait observer que si un nom est établi pour deux choses, l'affirmation n'est pas une, à moins que les deux choses n'en fassent qu'une: εἰ δὲ δυεῖν ἐν ὄνομα κεῖται, ἐξ ὧν μὴ ἐστὶν ἓν, οὐ μία κατάφασιν.¹⁴¹ Selon l'exemple d'Aristote, si l'on appelait l'homme et le cheval d'un même nom, l'affirmation contenant ce nom comme sujet serait en réalité une affirmation double. Le nom en question inclurait sous son extension deux espèces différentes, et donc l'énoncé affirmatif superficiellement un, formé avec ce nom pour sujet, se trouverait être un énoncé composé. Il s'agit encore, en somme, pour Aristote d'affirmer qu'à une proposition ne s'oppose contradictoirement qu'une seule proposition, en spécifiant une condition pour qu'une proposition soit une, à savoir qu'elle n'ait qu'un sujet unique.¹⁴²

À plus forte raison, si une proposition contenait deux noms en position de sujets, la proposition serait une proposition composée qui équivaldrait à deux propositions, dont chacune aurait pour sujet l'un des deux noms en question. Paul semble donc étendre la remarque d'Aristote au cas d'une proposition contenant deux sujets.

Dans le paragraphe 29, on le verra, Paul prend en considération des propositions "avec mode", dans lesquelles il y a deux noms et un verbe, du type "il est possible que Socrate philosophe marche". Il énumère alors les diverses oppositions qui peuvent se produire entre l'affirmative et la négative "avec mode" ("il est possible que" / "il n'est pas possible que") selon que tel ou tel élément de la

¹³⁸ Arist., *Peri Hermeneias* 7, 17 b 38-40.

¹³⁹ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 123.15-125.15 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 32.23-33.12 Hayduck.

¹⁴⁰ Arist., *Peri Hermeneias* 8, 18 a 13-14.

¹⁴¹ *Ibid.*, 8, 18 a 18-19.

¹⁴² Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 125.31-127.4 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 33.13-35 Hayduck.

proposition entrant dans la portée du mode est précédé ou non d'une négation, qu'il s'agisse de l'un ou l'autre des deux noms ou du verbe. Par exemple, sont opposées les propositions: "il est possible que Socrate non-philosophe marche", et "il n'est pas possible que Socrate non-philosophe marche". Ici les propositions tombant sous la portée du mode sont identiques, et Paul peut considérer que les deux propositions, l'affirmative et la négative, s'opposent contradictoirement.

Un autre passage d'Aristote peut se relier au texte de Paul, dans le présent paragraphe, à savoir le début du chapitre 10 du *Peri Hermeneias*, où le philosophe revient encore une fois sur la définition d'une affirmation comme étant une proposition affirmant une seule chose d'une seule chose. Cela étant, Aristote déclare que l'affirmation peut être constituée d'un nom et d'un verbe, ou d'un nom indéfini et d'un verbe, et il ajoute que sans verbe on n'a aucune affirmation ni aucune négation: ἐπεὶ δὲ ἐστὶ τὶ κατὰ τινὸς ἢ κατὰφασις σημαίνουσα, τοῦτο δ' ἐστὶν ἢ ὄνομα ἢ τὸ ἀνώνυμον, ἐν δὲ δεῦρ' εἶναι καὶ καθ' ἑνὸς τὸ ἐν τῇ καταφάσει [...], ἔσται πᾶσα κατὰφασις ἢ ἐξ ὀνόματος καὶ ῥήματος ἢ ἐξ ἀορίστου ὀνόματος καὶ ῥήματος. ἄνευ δὲ ῥήματος οὐδεμία κατὰφασις οὐδ' ἀπόφασις.¹⁴³

On retrouve à la fin de ce passage le texte repris par Paul selon lequel sans verbe aucune affirmation n'est produite ni aucune négation. Paul toutefois ne dit rien ici des noms indéfinis ni des verbes indéfinis, que Stéphanus mentionne très brièvement, mais sur lesquels Ammonius s'attarde longuement. En somme le texte de ce paragraphe est un rappel des éléments les plus simples de la proposition et de la contradiction entre propositions.

23

Dans le paragraphe précédent, l'opposition entre deux propositions est caractérisée par la négation de l'une d'entre elles par rapport à l'autre. Le sujet traité dans ce paragraphe-ci est donc celui de la place où doit se trouver la négation pour que soit formée une proposition négative à partir d'une proposition affirmative, de sorte que les deux propositions soient contradictoires. La place de la négation régit, en effet, la qualité de la phrase comme affirmative ou négative.

À la différence de Paul, qui examine ce point après avoir traité déjà des propositions opposées entrant dans la formation du "carré logique", Ammonius traite ce sujet, partiellement du moins, en préliminaire à l'étude des divers types de propositions singulières ou universelles. Il déclare que la négation doit être jointe non pas au sujet, mais au prédicat: ὅτι μὲν οὖν ἡ κατὰφασις τὸ ἀρνητικὸν προσλαβοῦσα μόριον ἀπόφασις γίνεται, φανερόν. ποῦ δὲ τῆς καταφάσεως αὐτὸ θετέον, ἵνα τὴν ἀπόφασιν ποιήσωμεν, καὶ διὰ τί τοῦτο, διορίσασθαι χρή. φημι τοίνυν ὡς οὐ τῷ ὑποκειμένῳ αὐτὸ συντακτέον, ἀλλὰ τῷ κατηγορούμένῳ, πρῶτον μὲν διότι κυριώτερόν ἐστι τὸ κατηγορούμενον, ὡς εἴρηται, καὶ πρότερον τοῦ ὑποκειμένου [...], ἔπειτα ὅτι τὴν κατὰφασιν κατὰ τὸ λέγειν τι ὑπάρχειν ἔφαμεν χαρακτηρίζεσθαι, τοῦτο δὲ ἔτι λέγει ἡ πρότασις ἢ συντάξασα τὸ ἀρνητικὸν μόριον τῷ ὑποκειμένῳ· ὁ γὰρ εἰπὼν "οὐ Σωκράτης περιπατεῖ" οὐ τὸ περιπατεῖν ἀνεῖλεν ἀπὸ τοῦ Σωκράτους, ὅπερ ἔδει ποιεῖν τὸν ἀπόφασιν εἰπεῖν προθέμενον, ἀλλ' ἄλλον τινὰ παρὰ τὸν Σωκράτην φησὶ περιπατεῖν.¹⁴⁴

Ne traitant ici que du cas des propositions singulières, Ammonius déclare que la négation jointe au sujet produit une proposition affirmative, dont l'exemple est "non-Socrate marche", ce qui signifie qu'un autre que Socrate marche.¹⁴⁵

¹⁴³ Arist., *Peri Hermeneias* 10, 19 b 5-12. Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 157.7-158.7 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 39.8-18 Hayduck.

¹⁴⁴ Ammon., *In De Int.*, p. 87.8-22 Busse.

¹⁴⁵ Cf. Arist., *Peri Hermeneias* 10, 19 b 5-6, cité plus haut.

La formulation de Paul, qui distingue le cas où la négation est accolée au nom de celui où elle est accolée au verbe, pourrait suggérer que le premier cas correspondrait à l'addition de la négation au sujet, dans une formule du type "non-Sujet Verbe", comme c'est le cas dans l'exemple d'Ammonius, et que le second cas correspondrait à une formule du type "Sujet non-Verbe". Mais l'exemple donné par Paul dans la suite immédiate montre plutôt qu'il se réfère dans le premier cas à une formule telle que "S est non-P" ("Socrate est non-homme") et dans le second à une formule telle que "S non-est P".

De fait, la formulation de Paul, selon laquelle une négation est produite lorsque la négation est dite avec le verbe, est ici quelque peu imprécise, car les exemples suggèrent qu'il a en vue, en réalité, des propositions "à troisième élément", ou propositions *de tertio adjacente* comme le dira le Moyen Âge latin, dans lesquelles la copule est "prédiquée en supplément", comme le dit Aristote: ὅταν δὲ τὸ ἔστι τρίτον προσκατηγορηθῆ, διχῶς λέγονται αἱ ἀντιθέσεις. λέγω δὲ οἷον ἔστι δίκαιος ἄνθρωπος, τὸ ἔστι τρίτον φημι συγκεῖσθαι ὄνομα ἢ ῥῆμα ἐν τῇ καταφάσει.¹⁴⁶

Dans ces propositions "à troisième élément co-prédiqué", la particule négative doit être ajoutée, non pas au prédicat, mais à l'élément "co-prédiqué", comme le dit Ammonius: ὅτι μὲν οὖν οὐ τῷ ὑποκειμένῳ τῷ ἐν τῇ καταφάσει συνταχθὲν τὸ ἀρνητικὸν μόριον ἐξεργάζεται τὴν ἀπόφασιν, φανερόν, εἴπερ μηδὲ ἐπὶ τῶν ἐξ ὑποκειμένου καὶ κατηγορουμένου τοῦτον ἐγίνοντο τὸν τρόπον αἱ ἀποφάσεις, ἀλλ' ἡ ζήτησις γίνεται περὶ τῶν λοιπῶν παρὰ τὸν ὑποκειμένον δύο λέξεων, τοῦ τε κατηγορουμένου καὶ τοῦ προσκατηγορουμένου, οἷον τοῦ τε δίκαιος καὶ τοῦ ἔστι, ποτέρῳ αὐτῶν χρῆ τὸ οὐ συντάττειν, ἵνα ποιήσωμεν ἀπόφασιν. φανερόν οὖν ὅτι οὐ τῷ κατηγορουμένῳ αὐτὸ συντακτέον, ἀλλὰ τῷ προσκατηγορουμένῳ· ὁ μὲν γὰρ εἰπὼν 'ἄνθρωπος οὐ δίκαιός ἐστιν' ἄνθρωπόν τινα μὴ δίκαιον ὑπάρχειν φησὶν, ὁ μὲντοι λέγων 'ἄνθρωπος δίκαιος οὐκ ἔστιν' ἀποφαίνεται μὴ ὑπάρχειν τῷ ἀνθρώπῳ τὸ δίκαιον.¹⁴⁷

Ce que Paul nomme un verbe est donc la combinaison d'un nom en position de prédicat et d'une copule, et l'exemple de fausse négation est, en conséquence, celle d'un énoncé où la négation porte sur le nom-prédicat, la vraie négation étant l'énoncé où la négation porte sur la copule du groupe-prédicat.

Paul passe ensuite à la négation des propositions pourvues d'une détermination additionnelle. Ammonius avait traité ce point tout naturellement au moment où il étudiait les propositions formant le "carré logique", et il déclarait que la particule négative devait être combinée avec la détermination: ἀπορήσειε γὰρ ἂν τις πῶς ἐκ τῶν προσδιωρισμένων καταφάσεων τὰς ἀποφάσεις ποιῶντες οὐ τοῖς κατηγορουμένοις, ὡσπερ ἔμπροσθεν ἠξιούμεν, συντάττομεν τὰς ἀρνήσεις ἀλλ' αὐτοῖς τοῖς προσδιορισμοῖς.¹⁴⁸

Paul, pour sa part, regroupe dans le même paragraphe, de façon quelque peu artificielle apparemment, les questions concernant la négation des propositions quantifiées et des propositions métathétiques, qui ne relèvent pas des mêmes argumentations. Toutefois, l'ordre de présentation suivi par Paul est aussi celui de Stéphane. Après avoir enseigné comment doit se placer la négation dans les propositions à troisième élément, qu'il appelle "métathétiques", en suivant l'usage de Théophraste, Stéphane passe aux propositions à détermination additionnelle: δευτερόν ἐστι κεφάλαιον, ἐν ᾧ ζητοῦμεν πῶς ποιῶμεν τὰς ἀποφάσεις ἐκ τῶν τοιούτων καταφάσεων, τίνι συνάπτοντες τὴν οὐ ἀρνησιν [...]. καὶ ὅτι μὲν τῷ ὑποκειμένῳ οὐ δεῖ συνάπτειν ἤδη μεμαθήκαμεν. ἀλλὰ μὴν οὐδὲ τῷ κατηγορουμένῳ, διότι πάλιν γίνεται ἀόριστος κατάφασις, ἣν ὁ Θεόφραστος ἐκ μεταθέσεως

¹⁴⁶ *Ibid.*, 10, 19 b 19-22.

¹⁴⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 159.29-160.7 Busse. Cf. aussi Steph., *In De Int.*, p. 40.18-37 Hayduck.

¹⁴⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 94.29-31 Busse.

ἐκάλεσεν [...]. ὡς οὖν εἴπομεν, οὐ δεῖ τῷ κατηγορουμένῳ συνάψαι τὴν οὐ ἄρνησιν, ἀλλὰ τῷ τρίτῳ προσκατηγορουμένῳ. [...] ἐν δὲ ταῖς προσδιωρισμέναις προτάσεσιν, ὡς εἴρηται, τῷ προσδιορισμῷ δεῖ συνάπτειν τὴν οὐ ἄρνησιν.¹⁴⁹

Notons que Paul ne donne pas la raison avancée par les commentateurs grecs pour expliquer que la négation doit être ajoutée à la détermination additionnelle, à savoir que c'est la partie la plus importante de la proposition.¹⁵⁰

Le point suivant abordé par Paul dans ce paragraphe n'a pas de rapport avec la place de la négation, mais il se rattache d'une certaine manière à la question des propositions métathétiques, en ce sens qu'il s'agit encore de propositions composées de deux noms, dans le langage de Paul. Suivant la tradition des commentateurs grecs, Paul rejette la quantification du prédicat, à partir d'un exemple.¹⁵¹

24

Dans le calcul du nombre des propositions, et par là de toutes les oppositions possibles entre deux propositions, divers critères sont pris en compte par les commentateurs grecs. Comme on l'a vu ci-dessus, au paragraphe 13, la division des propositions se fonde soit sur le terme sujet, soit sur le terme prédicat, soit sur la relation entre sujet et prédicat. La prise en compte du terme sujet a donné lieu à la division des propositions en propositions indéterminées et propositions pourvues d'une détermination additionnelle. La prise en compte de la relation entre sujet et prédicat est celle qui introduit les matières internes à la proposition dans le décompte des oppositions entre propositions. Quant à la prise en compte du terme prédicat, elle introduit le temps dans le décompte. Aussitôt, en effet, après avoir énuméré les quatre propositions pourvues d'une détermination additionnelle, Ammonius introduit la division fondée sur le prédicat en argumentant que, puisque le prédicat est un verbe, il co-signifie le temps, qui s'entend de trois manières: *τοιαύτη μὲν οὖν ἢ ἀπὸ τοῦ ὑποκειμένου τῶν προτάσεων διαίρεσις· ἀπὸ δὲ γε τοῦ κατηγορουμένου [corr.ex κατηγορουμένου] ταῦτα πάντα τὰ τέτταρα εἶδη τριπλασιάζεσθαι ῥητέον· ἐπεὶ γὰρ ἀνάγκη τὸν κατηγορούμενον ῥῆμα εἶναι, τὸ δὲ ῥῆμα προσσημαίνειν ἐλέγομεν χρόνον, ὃ δὲ χρόνος λαμβάνεται τριχῶς, κατὰ τὸ παρεληλυθὸς τὸ ἐνεστὸς τὸ μέλλον, δῆλον ὅτι τῶν τεττάρων εἰδῶν τῶν προτάσεων ἕκαστον τριχῶς ποικίλλειν ἀπὸ τοῦ κατηγορουμένου δυνατόν, οἷον ἐπὶ τῶν καθ' ἕκαστα λέγοντας “Σωκράτης ὑγίανει” “Σωκράτης ὑγιαίνει” “Σωκράτης ὑγιανεῖ” [...].¹⁵²*

Paul reprend donc la division des propositions selon les trois temps, sans toutefois la justifier par la prise en compte du terme prédicat dans la détermination des diverses divisions possibles des propositions, comme l'a fait Ammonius. Cette justification reste implicite et n'apparaît clairement qu'au moment du calcul du nombre des oppositions des propositions au paragraphe 27.

¹⁴⁹ Steph., *In De Int.*, p. 40.17-40 Hayduck.

¹⁵⁰ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 95.7-27 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 40.40-41.8 Hayduck.

¹⁵¹ Cf. Arist., *Peri Hermeneias* 7, 17 b 12-16: ἐπὶ δὲ τοῦ κατηγορουμένου τὸ καθόλου κατηγορεῖν καθόλου οὐκ ἔστιν ἀληθές· οὐδεμία γὰρ κατὰφασις ἔσται, ἐν ἣ τῷ κατηγορουμένου καθόλου τὸ καθόλου κατηγορηθήσεται, οἷον ἔστι πᾶς ἄνθρωπος πᾶν ζῶον. Voir la discussion de ce point par Ammon., *In De Int.*, p. 101.14-102.18 Busse, et par Steph., *In De Int.*, p. 29.13-30.19 Hayduck.

¹⁵² Ammon., *In De Int.*, p. 90.21-28 Busse. Sans apporter la justification théorique qu'Ammonius avait donnée, Stéphanus, *In De Int.*, p. 25.14-15 Hayduck, se borne à indiquer, dans son calcul du nombre des propositions (en ne prenant en considération momentanément que les propositions affirmatives du “carré logique” étendu aux singulières et aux indéterminées), qu'il faut multiplier le nombre quatre des propositions affirmatives (singulière, indéterminée, particulière et universelle) par les trois parties du temps.

25

Paul aborde ici la question des futurs contingents, appelée en quelque sorte par la division des trois temps qui précède immédiatement. Il affirme d'abord, un peu vite, que toute contradiction divise toujours le vrai et le faux, mais cela n'est exact que des propositions véritablement contradictoires, c'est-à-dire celles que Paul a nommées plus haut "à partir des angles": ces propositions divisent toujours le vrai et le faux, en toutes les matières. Quant aux autres propositions opposées par l'affirmation et la négation, on a vu aux paragraphes 15, 18 et 19, qu'elles ne sont contradictoires que dans certains cas, en fonction de la matière des propositions. Mais en aucun cas ces propositions ne divisent différemment le vrai et le faux en fonction du temps du verbe. Ceci est clairement résumé par Stéphane dans son commentaire sur les premières lignes du chapitre 9 du *Peri Hermeneias*, où il distingue entre les trois types d'oppositions formant le "carré logique" et l'opposition des propositions singulières, en parlant d'Aristote en ces termes: [...] ζητεῖ νῦν καλῶς ὅτι ἐπὶ μὲν τῶν ἄλλων τριῶν ἀντιθέσεων ἐπὶ μὲν τῶν τριῶν χρόνων ὡσαύτως ἕξουσιν κατὰ τὸ μερίζειν τὸ ἀληθές καὶ τὸ ψεῦδος ἢ τὸ συναληθεύειν ἢ τὸ συμψεύδεσθαι· ἐπὶ δὲ τῶν καθ' ἕκαστα ἐπὶ μὲν τοῦ ἐνεστώτος καὶ τοῦ παρωχημένου πάλιν κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον μερίζουσι πάντως ὀρισμένως τὸ ἀληθές καὶ τὸ ψεῦδος, ἐπὶ δὲ τοῦ μέλλοντος χρόνου ἀπορεῖ μήπως κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον μερίζουσιν ὀρισμένως τὸ ἀληθές καὶ τὸ ψεῦδος.¹⁵³

Dans le cas des propositions singulières, la question se pose de savoir comment elles divisent le vrai et le faux, lorsque le temps est le futur. Et ce sont les propositions singulières qu'en réalité Paul vise lui aussi dans le présent paragraphe. Ces propositions, en effet, à la différence de toutes les autres, se comportent diversement selon le temps du verbe, lorsque leur matière relève du possible, d'après Aristote et les commentateurs. Mais au lieu de présenter le problème d'emblée en relation avec le temps des propositions, comme les commentateurs grecs, Paul énonce une division qui repose sur les matières des propositions. Toute contradiction, dit-il, qui se rapporte à une chose qui est ou à une chose qui est impossible, divise le vrai et le faux, de telle sorte que nous aussi savons quelle proposition est vraie et laquelle est fautive. Par "une chose qui est", notons-le, il faut entendre une chose qui est nécessaire, au sens probablement de l'omnitemporalité d'une proposition telle que "l'homme est un animal". En revanche, selon Paul, s'agissant du possible, se pose la question de la connaissance de la vérité des propositions, si celles-ci sont des propositions singulières au futur.

À la fin du texte cité ci-dessus, Stéphane pose différemment la question, en formulant l'aporie suivante: les propositions singulières au futur divisent-elles le vrai et le faux de manière déterminée (ὀρισμένως), comme le font toutes les autres oppositions? Si c'était le cas, il s'ensuivrait la conséquence, absurde aux yeux des commentateurs comme d'Aristote, que tout ce qui se produit dans le monde adviendrait de manière nécessaire, ainsi que l'ajoute Stéphane, à la fin du texte cité: εἰ δὲ τοῦτο, συναχθήσεται τι ἄτοπον, τὸ ἀναιρεῖσθαι τὸ ἐνδεχόμενον καὶ γίνεσθαι ἐξ ἀνάγκης πάντα.¹⁵⁴ Et les commentateurs présentent alors les deux apories fameuses de la moisson et de la connaissance divine, supposées soutenir la thèse du déterminisme, avant qu'ils ne les résolvent et réfutent le déterminisme.¹⁵⁵

¹⁵³ Steph., *In De Int.*, p. 34.15-22 Hayduck; cf. Arist., *Peri Hermeneias* 9, 18 a 28-34; cf. aussi Ammon., *In De Int.*, p. 129.5-35 Busse, qui ne mentionne que les oppositions entre propositions contradictoires ("selon la diagonale") et entre propositions indéterminées.

¹⁵⁴ Steph., *In De Int.*, p. 34.22-23 Hayduck.

¹⁵⁵ Voir Ammon., *In De Int.*, p. 131.20-32 et 132.8-135.11 Busse pour les deux apories, et p. 131.32-132.7 et 135.12-138.10 Busse pour leurs solutions respectives; voir de même les explications plus succinctes (pour l'argument de la connaissance divine) de Stéphane, *In De Int.*, p. 34.36-35.5 et 35.10-19 Hayduck pour les deux apories, et p. 35.5-10 et 35.19-33

Paul, pour sa part, omet complètement ces apories et il énonce d'emblée que, dans le cas des propositions singulières au futur, la division du vrai et du faux ne se fait pas de la même manière que dans le cas des autres propositions singulières au présent ou au passé. Il faut comprendre sans doute, en reprenant le terme des commentateurs grecs, qu'elle ne se fait pas de manière déterminée (ὠρισμένως).¹⁵⁶ Mais sur la manière, non déterminée, dont se fait cette division, Paul semble se distinguer en partie des commentateurs. Ces derniers s'efforcent d'expliquer que le caractère indéterminé des propositions singulières au futur est dû à la nature de ces propositions, et Boèce déclare explicitement qu'il n'est pas dû à notre ignorance.¹⁵⁷ Paul, pour sa part, reconnaît que "ce qui sera ne se produit pas toujours de la même manière", c'est-à-dire qu'une part de l'indétermination de la proposition au futur tient à la nature du possible lui-même (dont il parlera dans la suite), mais il considère aussi que l'indétermination est fonction de notre ignorance, qui cesse dès la réalisation, ou non, de l'événement décrit par la proposition au temps annoncé.

Donc la division du vrai et du faux n'a pas lieu toujours de la même manière. Il faut d'abord prendre en considération la nature des choses, qui sont les unes nécessaires, les autres impossibles, et les autres encore qui sont possibles. La connaissance que nous avons des propositions décrivant les choses est diverse selon ces cas. Dans les deux premiers elle nous est accessible en tout temps, dans le troisième cas la connaissance n'est acquise que lorsque la possibilité a été ou non réalisée.

Dans le passage commenté, Paul superpose implicitement plusieurs divisions, celle des matières et celle des temps, à quoi s'ajoute encore la division du possible, à laquelle fait allusion la partie de phrase, selon laquelle celui-ci ne se produit pas toujours de la même manière. Cette division est explicitée dans le paragraphe suivant.

26

La division tripartite du possible par Paul s'inspire de celle des commentateurs grecs, dont elle diffère pourtant quelque peu. Cette division est présentée par Ammonius dans les termes suivants: [...] τὸ ἐνδεχόμενον. οὐπερ εἰς τρία διηρημένον τὸ μὲν λέγεται ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ, οἷον τὸ γενέσθαι

Hayduck pour leurs solutions respectives; voir une brève analyse des deux arguments par R. Sorabji, "The Three Deterministic Arguments opposed by Ammonius", dans l'introduction de Ammonius, *On Aristotle On Interpretation 9*, transl. by D. Blank, with Boethius, *On Aristotle On Interpretation*, first and second commentaries, transl. by N. Kretzmann, with essays by R. Sorabji - N. Kretzmann - M. Mignucci, Duckworth, London 1998 (Ancient Commentators on Aristotle), p. 3-15. Plus généralement, sur les interprétations anciennes et modernes du chapitre 9 du *Peri Hermeneias*, on trouvera un état de la question avec une bibliographie détaillée dans la notice de Ch. Hasnaoui, "La tradition des commentaires grecs sur le *De Interpretatione (PH)* d'Aristote jusqu'au VII^e s.", dans *DPhA*, A 414 = *Supplément* [2003], p. 122-73, en part. p. 165-73.

¹⁵⁶ Voir la première occurrence de cette expression chez Ammon., *In De Int.*, p. 130.2-5 Busse: [...] τὰς καθ' ἕκαστα προτάσεις φησὶν ὁ Ἀριστοτέλης ἐπὶ μὲν τῆς ἀναγκαίας ὕλης καὶ τῆς ἀδυνάτου διαιερεῖν ὁμοίως ταῖς ἄλλαις κατὰ πάντα χρόνον ὠρισμένως τὸ ἀληθὲς καὶ τὸ ψεῦδος [...], κατὰ δέ γε τῆς ἐνδεχομένην ὕλην οὐκέτι φησὶν ὁμοίως αὐτὰς ἔχειν κατὰ πάντα χρόνον λαμβανομένας πρὸς τὴν διάκρισιν τοῦ τε ἀληθοῦς καὶ τοῦ ψεύδους. Ammonius utilise aussi dans le même sens le terme ἀφωρισμένως, par opposition à ἀορίστως: cf. par exemple, *In De Int.*, p. 131.3-4 Busse.

¹⁵⁷ Boethius, *In librum Aristotelis Peri Hermeneias*, II, p. 208.11-18 Meiser: "[Aristoteles dicit ...] enuntiativarum vocum duplicem quodammodo esse naturam, quarum quaedam essent non modo in quibus verum et falsum inveniretur, sed in quibus una etiam esset definite vera, falsa altera definite, in aliis vero una quidem vera, altera falsa, sed indefinite et commutabiliter et hoc per suam naturam, non ad nostram ignorantiam atque notitiam". Voir encore, par exemple, dans le même sens, *ibid.*, p. 245.12-21 Meiser: [...] *ut in ea propositione quae est Socrates hodie lecturus est, Socrates hodie lecturus non est.* "Totius quidem contradictionis una vera est, una falsa (aut enim lecturus est aut non lecturus) et hoc confuse in tota oratione perspectum, sed nullus potest dividere et respondere, quoniam vera est lecturum eum esse vel certe quoniam vera est non eum esse lecturum. Hoc autem non quod audientes de futuro nesciamus, sed quod eadem res et esse possit et non esse".

ἄνθρωπον πενταδάκτυλον ἢ ἐν γήρᾳ πολιοῦσθαι (σπάνια γὰρ τὰ μὴ οὕτως ἔχοντα), τὸ δὲ ὡς ἐπ' ἔλαττον, οἷον τὸ τὸν σκάπτοντα θησαυρῶ περιτυχεῖν, τὸ δὲ ἐπ' ἴσης, οἷον τὸ λούσασθαι καὶ μὴ λούσασθαι ἢ βαδίσαι καὶ μὴ βαδίσαι.¹⁵⁸ À cette division correspond celle de Paul, mais viennent ensuite les raisons selon Ammonius, comme ceci: καὶ περὶ μὲν τὸ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἐνδεχόμενον ἔχουσι δύο τινὰ αἴτια, ἢ τε φύσις καὶ ἡ τέχνη [...]. περὶ δὲ τὸ ἐπ' ἴσης ἐνδεχόμενον δύο ταῦτα ἔχουσιν, ἢ τε τύχη καὶ τὸ αὐτόματον. [...] περὶ δὲ γε τὸ ἐπ' ἴσης ἐνδεχόμενον ἡ προαίρεσις ἔχει μόνη.¹⁵⁹

Ce qui se produit le plus souvent est rapporté par Paul à la nature seulement, et non pas à la τέχνη, et ce qui se produit rarement est rapporté par lui à l'accident, et non point à la τύχη ou à l'αὐτόματον. Quant à ce qui se produit parfois de telle manière, parfois de telle autre manière, Paul le rapporte à la volonté humaine. Ainsi il oppose ce qui relève de la nature à ce qui relève de la προαίρεσις, ou de la volonté, tandis qu'Ammonius rangeait la τέχνη, œuvre humaine, à côté de la φύσις, comme cause de ce qui se produit le plus souvent. Selon Ammonius, en effet, la τέχνη se range à côté de la φύσις, parce que si quelqu'un use d'une τέχνη, c'est qu'il a l'assurance que celle-ci promet le succès dans la plupart des cas, tout comme la φύσις réussit dans la plupart des cas sa production des êtres naturels.¹⁶⁰ De même, ce qui se produit en vertu de la τύχη advient à l'homme, d'après les exemples d'Ammonius, par opposition à ce qui lui advient en vertu de sa προαίρεσις.¹⁶¹ La nouvelle répartition de Paul, en revanche, regroupe tous les événements qui se produisent rarement sous la catégorie de l'accident, qui ne fait pas intervenir l'homme, mais s'oppose au cours naturel des choses, c'est-à-dire au cours régi par la φύσις.

Cette division du possible est étroitement liée, dans la présentation de Paul, à la question des futurs contingents. Cette question, en effet, ne se rapporte selon lui qu'à la troisième sorte de possible, celui sur lequel on délibère ou qui dépend de la volonté, et sa réfutation du déterminisme se rapporte au seul aspect éthique du problème. Les commentateurs grecs, en revanche, avaient souligné que la question des propositions contingentes, loin d'être seulement logique, touchait non seulement à l'éthique (ἢ ἠθικὴ φιλοσοφία), mais aussi à la philosophie naturelle (ἢ φυσιολογία), et à la philosophie première (ἢ πρώτη φιλοσοφία).¹⁶² Mais Paul laisse de côté ces points, et sa réfutation reprend les remarques des commentateurs, selon lesquelles l'abolition du contingent rendrait inutile la délibération en vue de l'action, et vaine toute distinction entre le bien et le mal, ou l'éloge et le blâme, ce qui serait absurde.¹⁶³ La réfutation du déterminisme, sur la base des considérations éthiques, est toutefois implicitement étendue par Paul au domaine de la philosophie naturelle, puisqu'il associe dans sa conclusion, aux

¹⁵⁸ Ammon., *In De Int.*, p. 141.37-142.5 Busse.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 142.5-143.2 Busse.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 142.9-13 Busse

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 142.15-22 Busse, où Ammonius explique le lien entre les actions relevant de la προαίρεσις et ce qui advient en sus du fait de la τύχη: τὸ μὲν ἀπὸ τύχης παρυφίστασθαι καὶ ἐπισυμβαίνειν παρὰ δόξαν καὶ σπανίως λέγεται τοῖς κατὰ προαίρεσιν γινομένοις, ταυτὸν δὲ εἰπεῖν τοῖς τῶν ἀνθρώπων ἔργοις (ἐπὶ μόνων γὰρ τῶν ἀνθρώπων ἡ προαίρεσις λέγεται [...]), τὸ μὲν οὖν ἀπὸ τύχης παρυφίσταται, ὅπερ ἐλέγομεν, τοῖς κατὰ προαίρεσιν γινομένοις, τὸ δὲ ἀπὸ ταυτομάτου τοῖς κατὰ φύσιν [...]. Ce qui advient ἀπὸ ταυτομάτου est du côté de la φύσις, et entre donc dans la classe des accidents selon la tripartition de Paul.

¹⁶² Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 130.27-131.19 Busse; cf. aussi Steph., *In De Int.*, p. 34.23-33 Hayduck.

¹⁶³ Cf. le commentaire d'Ammon. (sur Arist., *Peri Hermeneias* 9, 19 a 7-22), *In De Int.*, p. 150.16-21 Busse: παραδοῦς ἡμῖν διὰ τῶν προλαβόντων ὅσα ἔπεται ἀδύνατα τοῖς ἀναιροῦσι τὸ ἐνδεχόμενον, ὅτι τὸ μάτην βουλευέσθαι μάτην ἐγχειρεῖν ὅλως ταῖς πράξεσι καὶ ὅσα τούτοις ἐστὶν ἀκόλουθα, οἷον τὸ μάτην αἰτιῶσθαι τινὰς ὡς συμπράττοντας ἡμῖν ἢ ἀντιπράττοντας, μάτην ἐπαινεῖν τινὰς ὡς ἀγαθοῦς ἢ ψέγειν ὡς κακοῦς, καὶ ὀνόματα κενὰ εἶναι τὰ πολυθρόλλητα ταῦτα, τὴν ἀρετὴν καὶ τὴν κακίαν [...].

choses qui dépendent de la volonté, celles qui relèvent de l'accident. Sa position ne semble donc pas parfaitement cohérente. Mais, du moins, exclut-il en réalité du possible tout ce qui se produit selon la nature, c'est-à-dire dans la plupart des cas.

Il n'y a pas de lien de consécution entre la vérité ou la fausseté d'une proposition et l'existence de la chose ou sa non existence, et c'est cela semble-t-il que signifie la phrase de Paul: "et toute chose, nous la considérons selon ce qu'elle est par elle-même, et non pas selon ce que nous nous savons". L'idée est exprimée clairement par Stéphane en ces termes, en relation avec la démonstration de l'existence du contingent, à partir de l'existence de la délibération concédée à l'homme par Dieu: τοῦτο δὲ ἐπελύσατο Ἀριστοτέλης ἐκ τῆς προνοίας λέγων ὅτι εἰ ἐποίησεν ἡμᾶς ὁ θεὸς διὰ μέσης τῆς φύσεως βουλευτικούς, βουλευέσθαι δὲ οὔτε περὶ τῶν ἀναγκαίων ἔστιν οὔτε περὶ τῶν ἀδυνάτων, ἀλλὰ περὶ τῶν ἐνδεχομένων, δῆλον ὅτι ἔστι τὸ ἐνδεχόμενον. καὶ οὐ καθὸ ἀληθῆς ἔστιν <ὁ λόγος>, διὰ τοῦτο γίνεται τὸ πρᾶγμα, ἀλλὰ καθὸ γίνεται τὸ πρᾶγμα, διὰ τοῦτο ἔστιν ὁ λόγος ἀληθῆς ἐπὶ τῶν ἀληθῶν λόγων καὶ τῆς ὑπάρξεως τῶν πραγμάτων. καὶ τοῦναντίον πάλιν οὐ καθὸ ψευδῆς ἔστιν ὁ λόγος, ἤδη διὰ τοῦτο ἡ ἀνυπαρξία τῶν πραγμάτων, ἀλλ' ἐπειδὴ ἡ ἀνυπαρξία τῶν πραγμάτων, διὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἀληθῆς ὁ λόγος ἀλλὰ ψευδῆς.¹⁶⁴

27

Dans le décompte des oppositions, Paul suit la démarche des commentateurs Ammonius et Stéphane. À l'origine de son décompte se trouve la même erreur que chez ces commentateurs. En effet, les oppositions de départ ne sont pas quatre, mais six: celle qui porte sur un sujet singulier, celle qui porte sur un sujet universel sans détermination additionnelle (c'est à dire sans προσδιορισμός), et celles qui portent sur un sujet universel avec détermination additionnelle, lesquelles ne sont pas deux mais quatre (en omettant les oppositions entre propositions subalternes), à savoir les oppositions de contrariété, de subcontrariété et les deux oppositions de contradiction.¹⁶⁵ Puis les commentateurs obtiennent par le même raisonnement que Paul les 72 oppositions que celui-ci mentionne.¹⁶⁶ Puis, prenant en considération les propositions que Paul désigne comme "propositions composées dans lesquelles il y a deux noms",¹⁶⁷ Ammonius obtient, par un calcul un peu différent de celui de Paul, les 144 oppositions que trouve celui-ci. Ammonius part, en effet, de la remarque que, dans ces propositions à "troisième élément co-prédiqué" (ou métathétiques), l'affirmation dont le sujet est déterminé donne lieu à deux négations, selon que la particule négative porte sur le prédicat ou sur

¹⁶⁴ Steph., *In De Int.*, p. 38.4-13 Hayduck.

¹⁶⁵ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 90.5-10 Busse: ἀναφαίνονται οὖν ἡμῖν ἐκ τῆς διαίρεσεως τοῦ ὑποκειμένου τέτταρα εἶδη τῶν ἐν προτάσειν ἀντιθέσεων, τῶν καθ' ἕκαστα, τῶν ἀπροσδιοριστῶν, τῶν καθόλου ἤτοι καθόλου ὡς καθόλου [...], καὶ ἐπὶ ταύταις τῶν μερικῶν ἤτοι καθόλου ὡς μερικῶν. Observons qu'al-Fārābī ne commet pas l'erreur de Paul et des commentateurs grecs, et qu'il ne compte pas quatre oppositions, mais qu'il arrive bien au nombre exact de six oppositions (en omettant toujours les oppositions entre propositions subalternes), cf. *Al-Farabi's Commentary and Short Treatise*, p. 57. Pour le reste, le calcul d'al-Fārābī est différent, notamment parce qu'il ne prend pas en considération les verbes indéfinis; il traite, en effet, les propositions dans lesquelles ils figurent comme des négatives (cf. *ibid.*, p. 98 et 102), car en arabe il n'y a pas de verbe "hyparctique" (pour reprendre l'appellation utilisée par Zimmermann), tandis que dans les langues où la prédication s'exprime au moyen d'un verbe "hyparctique", la proposition négative est distincte de la proposition métathétique: par exemple, "homo non-est animal" est distinct de "homo est non-animal". Dans le syriaque de Paul, la prédication peut s'exprimer avec le verbe "hyparctique" *'it* dans les propositions "dans lesquelles il y a deux noms".

¹⁶⁶ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 90.21-92.3 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 24.37-25.39 Hayduck, se préoccupe de trouver le nombre des propositions, plutôt que celui des oppositions, en multipliant ce dernier évidemment par deux.

¹⁶⁷ Voir plus haut, paragraphe 22.

le troisième élément (la copule), et l'on trouve donc, en reprenant les cas énumérés à propos des oppositions à deux éléments, le double du nombre trouvé dans ce dernier cas, soit 144 oppositions. Celles-ci s'ajoutent aux 72 précédentes, ce qui donne un résultat des 216 oppositions.¹⁶⁸ Le calcul conduit par Stéphane, en revanche, est semblable à celui que développe Paul, mais Stéphane en déduit le nombre des propositions opposées égal à 288, ce qui ne présente à vrai dire guère d'intérêt, car ce qui compte du point de vue logique, ce sont les oppositions.¹⁶⁹

28

En vue de poursuivre le dénombrement des oppositions, qui s'achèvera au paragraphe suivant, Paul introduit une modalité du discours différente de la modalité interne reposant sur la matière, dont il a été question jusqu'à présent. Cette modalité est exprimée par ce qu'il appelle un adverbe, en calquant le terme syriaque sur le terme grec *πρόσρημα*.¹⁷⁰ Au paragraphe 2 ci-dessus, l'adverbe a été défini, en conformité avec la tradition grammaticale, comme "un vocable qui est prédiqué d'un verbe", ce que signifie précisément son nom, et les exemples "amicalement", "humblement", "librement", étaient identiques pour deux d'entre eux à ceux qui sont donnés dans le présent paragraphe. Ici Paul précise la fonction des adverbes, en se plaçant dans la lignée de la tradition philosophique alexandrine: ils qualifient un discours, en indiquant la qualité de ce qui est dit du sujet.¹⁷¹

Un texte parallèle à celui de Paul, en effet, se trouve dans le commentaire de Stéphane, à propos des énoncés modaux introduits par Aristote au chapitre 12 du *Peri Hermeneias*. Stéphane déclare vouloir expliquer ce qu'est un mode (*τρόπος*), combien ils sont, et en quoi le mode diffère de la matière, puis il examinera, dit-il, quel est le nombre des propositions modales.¹⁷² Il définit le mode comme un "adverbe", signifiant comment le prédicat appartient au sujet: *τρόπος τοίνυν ἐστὶ πρόσρημα ἡγουν φωνῆ σημαῖνον τὸ πῶς ὑπάρχει τὸ κατηγορούμενον τῷ ὑποκειμένῳ*, et il ajoute que le mode détermine la qualité de l'appartenance du prédicat au sujet, tandis que le *προσδιορισμός* détermine la quantité: *καὶ ὁ μὲν προσδιορισμός τὸ ποσὸν ἐσήμανεν (ἐρρέθη γὰρ ὅτι προσδιορισμός ἐστὶ πρόσρημα σημαῖνον ἐπὶ πόσον ὑπάρχει τὸ κατηγορούμενον τῷ ὑποκειμένῳ), ὁ δὲ τρόπος τὸ ποιὸν ἀφορίζειται*.¹⁷³ En ce sens, le *προσδιορισμός* est aussi un *πρόσρημα*, mais propre cette fois à indiquer la quantité.

Comme Paul, Stéphane indique ensuite que les modes sont nombreux et impossibles à saisir, mais qu'ils peuvent se ramener selon lui à quatre: *εἰσὶ δὲ τρόποι ἀριθμῶ μὲν σχεδὸν ἀπερίληπτοι καὶ ἀκατάληπτοι, ἀνακεφαλαιούμενοι δὲ εἰς τοὺς δ' τρόπους τούτους ἀνάγονται, ἀναγκαῖον δὲ φημι καὶ ἀδύνατον, ἐνδεχόμενον, δυνατόν*.¹⁷⁴

¹⁶⁸ Cf. Ammon., *In De Int.*, p. 160.22-32 Busse.

¹⁶⁹ Steph., *In De Int.*, p. 39.29-40.16 Hayduck. Zimmermann, dans *Al-Farabi's Commentary and Short Treatise*, p. LXXIX, remarque à juste titre que le décompte des propositions est sans intérêt du point de vue de la théorie logique. En revanche, le décompte des oppositions ne semblait pas sans intérêt pour les philosophes de l'antiquité tardive, soucieux d'embrasser exhaustivement toutes les oppositions susceptibles de donner lieu à des argumentations topiques ou démonstratives.

¹⁷⁰ À propos de l'idée que le mode est un *πρόσρημα*, une détermination qui s'ajoute au verbe, voir *Peri Hermeneias* 12, 21 b 27-30, où Aristote explique que "être possible", "être contingent" sont des déterminations qui s'ajoutent à "être": *ὡσπερ ἐπ' ἐκείνων τὸ εἶναι καὶ μὴ εἶναι προσθέσεις, τὰ δ' ὑποκείμενα πράγματα τὸ μὲν λευκὸν τὸ δὲ ἄνθρωπος, οὕτως ἐνταῦθα τὸ μὲν εἶναι ὡς ὑποκείμενον γίγνεται, τὸ δὲ δύνασθαι καὶ ἐνδέχεσθαι προσθέσεις διορίζουσαι*.

¹⁷¹ Voir Hugonnard-Roche, "Du commentaire à la reconstruction", p. 216-7.

¹⁷² Steph., *In De Int.*, p. 53.7-10 Hayduck; cf. Arist., *Peri Hermeneias* 11, 21 a 34-37.

¹⁷³ Steph., *In De Int.*, p. 53.10-14 Hayduck.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 53.14-16 Hayduck.

Ammonius déclare plus sobrement que le mode signifie comment le prédicat appartient au sujet, sans mentionner la notion de qualité, et les exemples qu'il donne sont tous des adverbes insérés dans des propositions, tels que "Socrate parle bien", "la lune accomplit sa révolution rapidement", ou "le soleil se meut toujours".¹⁷⁵ Le parallélisme avec le texte de Paul est donc remarquable. À propos de cette description de l'adverbe, la remarque a été faite par J. Barnes qu'Ammonius semblait confondre deux notions, l'adverbe qui est un prédicat du verbe et le mode qui modifie l'appartenance du prédicat au sujet.¹⁷⁶ Et la même remarque pourrait aussi bien s'appliquer, semble-t-il, au texte plus sommaire de Paul. Dans l'exemple d'Ammonius, "Socrate parle bien", le mot "bien" modifie le verbe, mais ne semble pas modifier l'appartenance du prédicat au sujet (parler n'appartient pas bien à Socrate). Pourtant, en définissant le mode comme "une forme vocale qui signifie comment le prédicat appartient au sujet", Ammonius semble concevoir le mode comme modifiant la connexion entre le sujet et le verbe, bien que les exemples paraissent contredire cette conception. C'est la même ambiguïté que recèle le texte de Paul. Transposons l'exemple "Socrate parle bien" d'Ammonius, en employant l'adverbe "aimablement" mentionné par Paul: "Socrate parle aimablement". L'adverbe est prédiqué du verbe, au sens des grammairiens, tel qu'il était mentionné parmi les parties du discours, plus haut au paragraphe 2. Pourtant, Paul interprète une telle phrase, en disant: "lorsque j'entends qu'un discours est dit aimablement ou humblement, je sais selon quel mode il est dit". Il fait donc porter la spécification exprimée par l'adverbe sur le discours: la qualification ajoutée au prédicat est traitée comme un opérateur portant sur le discours. En somme il faudrait comprendre que la phrase "Socrate parle" tombe dans la portée de l'adverbe "aimablement", ce qui pourrait s'écrire "Aimablement (Socrate parle)". C'est ce que signifie l'explication de Stéphanus, quand il dit que le mode détermine la qualité de l'appartenance du prédicat au sujet, tandis que le προσδιορισμός détermine la quantité.

Ammonius explique ensuite que le nombre des modes, bien que non illimité par nature, est impossible à saisir pour nous, mais qu'Aristote en emploie seulement quatre dans la théorie des propositions modales, comme étant les plus généraux et les plus adaptés à la nature des réalités.¹⁷⁷ Puis il explique la différence entre matières et modes, d'une manière semblable à celle que formulera Paul: ῥητέον οὖν ὅτι τὰς μὲν ὕλας ἐν αὐτῇ φαμεν θεωρεῖσθαι τῇ φύσει τῶν ἐν τῇ προτάσει παραληφθέντων πραγμάτων (πᾶσα γὰρ ἀνάγκη τὸ κατηγορούμενον ἢ ἀεὶ ὑπάρχειν τῷ ὑποκειμένῳ ἢ μηδέποτε ἢ ποτὲ μὲν ποτὲ δὲ μή, διὸ καὶ καλεῖσθαι αὐτὰς ὕλας ἐλέγομεν ὡς ἄνευ τούτων μὴδὲ τὴν ἀρχὴν ὑποστῆναι τῶν προτάσεων δυναμένων) [...].¹⁷⁸

La remarque faite ensuite par Paul sur le fait qu'une proposition peut être vraie par la matière, mais fautive du fait de son mode, manifeste l'ambiguïté de la notion de mode exprimée par un adverbe. L'exemple, d'ailleurs peu clair, qui porte sur la phrase originelle "Socrate parle", y introduit deux adverbes "humblement" et "autoritairement", dont aucun, notons-le, ne fait partie des trois adverbes que Paul a présentés plus haut comme les plus employés pour formuler des modes propositionnels, à savoir: nécessaire, possible, et impossible. L'un de ces adverbes est censé être la formulation du

¹⁷⁵ Ammon., *In De Int.*, p. 214.25-29 Busse.

¹⁷⁶ Cf. J. Barnes, "Ammonius and Adverbs", *Oxford Studies in Ancient Philosophy*, Supplementary Volume 1991: *Aristotle and the Later Tradition*, ed. by H. Blumenthal and H. Robinson, Clarendon Press, Oxford 1991, p. 145-63.

¹⁷⁷ Ammon., *In De Int.*, p. 214.25-215.3 Busse; Ammonius ramène ensuite le nombre des modes à trois: nécessaire, impossible et contingent, *ibid.*, p. 215.3-9 Busse.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 215.9-14 Busse. Cf. aussi Steph., *In De Int.*, p. 54.3-7 Hayduck: διαφέρει δὲ τρόπος ὕλης, ὅτι ἢ μὲν ὕλη συναναφαίνεται τῷ εἶδει τῶν προτάσεων, ὡς ἐρρέθη, ὁ δὲ τρόπος ἐξωθεν προστίθεται. οἷον ἐν τῷ λέγειν "Σωκράτης ζῶν ἐστι" συνανεφάνη ἢ ὕλη ὅτι ἀναγκαῖα ἐστὶ· εἰ δὲ εἶπω ὅτι Σωκράτης ἐξ ἀνάγκης ζῶν ἐστι, προσετέθη ἐξωθεν τὸ ἐξ ἀνάγκης ἡγουν ὁ τρόπος.

“mode” et déterminer la qualité de l'appartenance du prédicat au sujet, tandis que l'autre est censé être la formulation de la matière, et donc manifester ce sur quoi porte par nature le discours. Mais il est difficile, dans l'exemple présenté, de distinguer clairement, d'un point de vue syntaxique, les fonctions de ces deux adverbes. Le problème posé par l'addition d'un mode à une proposition dont la matière est déjà définie, semble plus clairement exposé par Ammonius, qui écrit: διὸ πολλάκις συμβαίνει τὴν πρότασιν παρὰ τὴν ὕλην ἀληθεύουσιν διὰ τὸν τρόπον τὸν προστιθέμενον ψεύδεσθαι. ἡ μὲν γὰρ λέγουσα πρότασις “ὁ ἥλιος κινεῖται” ἀληθής, ἡ δὲ προστιθεῖσα τὸ ἐνδεχομένως καὶ λέγουσα ὅτι κινεῖται ἐνδεχομένως διὰ τὸν τρόπον μόνον ψευδής.¹⁷⁹ La proposition “le soleil se meut” est vraie relativement à sa matière, car le mouvement appartient de manière nécessaire au soleil, en vertu de la physique celeste, mais la proposition “le soleil se meut de manière contingente” est fautive à cause de son mode. De fait, l'exemple d'Ammonius semble encore ne pas distinguer clairement la matière du mode, qu'il faudrait exprimer ainsi: “il est contingent que le soleil se meuve”. Et d'autre part cette dernière phrase n'est fautive que si l'on tient compte de la matière de la proposition “le soleil se meut”. Il faudrait alors écrire: “il est contingent (le soleil se meut nécessairement)”, et porter attention au fait que la modalité matérielle est décisive dans la détermination de la vérité de la proposition.

Un dernier point doit être mentionné à propos des modes, afin de permettre le décompte final des oppositions, à savoir que la négation doit porter sur le mode lui-même, car si elle porte sur le nom ou le verbe, la proposition ainsi formée n'est pas la négation de la précédente, comme le dit Paul. Au moment d'entreprendre le décompte final des propositions, Stéphane fait la même remarque que Paul, en faisant référence au texte d'Aristote: ὑποκείσθω τοίνυν τοῦτο, ὅπερ αὐτὸς κατὰ λέξιν φησίν, ὅτι ἡνίκα ἡ οὐ ἄρνησις τῷ τρόπῳ μὴ συνάπτεται, κατὰ φασιν ποιεῖ.¹⁸⁰ Ammonius fait une remarque semblable, en préliminaire au décompte final des propositions, en disant que la négation doit être placée de telle sorte que les deux oppositions affirmative et négative soient contradictoires, et en ajoutant cette raison que la négation doit porter sur la partie prééminente des propositions, c'est-à-dire sur le mode: τίνα δὲ τρόπον ἐκ τῶν προκειμένων καταφάσεων ποιούμεν τὰς ἀποφάσεις [...], νῦν δὲ γε τοῦ ἀριθμοῦ τῶν μετὰ τρόπου προτάσεων χάριν διὰ βραχέων ὑπομιμνήσκοντες φαμεν καὶ ἐν ταύταις τῷ κυριωτάτῳ τῶν προτάσεων μορίῳ δεῖν συνταχθῆναι τὴν ἄρνησιν, ἵνα τῆς καταφάσεως ἀναιρεθείσης γένηται ἡ ἀπόφασις. κυριώτατον δὲ μέρος τῶν νῦν προκειμένων ἡμῖν προτάσεων ὁ τρόπος αὐτός, ἀφ' οὗ καὶ ὀνομάζονται ὡς εἰδοποιούντος αὐτάς.¹⁸¹

29

La démarche de Paul, dans le décompte final des oppositions, est tout à fait semblable à celles d'Ammonius et de Stéphane, en ce qu'il traite d'abord des oppositions entre propositions “avec mode”, composées d'un sujet et d'un verbe, puis des oppositions entre propositions “avec mode”, composées de trois éléments, le calcul étant le même chez les trois auteurs. La différence entre Paul et les deux commentateurs grecs est que Paul remplace l'énumération des cas à envisager selon la place de la ou des négations éventuelles par la liste des exemples correspondant aux différents cas possibles.¹⁸²

¹⁷⁹ Ammon., *In De Int.*, p. 215.16-20 Busse (d'autres exemples sont donnés dans la suite du texte); cf. aussi l'explication de Steph., *In De Int.*, p. 54.7-12 Hayduck: διὸ καὶ διαφωνοῦσι πολλάκις· εἰ μὲν γὰρ ἐστὶν ὕλη ἀναγκαία, ὁ δὲ τρόπος οὐκ ἀναγκαῖος, ψευδὴς εὐρεθήσεται ἡ πρότασις. οἷον “ἄνθρωπος ζῶν ἐστὶ” ἢ ὕλη ἀναγκαία· εἰ δὲ συνάψω ἐνδεχόμενον τρόπον τῇ ἀναγκαίᾳ καὶ εἶπω “ἄνθρωπος ἐνδεχομένως ζῶν ἐστὶ”, ψευδῆ τὴν τοιαύτην πρότασιν ποιῶ. τὸ γὰρ ἐνδεχόμενον ὅπερ οὐκ ἐστὶ σημαίνει, δυνατόν δὲ γενέσθαι.

¹⁸⁰ Steph., *In De Int.*, p. 54.20-22 Hayduck; cf. Arist., *Peri Hermeneias* 12, 21 b 23-26.

¹⁸¹ Ammon., *In De Int.*, p. 218.3-10 Busse.

¹⁸² Voir Ammon., *In De Int.*, p. 218.23-219.7 Busse; Steph., *In De Int.*, p. 54.15-37 Hayduck.

Un autre point remarquable dans le texte de Paul est la forme des propositions à trois éléments. Ces propositions, comme il le déclare lui-même, sont formées de deux noms et d'un verbe. Mais le verbe dont il s'agit, comme le montrent les exemples, n'est pas la simple copule, comme chez Ammonius (Stéphanus ne donnant pas d'exemple), mais un verbe au sens plein de verbe-prédicat. Il en résulte que les dites propositions contiennent en réalité deux prédicats, l'un qui est l'un des deux noms, l'autre qui est le verbe. Indépendamment des problèmes logiques que posent de telles propositions à deux prédicats, le calcul du nombre des oppositions n'est pas modifié si l'on considère que, du point de vue purement formel, les positions possibles occupées par la négation sont les mêmes, que le verbe soit la simple copule ou un verbe-prédicat: elle peut être préfixée à l'un ou l'autre des trois éléments, outre le fait qu'elle porte aussi sur le mode.

La première liste des propositions "avec mode" à deux ou trois éléments, avec leurs exemples, concerne les propositions dont le sujet est un singulier. Le même calcul, ainsi que l'indique Paul, peut être fait avec des propositions dont le sujet est un universel, sans ou avec détermination additionnelle. D'où le résultat des 48 oppositions. Et en tenant compte des trois temps et des trois matières, on trouve 432 oppositions, puis en tenant compte des trois modes extérieurs, puisque jusque là le calcul est fait seulement avec un mode (celui du possible dans les exemples de Paul, comme chez Ammonius), on obtient 1296 oppositions. C'est par erreur que Paul ajoute la mention des trois temps, car le nombre 1296 est obtenu sans tenir compte des trois temps selon lesquels les modes pourraient se dire. Quant au nombre des oppositions des propositions simples et composées, soit 72 et 244, il a été trouvé au paragraphe 27 ci-dessus.¹⁸³

La conclusion de Paul est que le calcul fait permet d'embrasser toutes les propositions appartenant au genre déclaratif du discours. Ce que recouvre implicitement cette déclaration finale est que l'on dispose par là de l'instrument permettant de savoir toute chose, qui est l'objet de la logique.

¹⁸³ Les mêmes calculs se trouvent chez Ammon., *In De Int.*, p. 219.7-21 Busse, et chez Steph., *In De Int.*, p. 54.38-55.21 Hayduck.

Finito di stampare nel mese di settembre 2013
presso le Industrie Grafiche della Pacini Editore S.p.A.
Via A. Gherardesca • 56121 Ospedaletto • Pisa
Tel. 050 313011 • Fax 050 3130300
www.pacineditore.it

